



Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE - N° 12971 4,50 F Fondateur: Hubert Beuve-Méry Directeur: André Fontaine - SAMEDI 11 OCTOBRE 1986

Le sommet de Reykjavik

Les conservateurs américains mettent en garde M. Reagan contre un retour à la détente

A chacun son calcul

Qu'attendent MM. Reagan et Gorbatchev de leur rencontre à Reykjavik ? Certainement pas la même chose.

Les intentions du secrétaire général soviétique ont la même clarté. Il veut, grâce à certaines concessions soigneusement mesurées et à une nouvelle campagne en direction des opinions publiques occidentales, entraîner les Etats-Unis dans un processus d'interminables négociations sur la limitation des armements. Objectif ultime: retarder le plus possible sinon déamorcer l'initiative de défense stratégique (SDS) du président Reagan.

M. Gorbatchev, qui a parfaitement compris qu'il ne ferait pas facilement reculer M. Reagan — mais qui sait aussi que son interlocuteur quittera la scène politique dans un peu plus de deux ans, — entend utiliser comme appât ses propositions d'interdiction des essais nucléaires et des missiles à portée intermédiaire. L'idée est habile. Un accord sur la réduction drastique des euro-missiles aurait l'avantage pour Moscou de renforcer la « décapitulation » euro-américaine. En dépit des molles assurances du Kremlin, il parviendrait à l'URSS de passer assez rapidement, sur un autre tapis vert, le problème des forces de dissuasion française et britannique.

On en est bien conscient à Londres — où l'hostilité au nucléaire progresse — et à Paris, même si MM. Mitterrand et Chirac sont bien décidés à résister ensemble. Qu'importe, se dit-on à Moscou: M. Mitterrand n'est pas éternel et seule sa houlelette maintient l'unité du PS sur la force de dissuasion.

Les buts de l'ancien pourfendeur de l'empire du mal sont finalement moins évidents. Fallait-il par exemple accepter une rencontre avec M. Gorbatchev quelques semaines seulement avant les élections « intermédiaires » de novembre ? C'est déjà encore la Maison Blanche expliquait que ce serait se condamner à réussir, c'est-à-dire à prendre le risque de faire d'importantes concessions. Le langage qu'on tient aujourd'hui à Washington est diamétralement opposé, en dépit de l'issue peu glorieuse de l'affaire Daniloff. En dépit du fait que M. Reagan est dans une bien moins bonne position qu'hier: désemparé par le Congrès sur sa politique à l'égard de l'Afrique du Sud, il est également sur la sellette à la suite de l'arrestation au Nicaragua d'un mercenaire américain et en butte à de graves difficultés budgétaires, tandis que la campagne de désinformation lancée cet été pour déstabiliser le colonel Kaduafi fait boomerang.

Puritan et moraliste à sa manière, M. Reagan veut sans doute entrer dans l'histoire comme un homme de paix. Mais, commençant à se demander des hommes qui ne sont pas tous des extrémistes, n'est-il pas tenté de privilégier par trop le contrôle des armements au détriment des véritables causes de la tension internationale: ces fameux conflits régionaux — Afghanistan, Cambodge, Amérique centrale, Afrique australe, etc. — pour ne pas parler des droits de l'homme ? La question paraît inconsciente. Il serait étonnant qu'elle ne soit pas posée avec bien plus d'insistance au lendemain de Reykjavik.

M. Gorbatchev devait arriver ce vendredi 10 octobre à Reykjavik, où aura lieu, samedi et dimanche, sa deuxième rencontre avec M. Reagan. Celui-ci, arrivé dans la capitale islandaise depuis jeudi, est critiqué aux Etats-Unis par les milieux conservateurs, qui redoutent un retour à la politique de détente. A la veille du sommet, Moscou a fait quelques gestes en faveur des dissidents.

WASHINGTON de notre correspondant

Représentant de l'Etat de New-York et virtuellement candidat à l'élection présidentielle de 1988, M. Jack Kemp incarne mieux que personne la nouvelle génération de conservateurs libéraux, musclés et souriants dont M. Reagan est le prophète. Le président américain a, jeudi 9 octobre, quitté les Etats-Unis pour Reykjavik, mais il aura pour tâche de découvrir à la une du *Washington Times* une énorme photo d'un Jack Kemp à l'œil triste l'appelant, d'une tribune de la Heritage Foundation, à ne pas céder à « la séduction de la détente » et aux « pressions en faveur de quelque compromis ».

La Heritage Foundation a été, depuis cinq ans, la pépinière de cadres et le laboratoire d'idées du réaganisme. Quant au *Washington Times*, c'est le quotidien favori de M. Reagan et l'organe attiré des plus idéologues de ses amis. La nouvelle droite républicaine n'aurait ainsi pas pu désapprouver avec plus d'éclat l'assouplissement de la politique américaine à l'égard de l'URSS. Mais ce désaveu n'a guère surpris, car il en suivait d'autres — plus étonnants encore et de suffisamment de poids pour que le président américain ait pratiquement passé tout le début de la semaine à se défendre d'être devenu « mou face au communisme ».

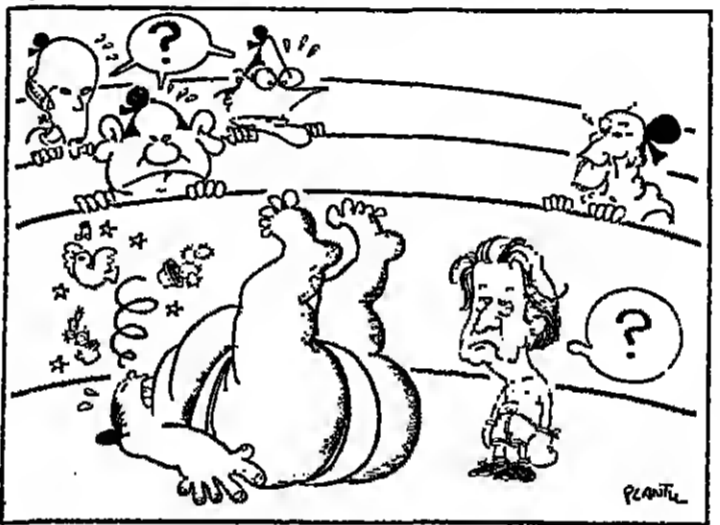
BERNARD GUETTA. (Lire la suite page 3.)

La grogne des barristes et des giscardiens

M. Chirac « stigmatise » les dissensions de la majorité

M. Chirac a, ce vendredi 10 octobre, « stigmatisé » l'attitude des députés de la majorité, qui ont permis l'élection de M. Dumas à la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée. La grogne gagne chez les barristes et les giscardiens, alors que le premier ministre doit engager la responsabilité de son gouvernement sur le projet de découpage électoral.

(Lire pages 8 et 9 les articles d'A. PASSERON, A. ROLLAT et P. SERVENT.)



La relève à la tête du gouvernement israélien

Le pari tenu de Shimon Pérès

Le premier ministre israélien, M. Pérès, a remis sa démission au président Herzog ce vendredi 10 octobre. Conformément aux accords de coalition passés entre les deux partis israéliens, M. Herzog doit charger le chef du Likoud (droite), M. Shamir, de former le nouveau gouvernement.

JERUSALEM de notre correspondant

« Ce gouvernement ressemble à un enfant non désiré et mal aimé », ironisait doucement M. Abba Eban, voyant naître en septembre 1984, le cabinet de « désunion nationale ». Le Cas-

sandre israélien, pour une fois, manqua de clairvoyance. Car l'enfant mal aimé a grandi et atteint l'âge de raison. Le premier exploit de ce gouvernement bâtarde, sur qui personne n'aurait misé un shekel, n'est-il pas d'avoir déjà survécu vingt-cinq mois ?

Les bonnes âmes le voulaient à l'impulsion ou à l'éclatement. Il « digérait » pourtant sans trop d'embarras les nombreuses crises qui pimentèrent le jeu politique. Chaque épreuve parut même le raffermir. Le « compromis historique » a tenu bon. Solidaires par obligation — l'électorat les ayant renvoyés dos à dos — le Likoud et les travaillistes ont jusqu'ici rempli, faute de mieux, le contrat

politique et moral scellé par leurs chefs. La « rotatza » aura lieu au jour dit.

Cette longévité imprévue mais devenue nécessaire doit beaucoup aux mérites politiques de M. Shimon Pérès. Homme de dialogue et de compromis, on le savait bable. Il fut aussi un premier ministre réaliste, efficace et d'une patience d'ange avec ses adversaires. Travailleur boulimique, entouré d'une demi-douzaine de conseillers jeunes et enthousiastes, évitant les excès du verbe et sachant céder sur l'accessoire pour arracher l'essentiel, il a contribué à relever le débat partisan.

Trop longtemps enfiévré, l'Israël profond aspirait à l'apaisement et à la stabilité. Il

avait besoin de reprendre son souffle et d'y voir plus clair. Ce désir de calme et cet attrait du consensus eurent ses compatriotes, M. Pérès les a bien perçus et sans doute partagés. Il en a aussi tiré profit. A l'heure de l'alternance, sa popularité est au zénith: 76 % d'opinions favorables. Aucun premier ministre israélien n'aura joué d'une telle cote en fin de mandat. Arrivé au pouvoir, politicien parmi ses pairs, il a aujourd'hui la stature d'un homme d'Etat. Belle métamorphose d'un personnage tant honni et décrié.

JEAN-PIERRE LANGELLIER. (Lire la suite page 6 et un entretien avec M. Pérès.)

Exécutions sommaires à Beyrouth-Est

Une soixantaine de tués à la suite des affrontements entre chrétiens.

PAGE 32

M. Weinberger en Chine

Pékin maintient sa politique d'équidistance à l'égard des Deux Grands.

PAGE 7

Le « lac maudit » du Cameroun

Cinq semaines après la catastrophe qui a fait 1 800 morts, beaucoup de questions restent sans réponse.

PAGE 4

Chakhtier coulé

Battant pavillon panaméen, le « Southern Raider » a été coulé par un patrouilleur français pour pêche illégale.

PAGE 28

Le procès de Maurice Joffo

Le coiffeur-restaurateur inculpé de recel de vols aggravés est passible de sept ans de prison.

PAGE 11

La 13^e Symphonie de Chostakovitch

A l'occasion du centenaire de la naissance de Ben Gourion, Daniel Barenboïm a dirigé cette œuvre pratiquement inédite.

PAGE 23

Le sommaire complet se trouve page 32

Jack-Alain LÉGER

Wanderweg
roman

« L'excellente idée de Jack-Alain Léger est d'avoir établi à l'envers les règles du roman historique. Il n'a pas écrit la vie romancée de Richard Strauss. Il a écrit le roman de l'Allemagne perdue à travers l'histoire d'un musicien de génie ».

André Brincourt/Le Figaro

GALLIMARD

Prévisions économiques A l'aveuglette ?

par Pierre Drouin

Quand un joueur de tennis rate une balle, il est bien rare qu'il ne regarde pas sa raquette d'un air furieux. C'est l'instrument qui a failli, non celui qui le tient. Si les gouvernements ne viennent pas se refléter dans les indices la course de leurs espoirs (où est la relance attendue de la baisse du dollar et des prix du pétrole ?), ils ont tendance à croire que la prévision est devenue une technique obsolète.

L'avenir est pavé de plus en plus d'âges. Nombre d'hommes de science eux-mêmes sont bien revenus de leurs certitudes et s'intéressent plus aujourd'hui à ce fameux clinamen qui trouble sans modifier les trajectoires des atomes de Lucrèce (1) qu'aux longues « chaînes de raisons » qui conduisent Descartes à s'imaginer que « toutes les choses qui peuvent tomber sous la connaissance des hommes s'entrevoient en même façon » (2).

Et économie, le royaume du hasard s'agrandit à vue d'œil. Parce que les décisions des acteurs, dans un champ libéral, sont plus diversifiées, et surtout parce que l'ouverture au monde

des rapports commerciaux introduit une foule de paramètres peu maîtrisables par un pouvoir central dans une notion considérée. Est-ce dire qu'il faille se résigner à des politiques à l'aveuglette ?

Si l'on fait la liste (non exhaustive) des incertitudes qui planent sur la conjoncture à moyen terme, on ne peut manquer d'être impressionné. Avant toutes choses, on ne peut rendre une page blanche sur les conséquences d'une découverte... à venir, et notre époque n'en est pas avare. Plus concrètement, bien malin sera celui qui pourrait prévoir le prix du baril de pétrole dans un an. Or on sait l'influence du coût de l'énergie sur les balances des paiements.

L'évolution des besoins est une autre inconnue forte. La classe moyenne est devenue introuvable, note justement le Bureau d'information et de prévisions économiques (3); la famille de base s'éclate en mille segments. Le déterminisme général redevient consommation ne s'exerce plus avec la même tyrannie: les classes supérieures vont au « discount » et les ouvriers peuvent se payer les Maldives. Le bas de

gamme d'un produit peut devenir synonyme de fantaisie et attirer la clientèle riche.

La versatilité de l'individu est telle qu'il devient impossible d'enfermer chacun de nous une fois pour toutes dans une case socio-culturelle (4). Des spécialistes comme Bernard Cathelat (Centre de communication avancée) sont maintenant obligés de présenter une galerie de quatorze portraits pour essayer de caractériser les Français selon leur style de vie ! Lors des premières études datant de 1977, le CCA avait repéré quatre ou cinq familles de mentalités ! Même en faisant la part de l'affinement de l'outil de recherche, on se rend compte que la carte de l'état d'esprit de nos concitoyens s'est diablement compliquée.

(1) Qu'on se rappelle la Nouvelle Alliance d'Ilya Prigogine et Isabelle Stengers, Gallimard (1979).

(2) Discours de la méthode.

(3) La France dans cinq ans, BIFE, 122, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.

(4) Jacques Aumont dans *Futuribles* de janvier 1986.

Etranger

La rencontre de M. Reagan et de M. Gorbatchev à Reykjavik

M. Reagan est arrivé dès jeudi 9 octobre à Reykjavik, en compagnie de M. Shultz, secrétaire d'Etat américain, et d'une nombreuse délégation. Il a été accueilli par M^{me} Einarsson, présidente de l'Alande, et par son premier ministre, M. Hermannsson. L'objectif américain, avait dit le président avant son départ, n'est pas de « bicler quelques accords », mais de voir si « quelques progrès » ne peuvent pas être accomplis, même si « le succès n'est pas garanti ».

M. Gorbatchev n'était attendu que ce vendredi, en compagnie de son épouse (alors que M^{me} Reagan, on le sait, ne participe pas au voyage). Le secrétaire général du Parti communiste soviétique sera encore accompagné de MM. Chevardnadze, ministre des affaires étrangères, Dobrynine, secrétaire du parti chargé des relations

internationales, Iakovlev, un autre secrétaire chargé de la propagande, tous membres de la délégation officielle. Mais celle-ci sera complétée par un groupe d'« experts » parmi lesquels figure, au côté de l'académicien Vekhov et de directeurs d'instituts traitant des problèmes de politique étrangère tels que MM. Arbatov et Primakov, le maréchal Akhromeev, chef de l'état-major général des forces armées soviétiques.

La présence de ce chef de file des militaires professionnels, qui se trouve pas son pendant dans la délégation américaine (seul M. Richard Perle, adjoint civil de M. Weinberger, représente le Pentagone), est tout à fait nouvelle, puisqu'il faut remonter au sommet des quatre puissances à Genève en 1955 pour lui trouver un précédent : le maréchal Joukov, ministre soviétique de la défense, avait

alors accompagné Kirouchtchev et Boulganine à Genève. Mais il s'agissait aussi alors de renouer un lien personnel avec Eisenhower, autre grand chef allié pendant la guerre, devenu depuis lors président des Etats-Unis. M. Gherasimov, porte-parole soviétique, a expliqué que la présence du maréchal soviétique rendrait la délégation de l'URSS « plus représentative », mais plusieurs observateurs y voient un moyen de contrecarrer les rumeurs sur l'existence de dissensions entre les militaires et le pouvoir civil à Moscou.

Plus encore qu'à Genève l'an dernier, les Soviétiques profitent de cette rencontre pour se livrer à une intense opération de relations publiques. Dès mercredi, M. Gherasimov a répondu des heures durant aux questions des journalistes, alors que le premier briefing américain n'a eu lieu que vendredi en milieu de journée.

En attendant les choses sérieuses...

REYKJAVIK de nos envoyés spéciaux

Les deux principaux acteurs ne se sont pas encore rejoins sur scène — il est vrai qu'ils jouent à huis clos — mais ils devraient du moins, au verso de 10 octobre, entamer leur voisinage, à quelques rues de distance dans la capitale islandaise, mettant à profit les heures qui leur restent avant le lever de rideau pour répéter leur rôle. Le président Reagan a fait une arrivée relativement discrète jeudi soir, avant de gagner l'ambassade américaine de Reykjavik. M. Gorbatchev était attendu au vendredi, sans que l'on ait pu, jusqu'à ce dernier moment, avoir de certitude quant à son lieu de résidence : son ambassade, ou l'un des deux hôtels ancrés dans le port, ou encore le plus grand hôtel de la ville.

d'accompagnateurs a suscité les problèmes — d'hébergement et de sécurité notamment — auxquels la paisible démocratie islandaise n'est guère habituée. Il a fallu vider les hôtels de leurs occupants pour héberger l'envahisseur médiatique. Interdits, provisoirement, l'entrée du pays à un certain nombre de personnes et procéder à des contrôles et à des fouilles qui ne sont vraiment pas le genre de la maison.

Farfelus et laribières

Il est vrai que, de leur côté, nombreux sont ceux qui tentent de profiter de cette rencontre — celle de M. Reagan et de M. Gorbatchev — mais peut-être plus encore de la présence de la presse internationale, pour faire valoir leur cause. Cela va d'un groupe islandais qui veut attirer l'attention sur le sort des juifs d'URSS, à la chanteuse Joan Baez, qui vient donner deux concerts « pacifistes » samedi, en passant par toutes sortes de personnalités beaucoup plus farfelus. Tel un prophète en pleurnichant de l'histoire, mais usagé de l'avion et qui, dès l'escala de Ljubljana, exhorte la foule à imposer la paix mondiale perpétuelle, puis agitant des drapeaux américains et soviétiques quelques heures plus tard dans les rues de Reykjavik...

Hurluberlus photographiques et situations cocasses sont la providence des envoyés spéciaux. C'est le cas de nos collègues de ce charbonnier de triquet qui prépare à la hâte un *plut-over* typique pour chacune des deux vedettes, un pur letne du pays. Ou à Miss Monde 1986 qui — on ne le sait pas assez — est islandaise et qui est allée pour avec l'équipe de l'équipe "Tas" — laquelle lui a offert un *représentatif* un exposé sur la politique étrangère soviétique. Ou encore à cet officier de la police locale (trois cents hommes dont quinze seulement ont droit au port d'arme) qui ressemble, paraît-il, à s'y méprendre, au président Reagan.

BERNARD BRUGOLEUX, GÉRARD LEMARQUAIS.

Mises en garde des conservateurs américains

(Suite de la première page.)

Personne, en vérité, ne l'en avait accusé. Mais les 30-conservateurs ne sont pas les seuls à considérer que M. Reagan est aujourd'hui bien près de redonner, dans les relations avec Moscou, la priorité au contrôle des armements et d'accorder à nouveau aux dirigeants soviétiques une respectabilité de partenaires sans obtenir d'eux une contribution à la réduction des tensions internationales. M. Reagan serait, autrement dit, en passe de faire comme si c'était la course aux armements qui créait la tension internationale et non pas l'inverse. Il commettrait ainsi l'erreur qu'il dénonçait chez ses prédécesseurs.

Implicitement, la question posée par ce sommet islandais est donc de savoir non seulement s'il existe — expérience tentée — une alternative à la politique de détente (celle qui consiste à penser que le développement permanent du dialogue conduira l'Union soviétique à se laisser contaminer par le virus de la liberté), mais aussi s'il est possible d'écrire celles des évolutions de cette politique qui avaient été considérées, ces dernières années, comme les plus nettes.

On serait évidemment fondé à répondre par la négative s'il s'agissait de l'ancien pourfendeur de l'« empire du mal » ne faisait maintenant rien d'autre, malgré la liberté que lui donne son immense popularité et le prochain fin de sa carrière politique, qu'en revenir à des conceptions qu'il avait hier ridiculisées avec tant de succès. Or, à entendre deux experts américains en détente que MM. Kissinger et Bezzinzi, c'est précisément ce qui se passerait.

« Lundi dernier, sous le titre de « Danger au sommet », le premier a ainsi exprimé la crainte, dans *Newsweek*, que les Etats-Unis ne soient en train de « gaspiller » les bonnes conditions de négociation créées à ses yeux par le renforcement de la force militaire américaine, par la « fermeté » de M. Reagan face au terrorisme et le lancement du programme de Défense stratégique.

Plus sévèrement encore, M. Brzezinski avait lui, estimé la veille, dans le *Washington Post*, que M. Reagan était parti pour laisser un « inquiet héritage de politique étrangère ». En « s'obstinant » sur l'« inévitabilité » d'un sommet, notait en particulier l'ancien conseiller de M. Carter, l'entourage présidentiel « répète l'erreur de l'administration Carter qui avait également fait apparaître les Etats-Unis comme plus distraits que la partie soviétique d'arriver » à une rencontre au niveau le plus élevé.

Rien pourtant ne constitue un reniement dans ce que le président américain s'apprête à tenter de mettre sur les rails à Reykjavik. Il a constamment dit qu'il serait disposé à retirer d'Europe les armes de

moindre portée dès lors que l'Union soviétique en ferait autant. L'accord de principe qui devrait intervenir ce week-end en ce domaine (être scellé par une « poignée de main » avant d'être formalisé un peu plus tard à Washington, disait-on) devrait réduire à deux cents têtes nucléaires les forces de chacune des parties — cent en Europe, et autant en territoire américain d'une part, dans les régions asiatiques de l'URSS d'autre part.

M. Reagan est de surcroît décidé à obtenir des vérifications substantielles ; il devrait en conséquence

ment parler le processus qui s'engage entre les deux superpuissances est bien loin d'imposer des concessions à M. Gorbatchev.

Ebranler la confiance dans l'alliance

Au contraire même, puisque la conséquence la plus évidente d'un éventuel accord sur les croissances serait largement désengager les Etats-Unis de la défense de l'Europe, alors que le déploiement des missiles de croisière et des Pershing n'avait pas seulement pour but

cette occasion est que M. Reagan avait besoin de le sommet (même sous forme de pré-sommet) ne soit pas remis sine die, donc que même un président américain bénéficiant d'une position aussi solide que celle-ci ne peut se passer longtemps d'un dialogue actif avec Moscou.

La raison en est que, en temps de paix au moins, même les Etats-Unis ne peuvent pas se permettre une progression indéfinie de leurs dépenses militaires ; que cela est démontré par la longue période d'austérité budgétaire dans laquelle entre l'Amérique ; que, enfin, les opinions américaine et européennes tiennent le contrôle des armements pour rassurant et ne sont pas prêtes à admettre que la course aux armements tiennent trop longtemps lieu de dialogue.

Les élections du 4 novembre

C'est si vrai que le tout premier enjeu du sommet de Reykjavik est de savoir si les républicains auront réussi, le 4 novembre au soir, à conserver le contrôle du Sénat, et que M. Reagan est déjà très engagé dans des ébauches d'accords sur les armes, sans que rien de précis soit esquisé ni dans le domaine des droits de l'homme ni dans celui des conflits régionaux.

Le Pentagone, dont les responsables civils souhaitent conduire l'Union soviétique à des négociations globales en l'essoufflant à coups de dépenses militaires, n'a pour ainsi dire plus son mot à dire sur les rapports avec Moscou. En dehors du président lui-même, le seul homme qui compte en ce domaine est désormais M. Shultz, qui, comme ses collaborateurs du département d'Etat, considère de l'intérêt des Etats-Unis de conforter l'autorité d'un homme avec lequel le dialogue est plus aisé qu'il ne le serait, estime-t-il, avec d'autres.

On croit clairement sentir, à la manière dont les choses sont dites, que les droits de l'homme redevennent l'habillage nécessaire aux accords et non plus leur condition sine qua non. Le président croit aux avantages d'un dialogue direct : on en revient à une époque qu'on avait pu croire révolue.

Qu'on s'en félicite ou qu'on le déplore, c'est la réalité — commandée par le contexte économique et politique. Et même si cela ne peut faire oublier que les négociations sur le contrôle des armements n'ont jamais été si rapides ni faciles.

BERNARD GUETTA.



« pouvoir souligner qu'il n'a pas commencé à croire le Kremlin sur parole. Quant à l'autre plan principal du grand marchand dans lequel on est entré, s'il donne aussi matière à un compromis dans les mois à venir, le président américain pourra également crier victoire. Le caveau sur lequel M. Gorbatchev et lui ont convenu de travailler pourrait en effet lui donner la double satisfaction d'obtenir une réduction significative (environ 30 %) des armes nucléaires offensives en échange d'un défilé de déploiement de systèmes défensifs qui n'en sont, de toute manière, qu'un stade des recherches.

Quelle que soit la durée du délai dont il serait au bout du compte convenu (M. Reagan propose sept ans et demi et M. Gorbatchev « jusqu'à quinze ans »), les Etats-Unis n'ont enregistré pas de retard véritablement marqué par rapport à leurs capacités de développement. M. Reagan, en revanche, obtiendrait de M. Gorbatchev un acquiescement de fait à la poursuite des recherches. Il serait alors difficile au Congrès de se montrer plus hostile que le Kremlin à la « guerre des étoiles » en refusant les crédits qui lui sont nécessaires. L'initiative de défense stratégique pourrait ainsi devenir — même sous une forme modeste — un fait irréversible.

Plus qu'honorables, de tels compromis seraient tout à fait satisfaisants pour les Etats-Unis — si l'on s'en tient toutefois à la seule arithmétique des armes. Car politique-

Le budget du Quai d'Orsay en légère progression

M. Jean-Bernard Raimond a présenté, jeudi après-midi 9 octobre, le projet de budget du Quai d'Orsay pour 1987 à la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Ce budget, d'un montant global de 10 milliards 118 millions de francs, représente une croissance de 3,55 % par rapport à 1986, compte non tenu du transfert de crédits venus du ministère de la coopération (mais ce chiffre intègre, en revanche, les effets de l'appréciation du franc par rapport au dollar). En estimant à 2 % l'inflation de l'année à venir, on peut considérer qu'en francs constants l'augmentation réelle est de l'ordre de 1,5 %, ce qui n'est pas étonnant mais confirme tout de même le redressement amorcé en 1986.

Le ministre des affaires étrangères a mis l'accent, devant les membres de la commission, sur les cinq efforts particuliers qui ont été consentis en faveur du Département. Le premier a trait à la modernisation de ses moyens : il s'agit de mettre un terme à ce que l'on avait pu appeler, non sans exagération parfois, la « clochardisation » du ministère et, surtout, d'un certain nombre de ses ambassades. Les dotations de matériel et de fonctionnement des consulats — en dehors du problème particulier posé par la nouvelle obligation du visa — va être accablée.

Le deuxième effort particulier porte, justement, sur ce que l'on appelle pudiquement au Quai « l'amélioration du contrôle de l'accès des étrangers au territoire français », autrement dit l'établisse-

ment de ces fameux visas, désormais obligatoires sauf pour les ressortissants de la CEE, de la Suisse et des micro-Etats européens, à l'exception de Malte, San-Marin, Monaco, Liechtenstein, Andorre ; 92 millions de francs ont déjà été déboursés exceptionnellement cette année pour les consulats ; 225 millions devraient l'être l'an prochain — ce qui correspond à peu près à la recette escomptée par le Trésor public pour les quelque 6,25 millions de visas supplémentaires qui sont payés (sans ceux accordés à des ressortissants des trois pays d'Afrique du Nord). Pour créer une banque centrale de visas et pour élargir le périmètre local, il va falloir recourir, à titre au moins provisoire, quelque mille deux cents personnes.

En troisième lieu, l'accent va être mis, sur le plan budgétaire, sur la relance des relations culturelles et de coopération (le Monde du 18 septembre). Par ailleurs, l'aide aux Français de l'étranger sera accrue ; certains frais, de scolarité en particulier, étaient devenus trop lourds pour beaucoup d'expatriés, notamment aux Etats-Unis. Une certaine coopération avec la Belgique et le Canada pourrait être recherchée pour soutenir financièrement les écoles et lycées francophones à l'étranger. Enfin, les contributions de la France à des organisations internationales seront accrues au-delà du minimum obligatoire, notamment avec l'augmentation de la subvention accordée à l'Institut du monde arabe, dont les nouveaux locaux parisiens devraient être prochainement inaugurés.

B. B.

La poétesse dissidente Irina Ratouchinskaia a été libérée

Irina Ratouchinskaia, poétesse soviétique et militante pour les droits de l'homme, a été libérée à la veille du sommet de Reykjavik. La nouvelle a été annoncée, vendredi matin 10 octobre à Londres, par Keston College, un groupe britannique qui suit les problèmes de liberté religieuse dans les pays de l'Est, et qui a affirmé avoir reçu un appel téléphonique de la poétesse. Celle-ci, qui partait depuis trois ans, et qui travaillait depuis trois ans de travail pour et propagande antisoviétique, a dit avoir été libérée sans condition et se trouver à Kiev.

Cette information n'a pas été confirmée par les responsables soviétiques présents à Reykjavik, mais l'un d'eux a annoncé que M^{me} Irina Ratouchinskaia, épouse de Mikhail Sherman, un juif émigré soviétique atteint de leucémie et actuellement en Israël, a été autorisée à quitter l'URSS avec son épouse pour rejoindre la mère de M. Sherman attend une grave de celle-ci comme que seule sa sœur peut lui fournir. Celle-ci avait obtenu son visa le semaine dernière, mais celui de

son mari, M. Frolov, n'avait pas encore été accordé.

Ce ne sont pas là les seules bonnes nouvelles pour les dissidents soviétiques. Certains de leurs représentants à l'Ouest, qui ont fait le voyage de Reykjavik, ont eu la surprise de pouvoir s'entretenir avec des porte-parole officiels de Moscou. C'est ainsi que M. Alexandre Stepak, fils du doyen des « refusés » juifs soviétiques, a pu exposer, jeudi, le cas de son père (qui demande depuis dix-sept ans un visa de sortie) à M. Gherasimov, chef de la direction de l'information du ministère soviétique des affaires étrangères, lequel s'est montré « très réceptif et amical », selon M. Stepak.

De même, M. Alex Goldfarb, fils du dissident David Goldfarb (qui avait refusé, en 1984, de participer à une machination destinée à compromettre Nicolas Daniloff, le journaliste américain récemment arrêté puis libéré par Moscou), a annoncé que M. Gherasimov l'avait invité à assister, ce vendredi, à un « briefing » où seraient discutés « des cas spécifiques » de ce genre. — (AFP, Reuters.)

Pour Nelson Mandela

- JACQUES DERRIDA
- NADINE GORDIMER JORGE AMADO
- ADONIS SUSAN SONTAG
- HELENE CIXOUS OLYMPE BHELY-QUENUM
- EDMOND JABES HEINER MÜLLER
- JUAN GOYTISOLO MUSTAPHA TILILI
- SEVERO SARDUY KATEB YACINE
- MAURICE BLANCHOT

« Au nom du grand prisonnier de la lutte anti-apartheid, quatorze grands écrivains sans frontières de l'Occident et de l'Orient ont pris la plume au nom seul de la liberté et de sa sœur jumelle, la littérature. »

Le Nouvel Observateur

GALLIMARD *nif*

ODOUL AGENT DE demeco
Garde-meubles
 42 08 10 30
 16, rue de l'Atlas-75019 Paris



Plus vite,
 moins cher!

en permanence
1000 PEUGEOT
 en stock

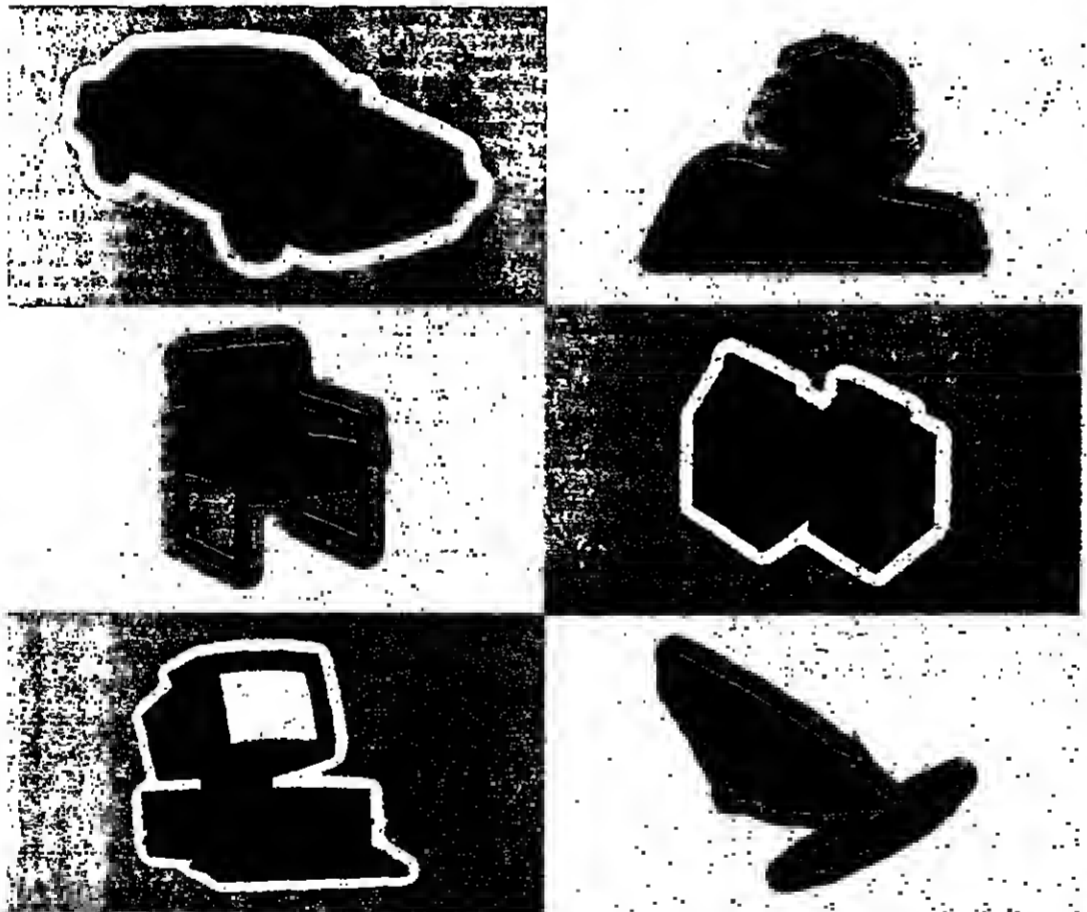
Ne commandez pas votre PEUGEOT
 sans nous avoir téléphoné

NEUBAUER

c'est la garantie du prix et du service!

4, rue de Châteaudun - 75009 PARIS, Tél.: 42.85.54.34
 227, bd. Anatole-France - 93200 ST-DENIS, Tél.: 48.21.60.21

**Nous participons à l'essor
 des industries que nous servons**



EniChem utilise l'énergie et l'innovation pour aider au développement des nombreuses industries - de l'automobile au textile, en passant par l'emballage et l'armement.

Grâce à une étroite collaboration avec ses clients directs et indirects, EniChem suit ses matériaux d'un bout à l'autre de la chaîne de transformation - des matières premières eux produits finis.

EniChem est l'un des producteurs pétrochimiques les plus importants et les plus diversifiés d'Europe. Basé sur des moyens techniques et commerciaux considérables, EniChem, partenaire de ses clients, contribue à l'amélioration de la valeur ajoutée des produits existants et à la

conception des produits futurs. Le large faisceau des matières premières EniChem couvre l'industrie: produits chimiques de base, plastiques, polymères techniques, caoutchouc et latex synthétiques, fibres synthétiques, intermédiaires pour détergents, produits agricoles, produits de chimie fine et spéciaux, produits pharmaceutiques et autres. Tous ces matériaux sont disponibles à travers un réseau mondial de vente et de distribution. EniChem peut certainement faire quelque chose pour vous!



EniChem (France) SA, 11, rue de l'Abreuvoir, 92411 Courbevoie Cedex
 Tél.: (1) 4334 3060, Téléc.: 810 405, Fax: (1) 4334 0203
 Bureaux régionaux à Lyon et Oyonnax

Afrique

CAMEROUN : cinq semaines après la catastrophe de Nyos

Les questions sans réponses du « lac maudit »...

BAMENDA

de notre envoyé spécial

Cinq semaines ont passé. Là-bas, sur les pentes du lac, les morts de Nyos sont enfouis sous une terre « maudite », et le temps ne pourra effacer dans la mémoire collective le terrible souvenir. C'est peut-être d'abord d'une aide psychologique dont ont besoin les survivants et les autres, les « personnes déplacées » par mesure de sécurité. Reste le quotidien, la vie : manger, dormir, se vêtir, travailler, retrouver un équilibre, une place dans la société, la communauté.

Les autorités camerounaises, sur ce point, ont raison : l'aide internationale, avec ses milliers de couvertures, ses tonnes de lait en poudre, de riz, de sardines en boîtes, de corned-beef, ses centaines de tonnes, n'adoncra pas le « choc sociologique ». N'est-elle, pour autant, qu'une « goutte d'eau », comme le dit le ministre de l'Administration territoriale, M. Menguémé ? Pourtant, quelle mobilisation...

Joignant la piste de l'aéroport tout neuf de Bamenda, les hangars, ravitaillés régulièrement par Douala et Yaoundé, regorgent de denrées de tout genre. « Vaste défilé de la bonne conscience internationale », comme le surnom certains « bons esprits » ? La polémique, insupportable lors de tels événements, est vaine. C'est vrai que, dans les manifestations de solidarité d'une telle ampleur, il y a parfois des arrière-pensées, une compétition entre certaines organisations humanitaires et gouvernementales, du génie, des détournements, des « gens qui vont faire des millions ». Sans doute ne peuvent-elles éviter les ventouses de la détresse humaine.

Et aussi, ici surtout, où l'on est si sensible aux critiques venues de

l'extérieur, le ministre, le gouverneur, le préfet, le colonel, tous assurent qu'il n'en sera rien, que des « précautions » sont prises, des « garde-fous » élevés, les « vérifications » multipliées. Mais la rumeur, insidieuse, s'enfle, nourrit un débat, et la presse camerounaise, si longtemps révérencieuse, qui, la politique du « renouveau » aidant, commence à oser, s'interroge, interroge, comme ce dimanche 28 septembre, lors d'une table ronde organisée par Radio-Cameroun. Le Comité national de réception et de gestion des secours d'urgence aux sinistrés de Wum n'a « rien à cacher », a dit son président, M. Menguémé, les comptes seront rendus publics. Dont acte.

Il pleut sur Wum, une pluie violente qui ne trouble pas les fibres de blouse bleue retenant de l'école, ni ces commerçants, enveloppés de parapluies multicolores, qui vendent des légumes sur de modestes étals. Wum essaie de reprendre ses esprits, peut-être sa sérénité. Le préfet, M. Yengo Francis, raconte : « Américains, Français, Israéliens, Italiens, Espagnols, Anglais, Japonais, Nigériens... On a eu tous les journaux du monde, nous n'étions pas préparés à recevoir tous ces étrangers, mais on a fait face, tout s'est bien passé ». M. Yengo Francis a « réquisitionné » tous les véhicules de la semaine 23 août, en l'absence du jour où le fond du lac a comme explosé, déversant les gaz mortels.

sont réels. Pour combien de temps ? Nul ne le sait. Mais les réfugiés, cultivateurs et éleveurs locaux, se rendent quand même sur les lieux pour tenter de sauver leur patrimoine. « Si on trouve les gens en train de cultiver leur champ dans la zone, on ne va pas envoyer l'armée pour les en chasser », reconnaît M. Menguémé.

Alors, peut-être pour cette raison, les bâtiments de la paroisse Saint-Martin sont presque vides. Dans un long dortoir sont soigneusement alignés une trentaine de lits, des couvertures en nombre, un tableau noir au mur avec la liste des occupants. Quelques femmes dorment, plusieurs enfants apparemment bien portants, cinq ou six hommes les bras ballants. Le spectacle est le même ailleurs, par exemple dans cet ancien centre de formation agricole, où sont alignées, près des bâtiments, de nombreuses tentes, rustiques mais inutilisées. Il y a des problèmes de collaboration entre familles, entre les Foulbés (Fula) et les « matifs », les Bam, les Fungom, les Nyos, les Chab. Des problèmes d'orphelins aussi, que des familles décimées se disputent, comme on se dispute la vie. Les réfugiés encombrant les hôpitaux où l'on ne trouve que quelques rares blessés. Que faire ? Où aller ?

1 887 morts

L'heure des bilans : 1 887 morts, 2 913 réfugiés, dont 975 enfants en âge scolaire, peut-être 10 000 litres de bétail perdus. Certains commencent cependant à parler de plus de 5 000 réfugiés, de 3 000 morts. A Bamenda, le gouverneur fait ses comptes : une quarantaine de salles de classe seront nécessaires. Il refuse le devis qu'on lui présente, fixant le prix de chaque classe à 3,6 millions de francs CFA (1), sachant bien que la somme ne doit pas dépasser 4,5 millions. L'année A Yaoundé, M. Menguémé parle de « 88 classes ». Utilisera-t-on à bon escient les 968 millions de francs CFA de l'aide financière internationale ? Quelle proportion des 800 tonnes de marchandises qui, indique-t-on de source occidentale, ont été acheminées au Cameroun, sera effectivement distribuée ? Et ces 7 tonnes d'eau minérale envoyées, dix jours après la catastrophe, par la Grèce, ces dizaines de tonnes de macabos, offertes par le Maroc et qui pourraient servir un entrepôt de Douala, ces 5 000 masques à gaz français qui se sont révélés inutiles ?

Sans doute, le « village préfabriqué de 500 personnes », prêté par Israël, aura, s'il est construit, son utilité. Sans doute aussi serait-il plus utile, dans cette région si enclavée, de construire quelques dizaines de kilomètres de routes. Mais le reste ? Faut-il encore, comme le font les autorités camerounaises, solliciter la solidarité internationale ? Quelle attitude adopter vis-à-vis des « requilleurs » attirés par cette somme ? Faut-il déjà prévoir des centres de réinstallation définitifs (dans les localités de Bamfon, Kumbufu et Kimbi), situées dans la région de Wum ? Pourra-t-on installer, près des lacs de la région, des appareils de détection, pour prévenir une autre catastrophe ? Pourquoi, lorsque, en 1984, à la même époque, au mois d'août, 34 morts furent relevés sur les rives du lac Monoun, victimes du même phénomène géologique, n'est-on rien fait ? Le lac maudit n'a pas fini d'engendrer des questions...

LAURENT ZECCHINI

(1) 1 FCA = 0,02 F.



Dessin de SERGUEI

La piste de l'aéroport est vide d'avions. Les hélicoptères, quant à eux, sont tous en révision à Yaoundé. « Ils ont beaucoup travaillé depuis un mois », explique le directeur de la province de Nord-Ouest, M. Wilson Mboe Ntuba. A l'intérieur des entrepôts, garnis par l'armée, au milieu des monticules de cois, une longue table de fortune a été dressée. C'est là que, chaque matin, les « responsables » se réunissent pour décider, au vu des demandes adressées par les différents centres de réfugiés, d'acheminer les secours, par camions militaires. Sur son grand cahier d'écolier, devant un mur de cartons de bouteilles d'eau minérale, de rationnaires militaires, de sacs de farine et de bidons d'huile, le « comptable », dépêché par Yaoundé, égrène pour nous une liste fastidieuse : « Nous avons reçu 2400 sacs de 100 kilos de riz, 300 sacs de 50 kilos, 60 sacs de 30 kilos, sans doute près de 100 000 couvertures, nous recevons, chaque semaine, une tonne de poulet; nous avons ici une chambre froide avec une dizaine de tonnes de poissons », etc. Statistiques désincarnées. Et les gens ?

Certains diplomates à Yaoundé affirment que, durant plusieurs jours, les autorités ont été « complètement dépassées par les événements ». Polémique, encore.

A Wum, Kimbi, Kumbufu, Nkambé, ailleurs encore, les « personnes déplacées » ont été regroupées, logées dans des tentes, parfois, comme ici, dans des bâtiments en dur, un « provisoire » qui risque de durer, au moins jusqu'au colloque international qui se tiendra à Yaoundé, début décembre. Qui sait, les scientifiques réunis à cette occasion parviendront-ils à se mettre d'accord sur les causes exactes de la catastrophe, sur les risques pour cette région où les lacs sont si nombreux, de nouvelles émanations de gaz carbonique et sulfureux, sur les lieux aussi où doivent être réinstallées les populations.

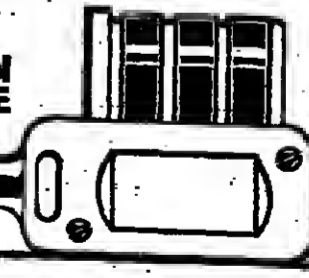
Aller à Nyos, « pour voir », comme le souhaitent tant d'habitants de Bamenda, animés d'une curiosité inquiète et morbide ? Le préfet est catégorique : « Même avec un véhicule tout-terrain, c'est devenu impossible ». La piste, déjà difficile, a été rendue impraticable, en raison des pluies torrentielles, et du passage des véhicules de secours. Sur place, les efforts des sauveteurs pour enterrer les animaux se sont révélés vains. Ni la chaux vive ni le feu n'en sont venus à bout, et il fut décidé de laisser pourrir sur place les milliers de cadavres.

Dès lors, avec la pollution des cours d'eau, les risques d'épidémie

La Bourse c'est ma vie.

La Bourse sur Minitel.
 L'évolution de votre portefeuille personnel au jour le jour.

Le Monde sur Minitel
 36.15 tapez : LEMONDE



LE MINITEL A TROUVÉ A QUI PARLER.

هكنا من الامم

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : les restrictions imposées au mouvement anti-apartheid

Un premier pas vers l'interdiction totale du Front démocratique uni ?

JOHANNESBURG de notre correspondant

« Le pouvoir tente de détruire le mouvement sans l'interdire officiellement », a fait remarquer M. Azhar Cachalia, trésorier national du Front démocratique uni (UDF), après que le principal mouvement de lutte anti-apartheid ait été déclaré, jeudi 9 octobre, organisation « affectée » au sens juridique du terme, ce qui

signifie que, en vertu d'une législation datant de 1974, l'UDF ne pourra plus recevoir de fonds de l'étranger et qu'une enquête aura lieu afin de déterminer s'il en a pu. La mesure, publiée dans la Gazette gouvernementale, l'équivalent du Journal officiel, est, en effet, rétroactive.

Un porte-parole du ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, a fait savoir que toutes les ressources procurées par la loi de 1974 seront utilisées. Un fonctionnaire du ministère de la justice, M. Kobus Breyl, a été désigné. Il a la possibilité de procéder à des perquisitions, à des interrogatoires et de saisir des documents.

S'il est établi que l'UDF a reçu une aide étrangère, l'argent sera confisqué et une action en justice pourra être intentée. La peine encourue est une amende de 10 000 rande (30 000 F), un emprisonnement de cinq ans, ou les deux à la fois. M. Breyl a également la possibilité d'examiner quels sont les objectifs et les buts de l'UDF, qui regroupe près de sept cents organisations.

Frapper au portefeuille

En attendant, le Front démocratique uni pourra poursuivre ses activités, même si celles-ci ont été considérablement réduites par les restrictions de l'état d'urgence, les coups clairs opérés dans ses rangs par la police et les procès intentés à ses dirigeants. L'UDF est incontestablement l'organisation la plus touchée par la répression. 80 % des quelque vingt mille personnes arrêtées depuis le 12 juin, date de l'instauration de l'état d'urgence, appartiennent à ce mouvement que le gouvernement considère comme le volet légal de l'ANC (Congrès national africain).

Créé en août 1983 pour s'opposer à la réforme constitutionnelle qui a permis aux noirs et aux Indiens d'accéder au Parlement, le Front a rapidement pris de l'ampleur. Il revendique aujourd'hui deux millions d'adhérents à travers le pays et

constitue une force d'opposition virulente au régime du président Botha. Est-ce le premier pas vers son interdiction totale? Le pouvoir sait que le fait de déclarer illégal ce front multiforme qui puise ses racines dans d'innombrables comités, associations et groupements professionnels, n'aurait qu'une incidence réduite. Il a donc choisi d'amoindrir son efficacité en « frappant au portefeuille ».

M. Cachalia a affirmé que, sur un budget de plusieurs millions de rande, environ la moitié provenait de l'étranger et plus particulièrement de pays nordiques. Il a également précisé que, selon lui, les restrictions imposées par le pouvoir n'empêcheraient pas les organisations membres de l'UDF de recevoir des aides étrangères.

Cette procédure a, par le passé, déjà été utilisée à deux reprises, contre le NUSAS (National Union of South African Students), en 1974, et contre le Christian Institute of Southern Africa, en 1975. Deux ans plus tard, le CISA était interdit. En revanche, le NUSAS continue toujours ses activités.

Les avocats de l'UDF, qui ont l'intention de contester en justice la décision gouvernementale, se demandent quelle sera l'étendue exacte de la mission confiée à M. Breyl. Le trésorier du Front, M. Cachalia, a fait remarquer ironiquement que cette mesure « démontre que le pouvoir n'est pas opposé, par principe, à l'utilisation de sanctions contre ses opposants ».

MICHEL BOLE-RICHARD.

« Les « regrets » de Washington. — Washington « regrette » la décision de l'Etat de proposer à l'UDF, a indiqué un porte-parole du département d'Etat. Elle « constitue une nouvelle limitation des droits politiques de l'opposition pacifique à l'apartheid ». Le gouvernement américain a également demandé aux autorités sud-africaines de « reconsidérer » leur décision d'interdire l'immigration de travailleurs mozambicains, estimant que celle-ci serait « coûteuse pour les deux pays ». — (AFP).

Amériques

NICARAGUA : selon les autorités sandinistes

L'Américain capturé a reconnu travailler pour la CIA

Le ressortissant américain Eugene Hasenfus, le seul survivant de l'avion abattu par l'armée nicaraguayenne dans le sud-est du Nicaragua, a reconnu travailler pour la CIA, a déclaré jeudi 9 octobre le chef des services de renseignement de l'armée nicaraguayenne, le capitaine Ricardo Wheelock.

M. Eugene Hasenfus, capturé par l'armée sandiniste, a déclaré pour sa part, lors d'une brève rencontre avec la presse à Managua, qu'il avait dans le passé effectué dix vols destinés à ravitailler l'opposition armée nicaraguayenne, quatre à partir de l'aéroport militaire d'El Aguacate (Honduras) et six de la base militaire salvadorienne d'El Zapicho. Selon le capitaine Wheelock, affirmant se fonder sur des documents retrouvés dans l'avion abattu, les opérations de ravitaillement des « contras » étaient coordonnées par deux agents de la CIA, MM. Max Gomez et Ramon Medina.

Aux Etats-Unis, un haut responsable du Département d'Etat a affirmé que M. Eugene Hasenfus n'avait pu dire la vérité car il était soumis à des pressions et à des menaces. M. Elliott Abrams, secrétaire d'Etat adjoint pour l'Amérique latine, a réaffirmé qu'« il ne s'agissait pas d'une opération du gouvernement ». Le gouvernement américain a d'autre part à nouveau demandé jeudi aux autorités sandinistes de prouver qu'elles ont menacé de fermer son ambassade s'il n'obtenait pas satisfaction. « Nous ne pouvons accepter ce

retard (du gouvernement de Managua pour accéder aux demandes américaines) », a déclaré un porte-parole du département d'Etat, M. Peter Martinez. Il a indiqué que cela soulève « la question de savoir si les Etats-Unis pouvaient maintenir (à Managua) une ambassade efficace ».

L'ambassade des Etats-Unis au Nicaragua a cependant reçu jeudi soir les corps de William Cooper et Wallace Blaine Sawyer, les deux Américains tués dans la chute de l'avion. Les deux cercueils ont été transportés par des fonctionnaires du ministère nicaraguayen des affaires étrangères, sur un camion, jusqu'aux abords de l'ambassade où des employés les ont glissés à l'intérieur d'une voiture diplomatique qui a regagné l'enceinte du bâtiment.

A Washington, parallèlement à l'enquête menée par le Congrès américain, la sûreté fédérale (FBI) a annoncé qu'elle cherchait à déterminer si des Américains agissant de façon individuelle violaient la loi en envoyant des armes et du matériel aux rebelles nicaraguayens. Le porte-parole du FBI, M. Paul Miller, a précisé que deux agents avaient ouvert l'enquête pour définir si la loi sur la neutralité (Neutrality Act), ou tout autre disposition légale, avait été violée, lors des ravitaillements fournis aux « contras ». Ce Neutrality Act interdit à des personnes privées de mener des expéditions militaires à partir du territoire américain contre des pays qui ne sont pas en guerre avec les Etats-Unis. — (AFP, Reuter).

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Un chef de la résistance tué près de Kaboul

Islamabad (AP). — Un dirigeant de la résistance afghane, le commandant Ustad Karim Sahid, a été tué, avec plusieurs de ses hommes, lors de violents combats qui se sont déroulés fin septembre près de Kaboul, a fait savoir, le jeudi 9 octobre, l'une des principales organisations de la guérilla : Hezbi-Islami. Radio-Kaboul avait annoncé, il y a quelques jours, sa mort dans le secteur de Qararagh. Hezbi-Islami a également révélé que le frère cadet de Karim Sahid, le commandant Abdul Samand Baryali, a été, lui aussi, tué dans des combats près de Kaboul il y a trois mois.

Taiwan

Prochaine levée de la loi martiale

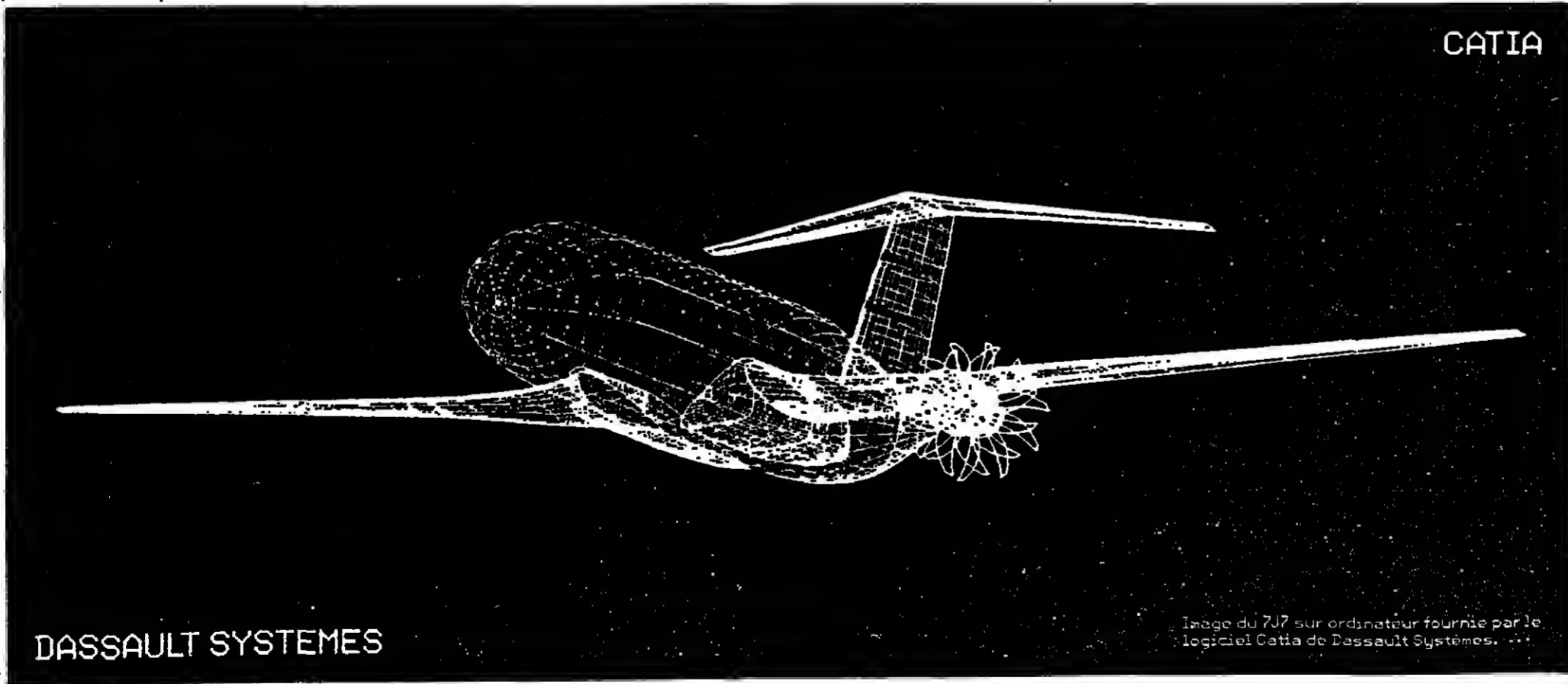
Taipei (AFP). — Le chef de l'Etat, M. Chiang Ching-kuo, a annoncé que son gouvernement proposerait bientôt la levée de la loi martiale, im-

posée dans le pays depuis trente-sept ans, a annoncé, mercredi 8 octobre, le Bureau d'information gouvernementale (GIO) à Taipei. On a précisé, de sources informées, que les autorités avaient accepté l'éventualité de la levée de la loi martiale après cinq mois de débat. Cette mesure devrait être accompagnée de l'adoption d'une loi sur la sécurité, destinée à remplacer les douze décrets administratifs actuellement en vigueur.

Les questions liées à la levée de la loi martiale ont été étudiées par un comité ad hoc sur instructions du président Chiang, et ce comité a également été chargé d'étudier les moyens d'alléger l'interdiction de former des partis politiques.

La loi martiale était de plus en plus contestée à Taiwan depuis ces derniers mois. Le 28 septembre, cent trente-cinq membres de l'opposition ont décidé de passer outre à l'interdiction et ont formé le Parti progressiste démocratique (DPP), défiant ainsi ouvertement le Kuomintang au pouvoir. Un membre du DPP, M. Hsieh Cheng-ling, qui siège au conseil municipal de Taipei, s'est félicité des déclarations présidentielles, en ajoutant toutefois « sa crainte qu'il ne s'agisse que d'une tentative du parti au pouvoir pour protéger son image et sa réputation ».

BOEING : PLUS FRANÇAIS QUE JAMAIS !



DASSAULT SYSTEMES

CATIA

Image du 737 sur ordinateur fournie par le logiciel Catia de Dassault Systèmes.

Dassault et Snecma participent au développement du best-seller de demain.

Boeing a adopté et utilise d'ores et déjà le logiciel Catia de Dassault Systèmes pour la conception assistée par ordinateur de son 737, le moyen-courrier de 150 places qui promet d'être le best-seller des années 1990. Dans le cadre d'une relation technique étroite entre les ingénieurs de Boeing et de Dassault Systèmes, les procédés d'analyse et de fabrication de Boeing sont progressivement intégrés à Catia pour permettre de lancer la production du 737 dès 1988.

Le moteur UDF de General Electric et de la Snecma vient d'entreprendre un programme intensif d'essais en vol sur un Boeing 727, qui permettra de garantir la mise en service commerciale du 737 en 1992. Ce moteur révolutionnaire sera le digne héritier des succès sans précédent remportés par le CFM56, coproduit par la Snecma et que Boeing a choisi pour équiper en exclusivité les nouvelles versions de son 737 best-seller d'aujourd'hui.

Les améliorations technologiques spectaculaires que les collaborations de Dassault et de la Snecma permettront à Boeing d'incorporer dans le 737 ne manqueront pas de faire de ce futur moyen-courrier une autre grande réussite de l'aéronautique civile française.

BOEING

Proche-Orient

Le remplacement de M. Pérès par M. Shamir à la tête du gouvernement israélien

Le pari tenu du premier ministre sortant

(Suite de la première page.)

En s'installant aux commandes, M. Pérès s'était assigné une double tâche prioritaire : rapatrier l'armée du Liban, assainir l'économie. Sur ces deux chapitres, sa réussite est incertaine. Après huit mois d'union nationale, Israël échouait sa plus longue guerre : trois ans et quelque six cent cinquante morts au Liban. Avec le recul, ce dénouement semblait aller de soi. Et pourtant, que serait-il arrivé si les héritiers de M. Begin avaient conservé, seuls, le pouvoir ? Combien de temps se serait prolongé l'enlèvement ?

La télévision israélienne rediffusait, il y a peu, les discours tenus à l'époque par les chefs de la droite qui, hostiles au repli, présidaient le pire. C'était rafraîchir utilement les mémoires en rappelant que, pour mettre fin à la tragique aventure libanaise, M. Pérès avait dû imposer ses vues aux récalcitrants. Le maintien de quelques centaines de conseillers dans la « zone de sécurité » et les faiblesses de l'armée du Liban sud - alliée de l'Etat hébreu - face aux récents assauts du Hezbollah, ne peuvent masquer l'essentiel : Israël protège maintenant la Galilée à peu de frais.

L'hyperinflation, qui rongait le pays, n'est plus qu'un lointain souvenir. Les sacrifices consentis par les salariés, joints à la sagesse des syndicats associés à la politique de rigueur, permirent de terrasser rapidement le dragon, tout en contenant le chômage, préservant ainsi la paix sociale. Spectacle inimaginable il y a seulement un an :

c'est le dollar - et non plus le shekel - qui s'achète au marché noir. Le redressement reste, certes, fragile. Les coupes budgétaires demeurent insuffisantes, et la croissance, tant promise, se fait attendre. Il n'empêche : les Israéliens, dans ce domaine, ont enfin retrouvé leurs esprits, après tant de folies.

Liban, économie : les deux grands succès de M. Pérès ont dominé la première année de son règne. Ayant réparé les erreurs du passé, il voulut à son tour imprimer sa marque sur ce qui semble lui tenir le plus à cœur : la relance du processus de paix. Il gratifia son public de nombreux discours et gesticulations, qui n'ont pas toujours suffi à dissimuler l'absence de progrès véritables quant au fond du problème.

Certains acquis, malgré tout, sont importants. En invitant M. Pérès à l'france, le roi du Maroc contribua un peu plus à « réhabilitier » Israël aux yeux du monde arabe. En recevant le premier ministre à Alexandrie, le président Moubarak lui permit finalement de tirer gloire d'une normalisation diplomatique trop longtemps retardée par le dérisoire litige frontalier de Taba. Et M. Pérès piqua, in extremis, une dernière plume à son chapeau en obtenant du roi Hussein qu'il approuve la réouverture d'une Banque arabe et la nomination de trois maires palestiniens en Cisjordanie. Entre Amman et Jérusalem, la coopération quotidienne dans les territoires occupés prend l'allure d'un condominium. « Nous ne négocions pas », constatait récem-

M. Pérès « remet » à M. Shamir un pays en bien meilleur état que celui dont il avait hérité...

ment M. Pérès, mais nous avons des résultats. C'est l'essentiel.

Sur la scène mondiale, Israël a amélioré son « standing ». Le rétablissement des relations diplomatiques avec la Côte d'Ivoire et le Cameroun a élargi le cercle officiel de ses amis africains. La reprise des contacts commerciaux avec la Pologne et la Hongrie venant après le bref rendez-vous d'Helsinki avec les Soviétiques, sans lendemain il est vrai, montre qu'à l'Est aussi les choses bougent lentement en faveur d'Israël.

Les héritiers de Ben Gourion

A la différence de M. Shamir, chef des initiatives, cramponné à ses certitudes et muré dans ses refus, le chef travailliste a voulu donner l'image, fit-ce parfois en trompe-l'œil, d'un Israël « ouvert » et raisonnable, réceptif aux suggestions et prêt à prendre des risques, disant plus souvent oui que non. La « méthode Pérès » a porté ses fruits. Elle a largement permis de « déculpabiliser » aux yeux du

monde un pays sur lequel on jetait moins systématiquement l'anathème et dont les réactions sont mieux comprises à l'heure des prises d'otages et du terrorisme quotidiens. M. Shamir, revenu au pouvoir, saura-t-il préserver cet acquis ?

En menant avec un relatif succès pendant deux ans l'expérience d'union nationale, M. Pérès a rendu un fier service au Parti travailliste. Il a montré aux Israéliens que le règne du Likoud n'était pas éternel, que les héritiers de Ben Gourion et de Golda Meir, non seulement n'étaient pas voués pour toujours à l'œil de l'opposition mais qu'ils pouvaient faire mieux que les successeurs de Menahem Begin. A cet égard, le pari de M. Pérès n'a eu valeur thérapeutique.

Pourtant - et c'est peut-être là le principal échec du premier ministre - le Parti travailliste n'a pas tiré avantage de l'exceptionnelle popularité de son chef. Les intentions de vote donnent 42 % des suffrages aux travaillistes,

contre 28 % au Likoud. Ces scores ne permettent toujours pas à la gauche non communiste d'être majoritaire face à la coalition des droites nationalistes et religieuses. Tout se passe comme si nombre d'électeurs de droite ne voyaient aucune contradiction entre le soutien qu'ils apportent à la personne du dirigeant travailliste et leur fidélité au Likoud. Leur identification avec ce mouvement et leur vaine anxiété à l'égard du Likoud résistent à l'épreuve du temps.

Et demain ? L'union nationale restera-t-elle encore longtemps à l'affiche ? M. Shamir éprouvera-t-il, lui aussi, son mandat ? Dans un pays où presque toujours triomphe l'imprévu, tout pronostic est hasardeux. L'immobilisme du corps électoral et les exigences de l'arithmétique parlementaire, en l'absence d'une réforme du mode de scrutin, inciteraient à penser que cette alliance contre nature a encore de beaux jours devant elle. D'autant que deux Israéliens sur trois souhaitent qu'elle dure.

Les règles du jeu restant les mêmes, celui qui rompra l'union, en préférant des élections anticipées, devra invoquer un prétexte majeur. Faute de quoi, il passera pour « traître » aux yeux du public. MM. Shamir et Pérès y regarderont à deux fois avant de divorcer et de solliciter le verdict des urnes. D'ici là, la tumultueuse

cohabitation à l'israélienne traversera bien des orages. Certains conflits sont prévisibles, tel celui portant sur l'« annexion rampante » des territoires occupés.

Sous le règne de M. Pérès, seules les six implantations approuvées en septembre 1984 ont vu le jour. Mais le Likoud, interprétant à sa façon le programme gouvernemental, a proclamé son intention d'en créer vingt et une nouvelles, conformément aux vœux du Goush Emounim, mouvement favorable à la multiplication sauvage des points de peuplement. Les travaillistes pensent contrecarrer ces projets, grâce à la stricte parité existant au sein du cabinet restreint, organisme à qui revient le dernier mot en ce domaine. Cette controverse, à la limite, importe peu. Elle n'empêche pas le renforcement des implantations existantes. Selon les derniers chiffres disponibles, soixante mille juifs vivent en Cisjordanie, soit 40 % de plus qu'il y a deux ans.

En attendant, une chose est sûre : en remettant sa démission ce vendredi 10 octobre au président de l'Etat, M. Pérès confie à M. Shamir un pays en bien meilleur état que celui dont il avait hérité. Le chef travailliste peut espérer que l'électeur, le moment venu, s'en souviendra.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

« J'ai le droit de poursuivre la politique que j'ai engagée » nous déclare le chef du Parti travailliste

M. Shimon Pérès a tenu parole. Jusqu'au bout, il a joué le jeu de la cohabitation poussée jusqu'à l'adhésion entre sa formation, le Parti travailliste, et ses partenaires adversaires de la droite regroupés au sein du Likoud. A l'issue des élections indécises de septembre 1984, les deux partis s'étaient mis d'accord sur un programme minimum. Ils formaient, à parts égales, un gouvernement d'union nationale, d'abord dirigé par M. Pérès, puis, pour les deux dernières années avant le terme de la législature (en 1988), par le chef du Likoud, M. Itzhak Shamir. M. Pérès a mené son mandat à terme, alors que beaucoup pensaient qu'il saisirait la première occasion, au cours de deux dernières années, pour provoquer la rupture de la coalition, retourner devant les électeurs et tenter d'obtenir enfin une vraie majorité.

Le premier ministre remet ce vendredi 10 octobre la démission de son gouvernement et passe le flambeau à M. Shamir. Comme prévu, M. Pérès prend le portefeuille des affaires étrangères, que détenait son nouveau « patron ». Il le fait dans la sérénité. Du moins est-ce l'impression qui ressort de l'entretien qu'il nous a accordé jeudi à l'occasion d'une brève visite à Paris, qui lui a permis de s'entretenir avec M.M. Chirac et Mitterrand.

M. Pérès est-il décidé à attendre encore deux ans (la fin de la législature) avant de tenter de retrouver son poste de premier ministre ? La réponse est immédiate et catégorique : « Oui, je veux attendre ». Seul un « changement » dans la conduite de l'économie ou dans la politique étrangère - dont les lignes ont été définies en 1984 - pourrait « mettre en danger la coalition », explique-t-il. Mais s'il est disposé à la patience, M. Pérès n'a pas du tout l'intention de se contenter comme « un fonctionnaire », et il entend, à son poste, « poursuivre les initiatives diplomatiques » lancées ces deux dernières années.

« Et si le nouveau premier ministre, fort de son autorité sur tous les membres du cabinet, vous met des bâtons dans les roues ? » Evidemment, il a le droit de diriger la politique étrangère et la possibilité de le faire ; mais moi aussi. J'espère qu'il n'y aura pas de conflit ; en dépit du changement à la tête du gouvernement, nous restons un cabinet de coalition, un cabinet toujours composé de deux partis de force égale et qui doivent travailler conformément aux lignes directrices (du programme) de 1984 (...). Je pense que les travaillistes et le Likoud peuvent œuvrer ensemble à la recherche de la paix jusqu'au moment où on en arrivera à la perspective d'une négociation. Nous pouvons faire ce bout de chemin ensemble. Mais, au moment où il faudra négocier, les deux parties, du fait de leurs divergences, ne pourront plus travailler de concert. Alors, les électeurs israéliens auront à trancher.

« Est-ce que vous envisagez cela avant la fin du gouvernement de coalition (en 1988) ? »

« Cela ne dépend pas que de nous, mais aussi du monde arabe. »

« Mais si M. Shamir ne vous suit pas dans vos efforts pour relancer un processus de paix ? »

« J'ai le droit de poursuivre la politique que j'ai mise en train, rien que me l'interdit dans la Constitution, au contraire, et j'ai l'intention d'être très actif. »

« Vous allez donc continuer à rechercher une négociation avec la Jordanie, ou avec une délégation jordanienne-palestinaise, sur l'avenir des territoires occupés, bien que M. Shamir soit opposé à toute concession territoriale et paraisse de renforcer les implantations dans ces territoires. »

« Oui. Quant aux implantations, elles ne peuvent être décidées que par une réunion du cabinet comprenant autant de ministres travaillistes que du Likoud. Il faut une majorité de voix pour en décider de nouvelles, et donc la situation ne va pas changer. »

« L'OLP s'est exclue elle-même »

« Vous assurez que vous êtes disposés à négocier avec des représentants « authentiques » des Palestiniens. Qu'est-ce que cela veut dire ? »

« Cela veut dire que nous ne jugerons pas nos interlocuteurs sur leurs opinions, sur les propositions qu'ils veulent formuler ; il n'y aura pas de « censure » de notre part à ce niveau. Ce que nous refusons, c'est la violence. L'OLP s'est exclue elle-même, puisqu'elle est engagée dans le terrorisme et refuse d'accepter les résolutions 242 et 338 de l'ONU. Nous avons à faire un choix politique, le roi Hussein ou Arafat : à l'évidence, nous préférons le roi. »

« Comment expliquez-vous la rupture intervenue récemment entre l'OLP et le roi Hussein, alors qu'ils avaient conclu il y a un an un accord prévoyant qu'il pourrait y avoir un jour une confédération jordanienne-palestinaise entre la Cisjordanie et la Jordanie ? »

« Je crois qu'ils ont perdu confiance l'un dans l'autre. Apparemment, l'OLP a posé cinq conditions avant d'accepter le principe d'une telle confédération : que les Palestiniens aient leur propre drapeau, leur propre passeport, leur propre armée, leur propre représentation et finalement qu'il y ait une rotation entre Palestiniens et Jordaniens à la tête de la confédération. Ce qui signifie, en fait, que l'OLP ne voulait pas seulement le contrôle de la Cisjordanie. Elle entendait contrôler toute la confédération, y compris sa composante jordanienne. »

« Vous êtes maintenant partisan non pas d'une conférence mais d'un « forum international » susceptible de patronner d'éventuelles négociations de paix au Proche-Orient... »

« Ce n'est pas important pour nous ; Israël n'a pas besoin d'un tel forum ; nous avons besoin que la Jordanie participe à des négociations avec nous et nous recherchons les moyens de lui faciliter la tâche ; le forum en est un. »

« Mais M. Shamir est opposé à cette idée... »

« Je pense qu'un forum international, qui ne se substituerait pas à des négociations directes entre les parties concernées, qui n'aurait pas le pouvoir d'imposer des solutions, serait une formule acceptable. D'ailleurs, la Knesset en a approuvé le principe, et il est difficile de s'y opposer. »

Le dialogue avec Moscou

« Il y a un réajustement des pourparlers « classiques » entre Israël et l'URSS, qui n'a pas de relations diplomatiques avec vous depuis 1967. Qu'en est-il ? »

« Il s'agit d'ouvrir un dialogue. Je ne crois pas que les Soviétiques aient déjà décidé de changer de politique vis-à-vis d'Israël. Sans aucun doute, beaucoup dépendra des prochaines négociations américano-soviétiques. Je pense que la politique soviétique au Proche-Orient sera déterminée par les conversations entre les deux superpuissances. »

« Comment voyez-vous évoluer le conflit entre l'Irak et l'Iran ? »

« L'issue de la guerre ne se décidera pas sur le front, mais sur la scène politique intérieure des deux belligérents. Militairement, ils ont tous les deux des atouts, pour l'Irak : le potentiel humain, pour l'Iran : la puissance de feu. Ce qui sera décisif, c'est ce qui se passera sur le plan intérieur chez l'un comme chez l'autre. »

« Que pensez-vous de la vague d'attentats terroristes dont la France vient d'être victime ? Est-ce que vous estimez qu'un Etat en est à l'origine ? »

« Le problème avec le terrorisme, c'est que vous n'avez pas un certain groupe, avec une certaine stratégie ; vous avez beaucoup de petits groupes qui ont des relations entre eux et qui, à l'occasion, peuvent choisir une cible commune. Pour ce qui est de la responsabilité d'un Etat, je ne veux pas faire d'hypothèses. Je dirai seulement que trois pays soutiennent vraiment le terrorisme : la Libye, la Syrie et l'Iran. »

« La France souhaite que les troupes israéliennes qui se trouvent au sud du Liban se retirent et que la FINUL puisse se déployer sur cette ligne. N'est-ce pas là un sérieux désaccord avec vos thèses ? »

« Je ne le crois pas. Nous considérons que la FINUL est importante pour le Liban, pas pour Israël. Nous apprécions la contribution de la France à la sécurité du Liban et à la FINUL ; nous ne sommes pas contre cette force, mais nous ne pou-



vous pas en dépendre pour votre propre sécurité.

« Quel jugement global portez-vous sur votre expérience de la cohabitation ? »

« Franchement, c'est un système que je ne recommanderais pas ; mieux vaut disposer d'une vraie majorité, si vous le pouvez. Mais les résultats ont été meilleurs que ce à quoi tout le monde s'attendait. »

Propos recueillis par ALAIN FRACHON.

Une soirée en hommage à David Ben Gourion

Le premier ministre israélien, assisté, jeudi 9 octobre, à l'Opéra royal de Versailles à une soirée de gala donnée à l'occasion du centenaire de la naissance de David Ben Gourion en présence de M. Chirac et de son prédécesseur, M. Fabius.

L'ambassadeur d'Israël en France, M. Ovadia Sofar, a lu un message de M. Mitterrand, qui s'était fait représenter par son conseiller, M. Jacques Aitah.

L'Orchestre de Paris, dirigé par Daniel Barenboim, a interprété la *Troisième Symphonie*, de Chostakovitch, dite *Bach Yeh* (voir page 23, l'article de Jacques Lanchman).

An cours de cette soirée de quarante-huit heures à Paris - son dernier séjour à l'étranger avant qu'il quitte son poste de premier ministre, M. Pérès s'est notamment entretenu avec M.M. Mitterrand et Chirac, avec le président de l'Assemblée nationale, M. Chaban-Delmas, et avec le premier secrétaire du PS, M. Jospin.

MONDES EN DEVENIR LA NOUVELLE VOIE CHINOISE
ou l'air pur du soir
Joseph OWONA
L'analyse du renouveau chinois
M 21 en - 206 p. - 97 F
Berger - Levrault

POUR COMPRENDRE LES RELATIONS EST-OUEST

Jean Elleinstein
GOLIATH CONTRE GOLIATH
Histoire des relations américano-soviétiques

I. L'ENFANCE DES GRANDS (1941-1949)

Fayard
552 pages
125 F

« Le mérite du livre d'Elleinstein est exactement de nous restituer les vrais enjeux... C'est un livre qui devrait prendre sa place dans l'enseignement de l'histoire contemporaine et naturellement, dans la bibliothèque de ceux qui veulent réfléchir à notre destin. »
Pierre DAIX, Le Quotidien de Paris

مكتبة الأمل

Europe

POLOGNE: interdiction du « Conseil provisoire » de Solidarité

Une marge de manœuvre désormais très étroite

Le nouveau « Conseil provisoire de Solidarité » a été déclaré « illégal » et frappé d'interdiction par les autorités polonaises (nos dernières éditions du 10 octobre). Constitué le 30 septembre, le conseil se posait en interlocuteur du pouvoir, et sou-

M. Walesa et ses amis partent d'une logique différente. Ils n'ont, en effet, jamais admis la dissolution de Solidarité par les autorités et considèrent donc que le Conseil provisoire n'est pas une association nouvelle. C'est pourquoi, a expliqué M. Walesa à l'AFP, ses membres ne feront pas « appel » de cette décision administrative auprès du ministre de l'Intérieur, comme ils en ont la possibilité. « Le Conseil poursuivra ses activités dans un esprit de calme et de pondération », a ajouté M. Walesa.

Comme vient de le dire plaisamment Adam Michnik : « Les marxistes ne devraient pas croire aux miracles, et ce serait un miracle si Solidarité cessait tout d'un coup d'exister. » A présent qu'ils ont multiplié les avertissements et qu'ils leur ont donné un habillage légal, les dirigeants polonais vont se rapprocher l'échéance d'une décision plus lourde de conséquences. La logique propre d'un pouvoir qui ne veut rien partager et la pression de « l'appareil » du parti devraient conduire à une nouvelle phase de répression. Il se trouve cependant que le général Jaruzelski, conscient des limites de ces méthodes auxquelles il a si régulièrement recouru, a timidement manifesté l'intention de trouver d'autres solutions.

GRANDE-BRETAGNE: le congrès conservateur

Le chancelier de l'Echiquier annonce la poursuite des privatisations

Le congrès de 1986 marquera-t-il le terme d'un malaise passager ? Ce n'est pas encore certain. Toutefois, même si jeudi 9 octobre le ministre des finances, M. Nigel Lawson, ne s'est pas montré très sûr de lui et a quelque peu déçu son auditoire, le Parti conservateur a manifestement retrouvé confiance en lui-même. Au cours de la semaine, les différents membres du cabinet se sont employés à lui redonner un moral de vainqueur avant des élections qui pourraient avoir lieu dès l'an prochain. Et les congressistes s'attendaient, vendredi 10 octobre, que M. Thatcher, avec la détermination qu'on lui connaît, apportât la touche finale à cette entreprise de relance lors du traditionnel discours de clôture.

Malgré cet embarras, M. Lawson a été très applaudi par la majorité des congressistes, car il a dit ce que celle-ci voulait entendre : la réaffirmation des grands choix du thatchérisme. Il l'a fait en dépit des objections souvent formulées en marge du congrès par les représentants de la minorité modérée, qui souhaitent un peu moins de rigueur afin de combattre un chômage toujours croissant. Dans une Angleterre de plus en plus coupée en deux, le clivage au sein du Parti conservateur traduit aussi la division Nord-Sud. Députés et députés du Nord ont fréquemment souligné la nécessité de dépenses accrues pour la création de nouveaux emplois et pour contrebalancer une propagande efficace du Parti travailliste. Comme plusieurs membres du cabinet, M. Michael Heseltine défend ardemment ce point de vue. L'ancien ministre de la défense, M. Lawson paraît n'avoir guère d'autre choix que de relever

en quelque sorte fait ainsi sa « rentrée » au cours du congrès. M. Lawson a refusé d'entendre ces appels. Il a toutefois rencontré une approbation générale quand il a abordé le sujet des privatisations. Plus encore que ne l'avaient fait ses collègues les jours précédents, il a souligné que le gouvernement était bien décidé à accélérer le processus de dénationalisation. « Nous avons déjà privatisé un cinquième du secteur public, a-t-il dit. Ce sera le tour de British Gas en novembre, puis de British Airways, British Airport et Rolls Royce en 1987. On atteindra alors les deux cinquièmes et, au cours de la prochaine législature, nous privatiserons presque tout ce qui reste. » La veille, le ministre de la défense, M. George Younger, n'avait en aucun cas obtenu un pareil accueil. Il jouait sur du velours, puisqu'il avait la charge d'expliquer à un auditoire amplement convaincu le besoin de maintenir et de moderniser la force britannique de dissuasion nucléaire que les travaillistes veulent supprimer. M. Younger a qualifié d'« incroyable » et de « frivole » l'attitude du Labour et celle aussi des partis centristes de l'Alliance, qui, récemment, n'ont pu parvenir à s'entendre sur ce point - ce qui leur vaut apparemment un très net recul dans les derniers sondages. Les conservateurs ont montré qu'ils détenaient là un atout essentiel et peut-être décisif. FRANCIS CORNU.

Asie

CHINE: la visite du secrétaire américain à la défense

Pékin maintient sa politique d'équidistance à l'égard des Deux Grands

Ce n'est certainement pas une coïncidence si le secrétaire américain à la défense effectue une visite officielle en Chine à la veille du sommet Reagan-Gorbatchev de Reykjavik, et à un moment où l'Amérique et l'Union soviétique discutent à Pékin de la normalisation de leurs relations. M. Casper Weinberger en a profité, en affirmant que le retrait partiel soviétique d'Afghanistan était une « rose », pour mettre les points sur les « i » à la veille de négociations américano-soviétiques. La visite en Chine du chef de la défense américaine, qui était porteur d'un message du président Reagan, a, par ailleurs, permis à M. Deng Xiaoping, après avoir donné récemment un coup de barre en direction du Kremlin, de redresser le gouvernement et de montrer que la politique de la Chine demeurait « indépendante ». Recevant M. Weinberger - qui a également en les honneurs d'une rencontre avec les plus hauts dirigeants militaires et le premier ministre, et qui va visiter le centre de lancement de satellites de Xichang, - M. Deng s'est, en effet, déclaré satisfait des perspectives de développement des relations sino-américaines. Pour sa part, M. Weinberger a estimé que les « perspectives » qu'offrent les relations entre les deux armées sont « bonnes ». Ce qu'a confirmé son

homologue chinois, le général Zhang Aiping, quand il a déclaré au cours d'un toast : « Nous sommes parvenus à un accord sur les perspectives d'une coopération dans le domaine de la technologie militaire. Nous nous sommes mis d'accord pour accélérer le rythme. » Le développement de cette coopération avec les Etats-Unis, a-t-il ajouté, renforcera la capacité des pays amis d'Asie de lutter contre la menace d'agression », bien entendu, sans doute, soviétique. Première visite de navires de guerre américains. Jusqu'à présent, l'Armée populaire de libération chinoise (APL) n'est guère allée au-delà des déclarations d'intention dans le domaine de la coopération militaire, que ce soit avec les Américains ou d'autres, comme les Français. La défense n'est plus précieuse pour une Chine qui, en outre, manque dramatiquement de devises. Mais de telles déclarations de telles manifestations publiques d'amitié, à peine entamées par les sempiternelles plaintes contre la politique américaine à l'égard de Taiwan, indiquent que la Chine n'a pas l'intention de céder entre mesure aux sirènes de M. Gorbatchev. A peine deux mois après les déclarations de ce dernier à Vladivostok et quelques jours après la visite à Pékin du général Jaruzelski, Pékin montre l'importance accordée à l'amitié américaine, même s'il ne s'agit plus d'alliance stratégique.

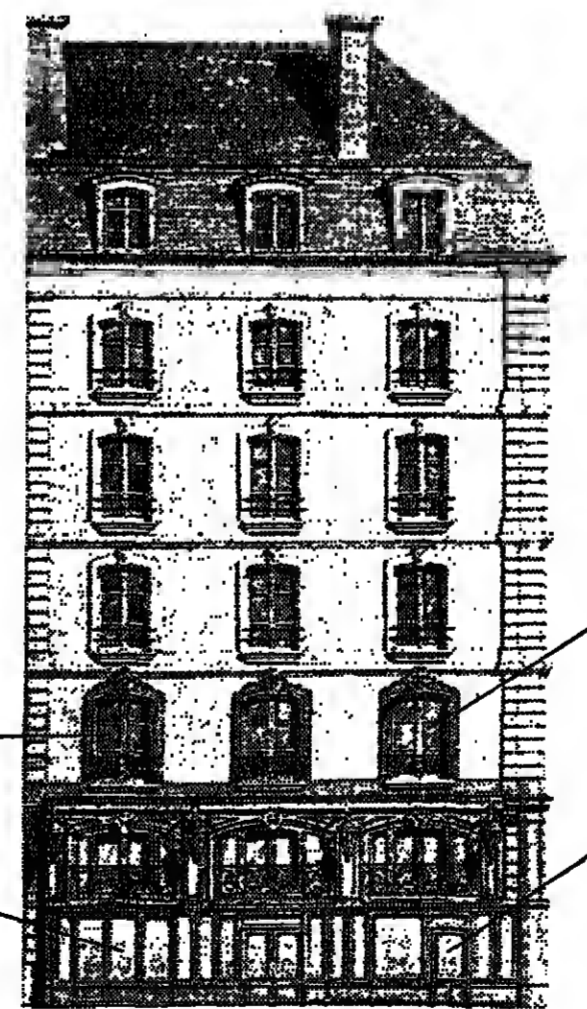
Les efforts du nouveau chef du Kremlin pour s'attirer les bonnes grâces de Pékin et pour tenter de montrer à la Maison Blanche que la Chine n'était plus aussi fiable qu'auparavant en raison de son rapprochement avec l'URSS ont ainsi reçu un coup sérieux. D'autant que, après plus d'un an de discussions, Chinois et Américains viennent de se mettre d'accord pour la première visite « amicale » de navires de guerre américains en Chine. Trois bâtiments sont attendus du 5 au 11 novembre dans le port de Qingdao. L'épineuse question de savoir si ces bâtiments sont ou non porteurs d'armes nucléaires semble avoir été résolue de la manière la plus diplomatique, chacun s'abstenant de poser à l'autre des questions délicates, alors que l'an dernier la solution s'avait pu être trouvée. Combien de temps la Chine pourra-t-elle se payer le luxe de sa politique d'un coup à gauche, un coup à droite, un petit pas par-ci, un petit pas par-là, deux pas en avant, un autre en arrière, un appel du pied au Kremlin, un autre à la Maison Blanche ? Surtout avec des forces armées dont la crédibilité stratégique ne cesse de baisser, surtout depuis la « leçon » manquée de 1979 face aux Vietnamiens. PATRICE DE BEER.

Le décès du maréchal Liu Bocheng Le héros de toutes les batailles

Le maréchal Liu Bocheng est mort à Pékin, le 7 octobre, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Li « dragon borign », ainsi qu'il avait été surnommé depuis qu'il avait perdu un œil au cours des combats des années 20, avait démissionné de toutes ses fonctions en 1982. Fils d'un musicien ambulant du Sichuan, il participe à la révolution de 1911 qui renversa l'empire mandchou. Entré au PC en 1926, il fut de tous les grands « coups », depuis l'insurrection de Nanchang jusqu'à la « longue marche ». Formé à l'académie française à Moscou, il suivit, au cours de la « longue marche », l'armée populaire des embuscadés meurtriers des tribus loles en devenant frère de sang de leur chef, dont il partagea la langue. Pendant la guerre sino-

japonaise, Liu Bocheng eut comme commissaire politique de la 129^e division de la 8^e armée de route, M. Deng. Leur association fut le point de départ de la fulgurante carrière de ce dernier. Liu Bocheng contribua grandement à l'écrasement des forces du Kuomintang au nord du Yangzi avant de poursuivre les fuyards jusqu'au Fujian, en face de Taiwan. Ce qui lui valut tous les honneurs après la fondation de la République populaire : maréchal, membre du politburo du PC, commandant de l'académie militaire, vice-président de la commission de la défense nationale, puis de celle des affaires militaires du parti, juste derrière Mao Zedong et Lin Biao. Il ne se manifesta guère dans le domaine politique, ce qui lui permit de traverser sans encombre la tourmente de la révolution culturelle. P. de B.

LAPEROUSE restaure les passions



DÉCORATEUR Pierre Pothier ARCHITECTE Alain Cornet SALLE LAPÉROUSE Ouverte pour le public avec vue sur la Seine. BAR Pour boire un verre entre amis de midi à 1 heure du matin.

MENU 200 F Service compris. 7 SALONS PARTICULIERS Pour les dîners d'affaires de 4 à 14 places. TOUS LES JOURS de midi à 1 heure du matin. FLYTS DE MER A volonté ! Lapérouse retrouve sa spécialité des années 20.

Pourquoi n'aurait-on qu'une passion ? Pourquoi pas deux, trois ou quatre ! Aussi dévorantes les unes que les autres. La passion des grands crus millésimés, des dîners de fête ou des dîners d'affaires. Des dîners dans une salle somptueuse où l'on a le plaisir d'être vu et de regarder les autres. La magie de se retrouver dans un décor chargé d'histoire. Lapérouse a compris que « passion » s'écrivait au pluriel. Avec sa cuisine traditionnelle, ses fruits de mer, son bar, Lapérouse restaure les passions. Chez Lapérouse, on peut avoir toutes les passions, et en changer, avec la délicieuse impression de rester fidèle.

Lapérouse

51, QUAI DES GRANDS AUGUSTINS - 75006 PARIS - RÉSERVATIONS 43.26.68.04

Politique

les critiques des barristes et des giscardiens

Les déclarations de M. Giscard d'Estaing rendent perplexes l'Hôtel Matignon

Jamais la mise en œuvre de l'article 49-3 de la Constitution, dont pourtant M. Chirac ne s'est pas privé depuis le 2 avril dernier...

Les critiques formulées à ce sujet contre le gouvernement par M. Giscard d'Estaing, qui a prodigué au premier ministre les mêmes évergences...

Dans l'entourage de M. Chirac, on distingue, toutefois, entre la nature des conseils donnés. On constate que l'application de la Constitution « n'a pas fait un pli »...

M. Bandouin, porte-parole du premier ministre, a été chargé par ce dernier de rappeler jeudi que « la règle du jeu avait été respectée en tous points ».

M. Bandouin a expliqué aussi que « le recours au 49-3 est devenu plus justifié que le Parlement, par...

une loi d'habilitation, a délégué son pouvoir législatif au gouvernement. Le point essentiel était le rétablissement du scrutin majoritaire et sur cette loi...

« Un leader du PR »

M. Bandouin, répondant ensuite aux suggestions présentées - la formule est assez drôle mais pas méchante - par « un leader du Parti républicain, l'ancien président de la République »...

On établit ainsi à l'Hôtel Matignon une distinction entre les comportements. L'actuel chef de l'Etat demeure dans les limites de ses pouvoirs constitutionnels...

accompagnés de critiques plus sévères sur la lettre contre le terrorisme et la politique arabe du gouvernement.

L'intervention de M. Giscard d'Estaing se produit au moment où l'UDF apparaît divisée entre plusieurs tendances, ainsi que devait le montrer le scrutin pour l'élection du président de la commission des affaires étrangères...

On se demande donc dans les milieux proches du gouvernement si M. Chirac n'est pas en train de devenir pour ses « partenaires-concurrents » de la majorité un personnage trop important...

Le premier ministre, qui supporte seul le poids de la lutte contre le terrorisme, voit sa cote de popularité monter sensiblement dans les sondages...

Pour M. Chirac, qui a fait il y a six mois le pari que la cohabitation était une expérience qui pouvait réussir, l'heure de vérité approche.

ANDRÉ PASSERON.

Le sumô à la française

N'en déplaise aux experts japonais, le sumô, ce sport sacré qui tient en ce moment la vedette à Bercy, est en passe de devenir aussi une spécialité française.

Le président de la République et le premier ministre font semblant de s'affronter sans agressivité, alors qu'un véritable combat des deux attend le moment le plus opportun pour faire basculer l'autre en dehors de l'arène.

M. Chirac sait qu'il n'a pas les moyens d'éjecter M. Mitterrand du cercle. Certes, le chef du gouvernement pourrait essayer d'accueillir le chef de l'Etat à une position trop inconfortable pour être tenue longtemps...

L'option prise par le Parti socialiste, qui mise sur la durée de la cohabitation jusqu'à cette échéance pour restaurer son crédit, aurait même plutôt tendance à l'encourager dans cette voie.

A l'épreuve de force, M. Chirac préfère, pour le moment, le travail de sape agrippé de manœuvres de contournement.

simplement comme si M. Mitterrand n'existait pas. Il se pose en seul patron de l'exécutif. M. Mitterrand refuse de signer les ordonnances sur le nouveau découpage électoral ? M. Chirac n'en a cure. Il sait qu'il aura sûrement le dernier mot, grâce au soutien de sa majorité parlementaire.

Dans ce round d'observation, M. Mitterrand n'est pas dupe. Il perçoit les desseins de son adversaire. Il s'accroche, s'accroche sur terrain et même déjà, lui aussi, sa propre pré-campagne présidentielle, ainsi qu'un témoin, en particulier, ses nombreux déplacements.

Deux « complices objectifs »

Candidat à sa propre succession ? M. Mitterrand le serait assurément si, à la suite d'événements imprévisibles, la cohabitation devait aboutir à une rupture prématurée.

Quelles circonstances ? D'éventuelles difficultés économiques et sociales ? Rien ne permet d'affirmer que les socialistes en seraient les principaux bénéficiaires.



6 3

L'élection cantonale partielle de Sarcelles-Nord-Est

Un test pour la majorité

A toute chose malheur est bon. Après la démission affichée dans son camp lors des élections sénatoriales du 28 septembre, qui ont coté à M. Pomiatowski un siège au palais du Luxembourg...

A gauche, la candidate communiste, M^{me} Marie-Claude Beaudouin, conseillère municipale réélue dimanche le 28 septembre, dans la réélection en mars 1985 a été accusée, rapporté à son compte le slogan de la « force tranquille ».

Le résultat, quel qu'il soit, ne modifiera en rien la tendance politique

Le contentieux sénatorial devant le Conseil constitutionnel - Le Conseil constitutionnel a été saisi de nouveaux recours le 10 octobre concernant les résultats des élections sénatoriales, du 28 septembre. Est ainsi visé le scrutin de la Guedeloupe, notamment par MM. Léopold Héline (RPR) et Nathalie Ena (div. d.), qui avaient respectivement obtenu 191 voix et 154 voix, et qui contestant l'élection de leurs adversaires, MM. Henri Bengou (app. PC) et François Lousy (PS). Ces derniers avaient recueilli 387 et 373 suffrages.

de conseil général dirigé par le sénateur contrariste, M. Pierre Salvi. Mais tout ce qui touche à Sarcelles revêt, depuis trois ans un caractère symbolique : elle fut, en effet, la première commune à avoir ses élections municipales de 1983 annulées par le Conseil d'Etat.

Depuis le dernier découpage cantonal, la commune est divisée en deux secteurs : Sarcelles-Sud-Ouest, détenus par le nouveau maire, et Sarcelles-Nord-Est, remportée en 1983 par M^{me} Beaudouin avec trente-trois voix d'avance sur son rival, M. Jean-Pierre Urviez, UDF-CDS.

Les ambitions personnelles oubliées

L'incident avait fait grand bruit en mars 1985 car, émanant ou non du Front national - qui avait démenti en être à l'origine - ce tract avait révélé spectaculairement les dissensions et les querelles de personnes au sein de la majorité locale.

Aujourd'hui, si M. Nahum, privé depuis lors de sa délégation d'ad-

joint un maire, a choisi de se représenter, la majorité, elle, tirant leçon des sénatoriales, a préféré faire cause commune en gommant les ambitions personnelles et se investissant dès le premier tour M. Urviez. Ce choix des élus-majors est apprécié également au niveau local. Pour deux raisons : le RPR est plus représenté à Sarcelles que l'UDF, et les élus locaux parviennent difficilement à taire leurs rivalités.

Le PS présente M^{me} Marie-Jeanne Lafont, qui siège dans la minorité au conseil municipal.

Mais c'est vers la candidature communiste que la majorité désèche ses plus belles fûtes. Parce qu'elle est conseillère générale sortante, mais surtout parce qu'elle a su rendre populaire auprès des Sarcellois et que sa récente réélection aux sénatoriales est un atout non négligeable.

Pour M. Urviez en effet, il ne fait aucun doute que le tract à l'origine de l'annulation et attribué au Front national est un faux émis par le PC lui-même. Ce que dément M^{me} Beaudouin, qui a déposé, lundi 6 octobre, une plainte en diffamation avec constitution de partie civile.

L'extrême droite sera doublement présente avec M. Gilbert Corinnet pour le Front national, ancien responsable fédéral remplacé à ce poste par M. Yves de Cost-Gourden, avocat de M. Jean-Marie Le Pen, et par M. Louis Girard, candidat de l'Association pour le 12 mars et contre le vote des immigrés. M. Pascal Boucot, pour les Verts, et M. François Froidou, pour le MPPT, complètent la liste des candidats qui seront en compétition.

JACQUELINE MELLON.

En Nouvelle-Calédonie

Les miraculés du massacre de Hienghène

La section calédonienne de la Ligue des droits de l'homme a vivement protesté, mercredi 8 octobre, à Nouméa, contre l'ordonnance de non-lieu rendue par le juge François Senuar chargé d'instruire l'affaire de la fusillade de Hienghène (Le Monde daté 5-6 octobre). Elle a souligné qu'il n'y avait jamais eu, de la part de ce magistrat, ni reconstitution des faits ni confrontation entre les sept inculpés et les rescapés de cette embuscade qui a fait dix morts.

HIENGHÈNE de notre envoyé spécial

« Don de votre vie, don de votre sang, par la terre aimée, vos frères, vos valeurs, vos jeunes enfants en pleurs, dans un geste suprême, vous offrant en holocauste et orienté liberté. » Ce poème de M. Jean-Marie Tjibaou est gravé sur une stèle plantée en bord de piste, là précisément où éclata, un soir de pleine lune, le feu de la fusillade le 5 décembre 1984, à l'entrée de la vallée de Hienghène.

« On est révoltés, mais on est des Kanakas civilisés. Il ne faut pas se lancer aveuglément dans des actions désordonnées, surtout quand Jean-Marie Tjibaou est à l'ONU », explique M. Bernard Maepas, un jeune de Tiendanite. Ce planteur de café déteint un bien triste titre de gloire. Il est l'un des sept rescapés, les miraculés du massacre, ceux qui, rampant dans l'herbe ou plongeant dans la rivière, ont pu franchir le rideau de plomb. Il raconte, le regard presque indifférent : « La première équipe était du côté de la maison de Mitride : elle a déchargé la fusillade, assaillant les véhicules bloqués par le tronçonneuse. J'ai sauté de l'arrière de la camionnette pour me précipiter vers la rivière. C'est alors que la deuxième équipe, cachée dans la petite prairie qui sépare la piste de la rivière, est entrée à son tour en action. J'ai été entraîné à la main et au bas-ventre. J'ai vu les assassins tacher les chiens pour repérer les blessés qu'ils achevaient à bout portant. Avec leurs lampes-torches ils éclairaient la rivière pour achever également les corps qui flottaient. Ils viciaient leurs chargeurs en nous insultant : « tas de maqueriaux, on vous a bien eus. »

Une fois les 212 douilles au sol, la piste des « miraculés » s'est aussitôt dirigée vers la tribu de Tiendanite pour incendier la case de M. Tjibaou avant de disparaître dans la chaîne montagneuse.

Des points d'interrogation

« Légitime défense », a décrété le juge d'instruction. Les inculpés auraient riposté à une égression imminente. Les militants FLNKS de Tiendanite, affirmant-ils, devaient incendier ce soir-là des maisons, dont celle de M. Mitride. Explicitement un peu hâtive : pour le FLNKS, la violence n'était plus à l'ordre du jour en ce 5 décembre. Arrivé à la veille à Nouméa, le nouveau haut commissaire M. Edgard Pisani, venait d'obtenir le levé des barreaux en échange de la libération de dix-sept prisonniers indépendantistes, et l'ouverture de négociations.

La fameuse réunion du centre culturel de Hienghène d'où sor-

taient les occupants des deux camionnettes avait précisément pour objet de « calmer le jeu ».

Mais surtout, si incendie du domicile de M. Mitride il devait y avoir, ce n'était pas à la tribu de Tiendanite de s'en charger. « Les maisons sont incendiées uniquement par ceux qui en revendiquent la propriété ; sur le plan coutumier, on ne peut pas aller saquer un bien revendiqué par un autre clan », explique M. Joseph Bousart, membre de la chefferie du district de Hienghène et dirigeant du FLNKS local. Or la propriété de M. Mitride était revendiquée par la tribu de Warap.

Restent de nombreux points d'interrogation : l'ambuscade était-elle vraiment une « réaction à chaud » ? Dans les jours qui précéderont la fusillade, M. Raoul Lapetita avait témoigné d'une fébrilité peu ordinaire. Aux Européens il faisait dire qu'ils devaient quitter Hienghène car des « événements » graves se préparaient. Aux Mélanésiens de la tribu de Poinjap il annonçait que « des milliers d'anti-indépendantistes allaient arriver par la chaîne ». Un hélicoptère privé, de couleur blanche, fut d'ailleurs aperçu dans le ciel de Hienghène à cette époque.

Les va-et-vient de véhicules entre la propriété Mitride et la poste du village, lieu de ralliement des anti-indépendantistes, furent également d'une fréquence inhabituelle quelques heures avant la fusillade. Un Européen, témoin passif de la fusillade, aurait même incendié sa propre maison pour accréditer la thèse des « représailles » du FLNKS. « Je l'ai vu mettre le feu à son habitation et il est reparti, craintif, en se retournant tout le temps », se souvient aujourd'hui son voisin M. Soeradi, un retraité indonésien. Une mise en scène ?

Un dernier fait, qui a peut-être son importance : tout le monde pensait, y compris le gendarmier, que M. Jean-Marie Tjibaou assistait à la réunion au centre culturel alors qu'il était à Nouméa. Mais si cela avait été le cas, il aurait pu figurer parmi les victimes de l'embuscade.

FRÉDÉRIC BOBIN.

DÉFENSE

Pour permettre un arbitrage de M. Chirac

La loi de programmation sera arrêtée dans un mois

Le porte-parole du premier ministre, M. Denis Baudouin, a annoncé, jeudi 9 octobre, que MM. François Mitterrand et Jacques Chirac s'étaient mis d'accord, la veille, pour qu'un conseil de défense, convoqué au début de novembre, examine la prochaine loi de programmation militaire. Il a aussi précisé que M. Chirac devra encore arbitrer, avant cette réunion présidée par le chef de l'Etat, entre le ministre de l'économie et des finances, M. Edouard Balladur, et le ministre de la défense, M. André Giraud, à propos de l'ajustement des moyens budgétaires aux besoins militaires.

M. Baudouin confirme indirectement deux informations. D'abord, il n'est pas question, cohabitation oblige, de déroger à la règle qui soumet la loi de programmation militaire à l'approbation d'un conseil de

M. Giraud : on ne peut tout faire à la fois

CHERBOURG de notre correspondant

Un arsenal à la pointe de toutes les nouvelles technologies : c'est ce que M. André Giraud, ministre de la défense, a découvert, jeudi 9 octobre à Cherbourg, le port où naissent tous les sous-marins français, à l'occasion de sa première visite à un arsenal de l'Etat. Cette entreprise de la marine est assurée, de surcroît, d'embarquer quelque mille personnes de plus en 1988, un cas sans doute unique dans la construction navale actuelle. Cette situation, certes, n'a pas empêché l'agitation syndicale aux abords de l'arsenal, à l'arrivée du ministre. La grève de la CGT, et, dans une moindre mesure, celle de la CFDT trouvent aujourd'hui à Cherbourg une raison de se manifester en dehors de l'établissement, aux côtés des trévins voisins des Constructions mécaniques de Normandie (CMN), qui ont annoncé le licenciement de quatre cent trente ouvriers sur un effectif de mille cinquante.

Le ministre a, malgré tout, pu découvrir au pas de charge au chantier en plein devenir, qui reçoit depuis quelques semaines les plus grosses machines-outils en service dans le pays. Manifestement, M. Giraud tenait à voir, par lui-même, ces grands travaux qui mobilisent la majeure partie des ressources budgétaires que la marine consacre actuellement à ses infrastructures. Plus d'un milliard de francs, valeur 1980, c'est à dire le prix d'un sous-marin nucléaire d'attaque avec ses armes.

Préjugé favorable

Mais c'est sur les choix budgétaires que le ministre était le plus attendu au cours de sa visite. Le porte-parole a-t-il été content de préjugé favorable ? Il a répondu de répondre M. Giraud, qui affirme que rien n'a été fait pour arrêter ce programme. Le nouveau missile M-5 de la marine en concurrence avec le missile mobile SX de l'armée de l'air ? « Toutes les dispositions ont été prises pour faciliter sa mise en œuvre vers la fin du siècle. »

« Les grandes enveloppes du budget sont connues, a ajouté M. Giraud. Elles privilégient les équipements, mais on ne peut tout faire à la fois, et l'une des priorités ne se discute pas : c'est la force de dissuasion qui doit rester au meilleur niveau. »

Dans une interview accordée la veille à notre confrère la Presse de la Manche, M. Giraud avait indiqué que le programme des rejets M-4 qui intéresse à la fois Brest et Cherbourg — chaque arsenal étant chargé d'adapter deux sous-marins aux missiles déjà embarqués sur l'Inflexible — ne serait pas remis en cause, les engagements définitifs devant être pris avant la fin de l'année. Il indiquait également qu'un huitième sous-marin nucléaire (SNA) serait inscrit au budget de 1987, ainsi que le sous-marin lance-missiles NG (nouvelle génération), qui sera inscrit dans la loi de programmation 1987-1991, et qui devrait être mis sur cale à la fin de l'année prochaine pour entrer en service en 1994.

Ce sous-marin emportera, dans un premier temps, des M-4, mais il sera prévu pour accueillir ultérieurement les nouveaux missiles M-5, a expliqué M. Giraud.

RENÉ MORAND.

défense, présidé par le chef de l'Etat, chef des armées, préalablement à l'adoption par un conseil des ministres. Ensuite, il est évident que la préparation de ce texte oppose vivement l'administration des finances à la défense.

La décision de réunir le conseil de défense, auquel participent également les principaux chefs militaires, a été prise le mercredi 8 octobre, selon M. Baudouin, lors d'un entretien du président de la République avec le premier ministre et le ministre de la défense après le traditionnel conseil des ministres. « Cet entretien, a ajouté le porte-parole du premier ministre, a porté sur les différentes étapes qui doivent marquer la préparation de la loi de programmation militaire et les différentes questions qui sont actuellement l'objet de discussions ont été abordées au cours de la conversation » entre les trois responsables.

M. Baudouin a précisé, à propos de « l'ajustement des moyens aux besoins » qui doit faire l'objet d'arbitrages du premier ministre entre le ministre de l'économie et des finances et le ministre de la défense, que M. Chirac n'avait pas encore rendu son avis sur l'ensemble des problèmes que pose le financement de cette loi.

Un exercice funambulesque

La loi de programmation militaire, qui est en préparation, est la sixième de ce genre depuis 1960, date de la création de cette institution par le général de Gaulle, et elle doit couvrir, en principe, les cinq années de 1987 à 1991. La dernière loi de programmation militaire 1984-1988 avait été arrêtée en 1983 par le premier ministre de l'époque, M. Pierre Mauroy, et par son ministre de la défense, M. Charles Hernu. Dès sa nomination après les élections législatives de mars dernier, le premier ministre, M. Chirac, a annoncé son intention d'interrompre l'exécution de cette loi qui, s'il est expliqué, n'était plus applicable car, depuis quelques années, les budgets militaires ne progressaient plus.

M. Chirac a donc imposé à son ministre de la défense de réaliser, en

quelque sorte, un double exploit en quelques mois : préparer simultanément le projet de budget de la défense pour 1987 et la nouvelle loi de programmation militaire. Aucun de ses prédécesseurs, MM. Yvon Bourges et Charles Hernu, qui avaient eu à résoudre la même difficulté, en 1974 et en 1981, ne l'avait fait avant lui. L'un et l'autre ont préféré, avec sagesse, instaurer une pause d'un an, avec l'espoir de rattraper les retards des lois précédentes, quitte à prendre leur temps pour définir ultérieurement, sur d'autres bases, une nouvelle loi relevant de leur responsabilité.

Une pratique ancienne

A l'Assemblée nationale, les députés de la commission de la défense, de la majorité comme de l'opposition, s'ont pas appréciés, en règle générale, cet exercice un peu funambulesque de faire coïncider le démarrage d'une nouvelle loi de programmation militaire avec la fixation du premier budget de la défense de la législature.

Cette procédure a, en effet, contraint M. Giraud à mettre entre parenthèses, dès le projet de budget de la défense pour 1987 qu'il a présenté récemment en commission, l'exécution de trois programmes majeurs d'armement (le porte-avions à propulsion nucléaire, l'avion-radar AWACS et l'avion de combat futur Rafale) qu'il n'est pas assuré, actuellement, de pouvoir financer, faute d'une loi de programmation militaire qui ait été approuvée. Des députés font ainsi observer que le débat prévu à la fin du mois d'octobre, au Parlement, sur le projet de budget pour 1987 risque d'être « tronqué », selon l'expression de l'ancien ministre, M. Paul Quilès, puisque, au même moment, ni le conseil de défense ni a fortiori le conseil des ministres n'auront été en mesure de déterminer les orientations de la prochaine loi de programmation. M. Giraud a seulement indiqué, en commission, que, si cette loi de programmation imposait encore des choix, les programmes de porte-avions et d'avion de combat futur seraient affectés en priorité.

La difficulté actuelle vient du fait que la défense réclame, entre 1987

et 1991, environ 500 milliards de francs de crédits d'équipement pour financer la totalité de ses grands projets d'armement nucléaire et classique, tandis que l'administration des finances se concentrerait de lui en allouer 400 milliards de francs.

M. Giraud est conscient du fait que, s'il a obtenu pour 1987 un projet de budget satisfaisant, avec 169,2 milliards de francs au total, dont 85,8 milliards pour les dépenses d'équipement, il n'est pas certain de pouvoir rééditer la même prouesse pour chacune des quatre années suivantes de la loi de programmation militaire.

Dans ces conditions, des députés de la commission de la défense prêtent au gouvernement l'intention de vouloir revenir à une pratique du temps du général de Gaulle, qui avait été, pour les deux premières lois de programmation (1960-1964 et 1965-1970), de n'inscrire, dans le texte, que les seules dépenses affectées aux programmes dits « majeurs » représentant, respectivement dans les deux cas, 38 % et 67 % des investissements projetés. Ce n'est que lors de la troisième loi (1971-1975) que l'ensemble des crédits d'équipement ont figuré dans le document soumis à l'approbation du Parlement. Il a même fallu attendre la quatrième programmation (1977-1982) pour que toutes les dépenses militaires (fonctionnement et équipement) soient prises en compte dans le texte de loi.

Mais les députés ne redoutent pas seulement que la programmation 1987-1991 soit présentée de façon volontairement partielle, voire parcellaire, en ne retenant, elle aussi, que les seuls projets d'armement « majeurs » et en restant discrète sur le coût de tous les autres systèmes d'armes choisis. Ils craignent également que le gouvernement décide d'abandonner toute référence implicite du budget de la défense par rapport aux ressources nationales, exprimées en valeur du produit intérieur brut. Quel que cas, les engagements financiers du gouvernement ne seraient plus contraignants.

JACQUES ISNARD.

SCIENCES

Le budget de la recherche

Le solde des militaires

M. Alain Devaquet, ministre chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, a présenté, jeudi 9 septembre devant la presse, la réforme du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) qu'il avait exposée la veille en conseil des ministres. Réaffirmant la nécessité de « l'existence et de l'unité » de l'établissement, le ministre a souligné que ce dernier devait avoir pour mission de « faire reculer les limites de l'inconnu » dans toutes les sciences, précisant qu'il s'agit dans ce terme les sciences humaines et sociales. Il a souligné aussi voir l'organisation mieux « accrue » dans l'université et le monde économique.

Les dépenses nationales consacrées à la recherche et au développement, rapportées au PIB, sont en augmentation de 6,8%. Alors que l'époque est au « désengagement de l'Etat », ont noté les conseillers du ministre, « ce budget confirme le maintien du caractère prioritaire de la recherche » pour le gouvernement.

M. Devaquet semble donc être un ministre heureux. D'autant que si l'on compare les chiffres qui viennent d'être rendus publics avec ceux présentés par ses services fin août — 40 milliards de francs (le Monde du 21 août) — on serait tenté de conclure qu'en un mois et demi, M. Devaquet a réussi à doubler ses crédits ! Il n'en est rien évidemment. La différence provient simplement du fait qu'entre temps ont été prises en compte les sommes destinées à la recherche militaire (30,8 milliards de francs), ainsi que d'autres (notamment certains salaires de personnels de la recherche universitaire), qui n'étaient pas comptabilisés précédemment. Les services du ministre de la rue Descartes ont ainsi créé une nouvelle notion, celle d'« effort budgétaire de recherche et développement » (EBRD) qui recouvre l'intégralité des dépenses que l'Etat alloue à ces secteurs. Cela offre une vue globale du problème, cela rend aussi les comparaisons extrêmement difficiles avec les budgets précédents.

M. Devaquet a d'autre part précisé qu'il voulait « clarifier » le rôle du Comité national (instance consultative du CNRS). Il a justifié les modifications apportées dans le mode d'élections de ses membres par le fait que l'ancien système avait « accru, bien au-delà du légitime, le pouvoir syndical ». (Le Monde daté 14-15 septembre).

Le ministre a aussi présenté l'ensemble des financements pour la recherche et le développement technologique, qui, « dans le contexte rigoureux du budget 1987 », s'élevait à 80 milliards de francs, en progression de 8,1% (par rapport à 1986 et en francs constants).

On peut, toutefois, constater que la recherche militaire est, ici, la grande gagnante puisque ses crédits augmentent de 5 milliards de francs par rapport à 1986. La composante civile est moins favorisée. Certes, M. Devaquet a réussi à « sauver les meubles » et il a même obtenu une augmentation de 6,1 % des crédits (21 milliards de francs) gérés par son ministère (et qui sont essentiellement destinés aux organismes de recherche). Mais le budget global affecté à la recherche civile ne progressait que de 0,6 %, cela signifie que d'autres postes sont en stagnation, voire en régression. C'est essentiellement le cas des aides à la recherche industrielle.

Certes, l'entourage de M. Devaquet constate, avec juste raison, que l'industrie sera la principale bénéficiaire des retombées des importants crédits de recherche alloués au ministère de la défense. Il est que ce ne sont pas forcément les mêmes entreprises qui profitent de la main civile et de celle des militaires. C'est ce que souligne le Conseil supérieur de la recherche et de la technologie (CRST) — groupe de « sages » qui conseille le ministre. Il note, en effet, que l'affectation des crédits de la recherche militaire « est traditionnellement concentrée sur un nombre limité de domaines » (aéronautique, électronique, nucléaire, espace...), ce qui

ELISABETH GORDON.

● PRÉCISION. — Après la parution dans le Monde daté 5-6 octobre, d'un article sur l'assassinat de Glenn Souham, M. Gérard Dubigny, avocat de M. Gérard Souham, père de la victime, nous prie de préciser que son client, contrairement à ce que nous avions écrit, n'est pas le descendant du général d'empire, celui-ci étant décédé en 1837, sans descendance mâle.

JUSTICE

En marge de l'affaire du Carrefour du développement

Commerce des armes et bizarreries bancaires

En marge de l'affaire du Carrefour du développement, instruite à Paris par M. Jean-Pierre Michau, un juge d'instruction de Bobigny, M. Hervé Lehman, vient d'inculper de complicité de banqueroute un responsable d'une agence de la Société générale.

En juillet dernier, ce même juge avait, dans cette affaire de banqueroute, inculqué et fait écrouer M. Christian Bieber, déjà impliqué dans l'établissement de fausses factures au profit du Carrefour du développement, mais non encore inculqué pour ce motif.

Gérant d'une société de transit travaillant en liaison avec la mission militaire du ministère de la coopération de M. Christian Nucci, M. Christian Bieber bénéficiait de curieux traitements de faveur. Après avoir acheté en 1983, en Israël, des obus et des canons américains destinés au Tchad, alors que sa société, la TTCI, n'était aucunement habilitée à l'exportation de matériel de guerre, il devait servir l'an dernier, affirme-t-il, d'intermédiaire dans une opération importante de vente d'armes à l'Iran. Coup de bluff ? La banque de M. Bieber, la Société générale, lui a, en tout cas, accordé un découvert très inhabituel — l'un de ses responsables d'agence vient d'être inculqué pour ce motif. Quant aux données, elles n'ont jamais donné suite à l'enquête de 1985 sur certaines opérations litigieuses menées par M. Bieber.

La TTCI a été fondée pendant l'été 1983 par celui-ci, ancien employé d'une autre société de transit, Transcap, qui entretenait des relations privilégiées avec la mission militaire de coopération. M. Bieber a, d'ailleurs, « décroché » sa première affaire, expliquera-t-il lors de ses interrogatoires, grâce au colonel Tito, futur inculqué dans l'affaire du Carrefour du développement. Pour son rôle dans l'acquisition en Israël de douze canons de 106 et de six cents obus, destinés à être offerts au Tchad, en préface de l'opération Manta, M. Bieber a perçu une commission d'environ 800 000 francs. Cette opération connue depuis plusieurs mois, a eu aucune répercussion judiciaire.

Ensuite, la TTCI a semblé végéter, ne réalisant que quelques opérations, comme l'importation de peaux de chèvres africaines. En 1984, alors qu'un autre ancien de Transcap, M. Philippe Leroy — inculqué lui aussi dans l'affaire du Carrefour du développement — a rejoint temporairement la TTCI avant de fonder la SOCOIRA, se met en place le système de fausses factures grâce auquel le chef de cabinet du ministre de la coopération, M. Yves Chelier, récupère de fortes sommes en espèces qui seront utilisées, dit-il, à l'occasion du sommet franco-africain de Bujumbura. La TTCI établit des factures ne correspondant à aucune prestation, encaisse le chèque tiré sur le compte de l'association Carrefour du développement et la somme est, ensuite, retirée en liquide et apportée à son ministère, diminuée de la commission de la société.

Alertés par le fait que les droits de douane n'ont pas été réglés, les services douaniers convoquent alors

POLICE

● Mouvement de solidarité en faveur d'un jeune homme malmené par des policiers. — Près de deux cents personnes rassemblées jeudi soir 9 octobre à l'Hôtel de Ville de Champigny (Val-de-Marne) sur l'appel du maire communiste pour « soutenir la famille du jeune Stéphane Salort, tabassé par la police » lors d'un récent contrôle routier. (Le Monde du 7 octobre) ont voté une motion « condamnant les agissements de certains policiers » et demandant que « des sanctions soient prises ». Un certificat médical, établi le soir même de l'incident à l'hôpital Necker, indique que Stéphane Salort souffrait de quelques contusions et d'une perforation d'un tympan. L'IGS (inspection générale des services) n'a été saisie, jeudi soir, le père du jeune homme, qui a porté plainte, a affirmé « ne pas contredire l'ensemble de ce qui est rapporté dans cette ville ». Pour sa part, le maire de Champigny, M. Jean-Louis Bergeron, a annoncé que la défense du jeune homme et de sa famille serait prise en charge par la commune.

● PRÉCISION. — Après la parution dans le Monde daté 5-6 octobre, d'un article sur l'assassinat de Glenn Souham, M. Gérard Dubigny, avocat de M. Gérard Souham, père de la victime, nous prie de préciser que son client, contrairement à ce que nous avions écrit, n'est pas le descendant du général d'empire, celui-ci étant décédé en 1837, sans descendance mâle.

M. Bieber. Celui-ci leur avoue qu'il s'agit de fausses factures. Cependant, comme le Canard enchaîné l'a révélé en juillet, l'enquête de la direction nationale des enquêtes douanières n'aura aucune suite jusqu'à ce qu'éclate le scandale du Carrefour du développement.

Facilités de trésorerie

Bizarrement, alors que la TTCI a une activité très réduite, l'agence de Roissy de la Société générale continue de lui accorder des facilités de trésorerie. M. Christian Bieber, il Carrefour du développement, mais non encore inculqué pour ce motif.

An total, la TTCI se trouve avec un découvert bancaire de près de 4 millions de francs et M. Bieber avec un découvert personnel de 1,3 million de francs, une somme très importante pour un simple particulier.

Chargé de ce dossier — annexe par rapport à celui du Carrefour du développement, attribué à M. Jean-Pierre Michau, — M. Hervé Lehman, juge d'instruction au tribunal de Bobigny, a inculqué de banqueroute et d'abus de biens sociaux et fait écrouer M. Bieber en juillet dernier. La semaine dernière, il a aussi inculqué de complicité de banqueroute le responsable de l'agence de la Société générale, M. Beaufour. Il est reproché à ce dernier d'avoir en quelque sorte soutenu artificiellement la TTCI.

An siège de la banque — que M. Beaufour, loin d'être sanctionné par ses supérieurs, a rejoint en juillet 1985 — on révoque cette accusation. Le banquier, dit-on, a réalisé une série d'opérations classiques. Mais surtout, affirme-t-on, il s'est entouré de garanties et a en aucun cas accordé de tels découverts à la légère. En fait, le responsable d'agence de la Société générale, M. Beaufour, semble avoir obtenu un certain nombre d'assurances officielles quant aux rentrées d'argent attendues par la TTCI. Il lui aurait été confirmé au ministère de la coopération que une subvention allait être attribuée à la société. Ensuite, il aurait agité, par l'intermédiaire des services douaniers, qu'une importante commande militaire était effectivement en cours de réalisation. Bref, la banque, si elle n'ignorait rien des activités de M. Bieber, n'entend pas porter de responsabilité dans cette affaire.

CORINE LESNES.

L'épouse de M. Chaliar inculquée d'abus de confiance

Interpellée à Quimper, M^{me} Rosemonde Chaliar, épouse du chef de cabinet de M. Christian Nucci, ancien ministre de la coopération, a été inculquée, jeudi 9 octobre, de complicité d'abus de confiance et de recel d'abus de confiance par M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, qui l'a toutefois laissée en liberté, sous contrôle judiciaire.

M^{me} Chaliar aurait reçu de son mari un total de 1 300 000 francs et une partie de cette somme lui aurait été remise, le 26 septembre dernier, alors que l'ancien chef de cabinet faisait l'objet d'un mandat d'arrêt. Lundi 6 octobre, M. Chaliar lui aurait téléphoné en indiquant qu'il se trouvait à Rio-de-Janeiro. L'argent que M. Chaliar faisait transmettre à son épouse provenait des fonds alloués aux associations Carrefour du développement et Promotion française. Il a permis à M^{me} Chaliar d'acquiescer un appartement à Quimper et une voiture, le solde ayant été placé sur plusieurs livrets de caisse d'épargne.

D'autre part, le magistrat-instructeur a fait remettre en liberté M. André Arnault, gérant de la société Best Transport international, écroué depuis le 16 septembre dernier sous les inculpations de faux en écritures de commerce et usage et recel d'abus de confiance.

سكان من الجزائر

Société

Un arrêt de la Cour de cassation

Condamné pour une série de viols Luc Tangorre ne sera pas rejugé

Condamné à quinze ans de réclusion criminelle pour une série de viols qu'il nie farouchement, Luc Tangorre ne sera pas rejugé. La chambre criminelle de la Cour de cassation a rendu, jeudi 9 octobre, un arrêt par lequel elle déclare irrévocable le pourvoi « dans l'intérêt de la loi et du condamné » formé à la demande du ministre de la justice en 1985.

Le grand air des bijoux de Maurice Joffo

Quatorze kilos d'or et une quarantaine de bijoux pour une valeur de 50 millions de francs ont été retrouvés dans les cachettes de Maurice Joffo. Inculpé de recel de vols aggravés, il est passible de sept ans de prison.

l'aurait tenté, mais je n'ai pas acheté à prix dérisoire, j'ai payé 63 francs le gramme d'or, alors que les prix étaient de 45 à 55 francs.

Une bonne réputation dans le milieu

L'instruction, Roland Capello a déclaré: « M. Joffo payait plus que les autres, ne posait jamais de questions, et c'est pour cela qu'il avait une bonne réputation dans le milieu. » L'accusation fera grand cas de ce propos. Mais la défense, déjà, s'en est emparée. M. Jean-Yves Le Borgne l'a relevé: « S'il ne posait pas de questions, comment aurait-il pu savoir si les bijoux provenaient de vols et surtout, les conditions dans lesquelles ces vols avaient pu être commis? »

Un trésor disparaté

Cependant, pour qu'il y ait juridiquement recel, il faut qu'il y ait eu vol et que le recel l'ait eu. Une exposition de toutes les pièces saisies fut donc organisée quasi des Orfèvres, où l'on invita les personnes victimes de cambriolages à venir voir si ne figuraient point le collier, le diamant, la bague, la gourmette, la parure, le sautoir qui leur avaient été dérobés.

TOURISME SNCF VOUS PROPOSE :

I. - UNE CROISIÈRE A BORD DU « ROMANZA » - du 18 au 28 octobre 1986, au départ de VENISE • LA YOUGOSLAVIE • LA GRÈCE • ISRAËL • CHYPRE • ÉGYPTE - Arrivée à ATHÈNES, et départ pour PARIS par avion. PRIX PAR PERSONNE : de 5 750 F à 12 145 F au départ de Venise et retour par avion à Paris, compris.

II. - CIRCUIT DE LA GRÈCE CLASSIQUE : 8 JOURS, DU 21 AU 28 OCTOBRE 1986. PRIX PAR PERSONNE : 4 290 F, AU DÉPART DE PARIS.

RENSEIGNEZ-VOUS - dans les agences de tourisme SNCF de PARIS et province - dans les gares SNCF de PARIS - dans les gares du RER. - Par correspondance : B.P. 62-08, 75362 PARIS CEDEX 08. - Par téléphone : (1) 43-21-49-44.

Trois personnes écrouées à Strasbourg dans une affaire de carambouille (19 millions de francs)

STRASBOURG de notre correspondant Trois personnes viennent d'être inculpées et écrouées pour escroquerie et recel d'escroquerie à Strasbourg. L'affaire de carambouille (revente de marchandises importées) sur du tissu et des vêtements, de part et d'autre de la frontière allemande, portait sur 6 millions de deutschemarks (environ 19 millions de francs). Le parquet de Francfort a délivré un mandat d'arrêt contre M. Mario Muller, trente-cinq ans, en fuite d'Allemagne. Au mois de décembre 1985, cet ancien commerçant strasbourgeois a fondé une société textile, la SGB (Stoff- und Bekleidungs-Gesellschaft), à Eschborn, près de Francfort. Après des débuts tout à fait réguliers, la SGB a passé de grosses commandes à ses fournisseurs, en promettant le règlement dans les soixante jours. Entre-temps, la marchandise avait été revendue par une société-relais de Sarrebruck, au détriment des fournisseurs et des banques, avant que M. Muller ne se réfugie en Alsace. Parmi les entreprises ainsi flouées, quatre firmes françaises perdraient environ 1 600 000 francs. Les policiers de Strasbourg, filant Mario Muller, ont tout d'abord repéré sa compagne, M^{me} Annick Dupart-Cachera, grosse consommatrice de cartes de crédit dans l'Europe entière. Mais, surtout, les enquêteurs ont surpris, le 3 octobre dernier, M. Muller remettant à un garagiste strasbourgeois, M. Gérard Hess, la somme de 50 000 dollars en espèces. M. Hess n'est pas inconnu.

ÉDUCATION • Séminaires franco-américains pour l'industrie et la recherche. - La mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains (MICEFA) propose aux chercheurs, ingénieurs, chefs d'entreprise, fonctionnaires et responsables régionaux, syndicalistes, de rencontrer des responsables américains de haut niveau dans l'industrie, la recherche, le gouvernement et les syndicats. Elle organise six séminaires cet automne dans des universités et des entreprises américaines. Parmi les thèmes retenus : « Le bureau du futur », « L'usine du futur », « Exportation et création d'entreprises françaises aux États-Unis », « Technologies nouvelles et nouvelles stratégies d'entreprise ».

Dans la salle, un homme écoute, gravement. C'est Joseph Joffo, le frère, l'auteur du Sac de billes, ce récit qui raconte la fuite de deux enfants pendant l'Occupation, et dont l'un s'appelle le « petit Mo ». Mais déjà, dans le box, celui qui fut ce « petit Mo » et qui serait devenu « le grand Maurice » du milieu a changé de registre: « Monsieur le Président, je vais vous dire une chose, je ne suis pas un délateur, mais à partir du moment où l'on croit que j'ai acheté des bijoux volés, je veux être moi-même le premier collaborateur de la justice. Ces gens qui m'ont vendu des bijoux volés, je veux les faire punir. Parce que moi, je ne suis pas un voleur, ni un recelateur, même si j'ai pu être quelquefois être imprudent. » On a cru qu'il allait pleurer. Mais les larmes ne sont pas venues, et Maurice Joffo est reparti dans ses discours, dans ses raisonnements, inlassable, mais finalement ayant peut-être aussi lassé certains.

PIANOS BAUDE A VOTRE SERVICE DEPUIS 1924. Propose en piano d'étude UN PIANO STEINMANN NEUF modèle CANTATE ÉQUIPANT LES CONSERVATOIRES. PRIX 1200 ou 275. PIANO W. STEINMANN Exportateur: DEMUSA-Klingenthal R.D.A. GARANTIE 10 ANS. OUVERT AUSSI LE DIMANCHE de 9 h à 19 h. C'EST AUSSI 25 AUTRES MARQUES DE PIANOS • DES SAXOS • DES FLUTES ET UNE ÉCOLE DE MUSIQUE.

JEAN-PAUL II L'ALBUM DE SON TRIOMPHE Les grandes photos du voyage du Pape sont dans

PARIS
MATCH

CEUX QUI
FONT L'ACTUALITE
SONT DANS

PARIS
MATCH

KADHAFI REÇOIT PARIS MATCH EN LIBYE
"Si l'Amérique m'attaque, je lèverai une armée invisible de feddayins pour l'écraser"

DANILOFF REÇOIT PARIS MATCH A WASHINGTON
"Alors, le minibus s'est arrêté devant la porte de Lefortovo, la prison du K.g.b."

SHIMON PERES REÇOIT PARIS MATCH A JERUSALEM "La bombe atomique arabe, voilà le danger pour le monde"

UN GRAND
REPORTAGE
DANS

PARIS
MATCH **GISCARD**

A la veille du sommet Reagan-Gorbatchev, de retour de Moscou et de New York, l'ancien Président s'inquiète des malentendus persistant entre l'Est et l'Ouest

PARIS
MATCH

C'est aussi le document, les gens célèbres, l'art, la culture, l'évasion et la vie pratique

PARIS
MATCH

LE POIDS DES
MOTS, LE CHOC
DES PHOTOS

مكتبة الأهرام

ÉGYPTE

LES

1986
1985
1984
1983
1982
1981
1980
1979
1978
1977
1976
1975
1974
1973
1972
1971
1970
1969
1968
1967
1966
1965
1964
1963
1962
1961
1960
1959
1958
1957
1956
1955
1954
1953
1952
1951
1950
1949
1948
1947
1946
1945
1944
1943
1942
1941
1940
1939
1938
1937
1936
1935
1934
1933
1932
1931
1930
1929
1928
1927
1926
1925
1924
1923
1922
1921
1920
1919
1918
1917
1916
1915
1914
1913
1912
1911
1910
1909
1908
1907
1906
1905
1904
1903
1902
1901
1900
1899
1898
1897
1896
1895
1894
1893
1892
1891
1890
1889
1888
1887
1886
1885
1884
1883
1882
1881
1880
1879
1878
1877
1876
1875
1874
1873
1872
1871
1870
1869
1868
1867
1866
1865
1864
1863
1862
1861
1860
1859
1858
1857
1856
1855
1854
1853
1852
1851
1850
1849
1848
1847
1846
1845
1844
1843
1842
1841
1840
1839
1838
1837
1836
1835
1834
1833
1832
1831
1830
1829
1828
1827
1826
1825
1824
1823
1822
1821
1820
1819
1818
1817
1816
1815
1814
1813
1812
1811
1810
1809
1808
1807
1806
1805
1804
1803
1802
1801
1800
1799
1798
1797
1796
1795
1794
1793
1792
1791
1790
1789
1788
1787
1786
1785
1784
1783
1782
1781
1780
1779
1778
1777
1776
1775
1774
1773
1772
1771
1770
1769
1768
1767
1766
1765
1764
1763
1762
1761
1760
1759
1758
1757
1756
1755
1754
1753
1752
1751
1750
1749
1748
1747
1746
1745
1744
1743
1742
1741
1740
1739
1738
1737
1736
1735
1734
1733
1732
1731
1730
1729
1728
1727
1726
1725
1724
1723
1722
1721
1720
1719
1718
1717
1716
1715
1714
1713
1712
1711
1710
1709
1708
1707
1706
1705
1704
1703
1702
1701
1700
1699
1698
1697
1696
1695
1694
1693
1692
1691
1690
1689
1688
1687
1686
1685
1684
1683
1682
1681
1680
1679
1678
1677
1676
1675
1674
1673
1672
1671
1670
1669
1668
1667
1666
1665
1664
1663
1662
1661
1660
1659
1658
1657
1656
1655
1654
1653
1652
1651
1650
1649
1648
1647
1646
1645
1644
1643
1642
1641
1640
1639
1638
1637
1636
1635
1634
1633
1632
1631
1630
1629
1628
1627
1626
1625
1624
1623
1622
1621
1620
1619
1618
1617
1616
1615
1614
1613
1612
1611
1610
1609
1608
1607
1606
1605
1604
1603
1602
1601
1600
1599
1598
1597
1596
1595
1594
1593
1592
1591
1590
1589
1588
1587
1586
1585
1584
1583
1582
1581
1580
1579
1578
1577
1576
1575
1574
1573
1572
1571
1570
1569
1568
1567
1566
1565
1564
1563
1562
1561
1560
1559
1558
1557
1556
1555
1554
1553
1552
1551
1550
1549
1548
1547
1546
1545
1544
1543
1542
1541
1540
1539
1538
1537
1536
1535
1534
1533
1532
1531
1530
1529
1528
1527
1526
1525
1524
1523
1522
1521
1520
1519
1518
1517
1516
1515
1514
1513
1512
1511
1510
1509
1508
1507
1506
1505
1504
1503
1502
1501
1500
1499
1498
1497
1496
1495
1494
1493
1492
1491
1490
1489
1488
1487
1486
1485
1484
1483
1482
1481
1480
1479
1478
1477
1476
1475
1474
1473
1472
1471
1470
1469
1468
1467
1466
1465
1464
1463
1462
1461
1460
1459
1458
1457
1456
1455
1454
1453
1452
1451
1450
1449
1448
1447
1446
1445
1444
1443
1442
1441
1440
1439
1438
1437
1436
1435
1434
1433
1432
1431
1430
1429
1428
1427
1426
1425
1424
1423
1422
1421
1420
1419
1418
1417
1416
1415
1414
1413
1412
1411
1410
1409
1408
1407
1406
1405
1404
1403
1402
1401
1400
1399
1398
1397
1396
1395
1394
1393
1392
1391
1390
1389
1388
1387
1386
1385
1384
1383
1382
1381
1380
1379
1378
1377
1376
1375
1374
1373
1372
1371
1370
1369
1368
1367
1366
1365
1364
1363
1362
1361
1360
1359
1358
1357
1356
1355
1354
1353
1352
1351
1350
1349
1348
1347
1346
1345
1344
1343
1342
1341
1340
1339
1338
1337
1336
1335
1334
1333
1332
1331
1330
1329
1328
1327
1326
1325
1324
1323
1322
1321
1320
1319
1318
1317
1316
1315
1314
1313
1312
1311
1310
1309
1308
1307
1306
1305
1304
1303
1302
1301
1300
1299
1298
1297
1296
1295
1294
1293
1292
1291
1290
1289
1288
1287
1286
1285
1284
1283
1282
1281
1280
1279
1278
1277
1276
1275
1274
1273
1272
1271
1270
1269
1268
1267
1266
1265
1264
1263
1262
1261
1260
1259
1258
1257
1256
1255
1254
1253
1252
1251
1250
1249
1248
1247
1246
1245
1244
1243
1242
1241
1240
1239
1238
1237
1236
1235
1234
1233
1232
1231
1230
1229
1228
1227
1226
1225
1224
1223
1222
1221
1220
1219
1218
1217
1216
1215
1214
1213
1212
1211
1210
1209
1208
1207
1206
1205
1204
1203
1202
1201
1200
1199
1198
1197
1196
1195
1194
1193
1192
1191
1190
1189
1188
1187
1186
1185
1184
1183
1182
1181
1180
1179
1178
1177
1176
1175
1174
1173
1172
1171
1170
1169
1168
1167
1166
1165
1164
1163
1162
1161
1160
1159
1158
1157
1156
1155
1154
1153
1152
1151
1150
1149
1148
1147
1146
1145
1144
1143
1142
1141
1140
1139
1138
1137
1136
1135
1134
1133
1132
1131
1130
1129
1128
1127
1126
1125
1124
1123
1122
1121
1120
1119
1118
1117
1116
1115
1114
1113
1112
1111
1110
1109
1108
1107
1106
1105
1104
1103
1102
1101
1100
1099
1098
1097
1096
1095
1094
1093
1092
1091
1090
1089
1088
1087
1086
1085
1084
1083
1082
1081
1080
1079
1078
1077
1076
1075
1074
1073
1072
1071
1070
1069
1068
1067
1066
1065
1064
1063
1062
1061
1060
1059
1058
1057
1056
1055
1054
1053
1052
1051
1050
1049
1048
1047
1046
1045
1044
1043
1042
1041
1040
1039
1038
1037
1036
1035
1034
1033
1032
1031
1030
1029
1028
1027
1026
1025
1024
1023
1022
1021
1020
1019
1018
1017
1016
1015
1014
1013
1012
1011
1010
1009
1008
1007
1006
1005
1004
1003
1002
1001
1000
999
998
997
996
995
994
993
992
991
990
989
988
987
986
985
984
983
982
981
980
979
978
977
976
975
974
973
972
971
970
969
968
967
966
965
964
963
962
961
960
959
958
957
956
955
954
953
952
951
950
949
948
947
946
945
944
943
942
941
940
939
938
937
936
935
934
933
932
931
930
929
928
927
926
925
924
923
922
921
920
919
918
917
916
915
914
913
912
911
910
909
908
907
906
905
904
903
902
901
900
899
898
897
896
895
894
893
892
891
890
889
888
887
886
885
884
883
882
881
880
879
878
877
876
875
874
873
872
871
870
869
868
867
866
865
864
863
862
861
860
859
858
857
856
855
854
853
852
851
850
849
848
847
846
845
844
843
842
841
840
839
838
837
836
835
834
833
832
831
830
829
828
827
826
825
824
823
822
821
820
819
818
817
816
815
814
813
812
811
810
809
808
807
806
805
804
803
802
801
800
799
798
797
796
795
794
793
792
791
790
789
788
787
786
785
784
783
782
781
780
779
778
777
776
775
774
773
772
771
770
769
768
767
766
765
764
763
762
761
760
759
758
757
756
755
754
753
752
751
750
749
748
747
746
745
744
743
742
741
740
739
738
737
736
735
734
733
732
731
730
729
728
727
726
725
724
723
722
721
720
719
718
717
716
715
714
713
712
711
710
709
708
707
706
705
704
703
702
701
700
699
698
697
696
695
694
693
692
691
690
689
688
687
686
685
684
683
682
681
680
679
678
677
676
675
674
673
672
671
670
669
668
667
666
665
664
663
662
661
660
659
658
657
656
655
654
653
652
651
650
649
648
647
646
645
644
643
642
641
640
639
638
637
636
635
634
633
632
631
630
629
628
627
626
625
624
623
622
621
620
619
618
617
616
615
614
613
612
611
610
609
608
607
606
605
604
603
602
601
600
599
598
597
596
595
594
593
592
591
590
589
588
587
586
585
584
583
582
581
580
579
578
577
576
575
574
573
572
571
570
569
568
567
566
565
564
563
562
561
560
559
558
557
556
555
554
553
552
551
550
549
548
547
546
545
544
543
542
541
540
539
538
537
536
535
534
533
532
531
530
529
528
527
526
525
524
523
522
521
520
519
518
517
516
515
514
513
512
511
510
509
508
507
506
505
504
503
502
501
500
499
498
497
496
495
494
493
492
491
490
489
488
487
486
485
484
483
482
481
480
479
478
477
476
475
474
473
472
471
470
469
468
467
466
465
464
463
462
461
460
459
458
457
456
455
454
453
452
451
450
449
448
447
446
445
444
443
442
441
440
439
438
437
436
435
434
433
432
431
430
429
428
427
426
425
424
423
422
421
420
419
418
417
416
415
414
413
412
411
410
409
408
407
406
405
404
403
402
401
400
399
398
397
396
395
394
393
392
391
390
389
388
387
386
385
384
383
382
381
380
379
378
377
376
375
374
373
372
371
370
369
368
367
366
365
364
363
362
361
360
359
358
357
356
355
354
353
352
351
350
349
348
347
346
345
344
343
342
341
340
339
338
337
336
335
334
333
332
331
330
329
328
327
326
325
324
323
322
321
320
319
318
317
316
315
314
313
312
311
310
309
308
307
306
305
304
303
302
301
300
299
298
297
296
295
294
293
292
291
290
289
288
287
286
285
284
283
282
281
280
279
278
277
276
275
274
273
272
271
270
269
268
267
266
265
264
263
262
261
260
259
258
257
256
255
254
253
252
251
250
249
248
247
246
245
244
243
242
241
240
239
238
237
236
235
234
233
232
231
230
229
228
227
226
225
224
223
222
221
220
219
218
217
216
215
214
213
212
211
210
209
208
207
206
205
204
203
202
201
200
199
198
197
196
195
194
193
192
191
190
189
188
187
186
185
184
183
182
181
180
179
178
177
176
175
174
173
172
171
170
169
168
167
166
165
164
163
162
161
160
159
158
157
156
155
154
153
152
151
150
149
148
147
146
145
144
143
142
141
140
139
138
137
136
135
134
133
132
131
130
129
128
127
126
125
124
123
122
121
120
119
118
117
116
115
114
113
112
111
110
109
108
107
106
105
104
103
102
101
100
99
98
97
96
95
94
93
92
91
90
89
88
87
86
85
84
83
82
81
80
79
78
77
76
75
74
73
72
71
70
69
68
67
66
65
64
63
62
61
60
59
58
57
56
55
54
53
52
51
50
49
48
47
46
45
44
43
42
41
40
39
38
37
36
35
34
33
32
31
30
29
28
27
26
25
24
23
22
21
20
19
18
17
16
15
14
13
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1
0



Couvert par une grenade fumigène, Khaled El Islambouli fonce sur la tribune et tire à bout portant sur Sadate qui, touché au cou, s'effondre (troisième à partir de la gauche). A sa droite, Hosni Mubarak). Le régime aurait été décapité si les deux grenades lancées sur la tribune n'avaient pas été défectueuses et avaient explosé. Bilan : plus de vingt morts.

LA DERNIERE PARADE DE SADATE

par Alexandre Buccianti

« J'ai tué Pharaon ! » Les télespectateurs du monde entier ont vu l'image floue du lieutenant Khaled El Islambouli, Kalachnikov fumante à la main, lancer son cri de victoire. Cela se passait en fin de matinée, le 6 octobre 1981 à Medinet-Nasr, banlieue à l'est du Caire, devant la tribune officielle où trônaient les personnalités du régime.

A ce moment, cette tribune faisant face à la pyramide évidée du monument au Soldat inconnu n'était plus que chaises renversées, ministres à plat ventre, ambassadeurs rampant, blessés géignant et morts silencieux au milieu du *staccato* des rafales de fusil d'assaut. Criblé de sept balles tirées à bout portant, le président Sadate était pratiquement mort.

Un mois au paravent

La décision d'exécuter Pharaon avait été prise plus d'un mois auparavant, le 3 septembre, par le jeune Islambouli (vingt-quatre ans). A l'occasion d'un repas de famille dans sa ville natale de Mellaoui (300 km au sud du Caire), il venait d'apprendre que son jeune frère Mohamed avait été brutalement arrêté par les hommes de la sécurité d'Etat. Mohamed, dirigeant des *Gamaat islamiya*, groupements islamiques à la faculté de commerce d'Assiout en Haute-Egypte, figurait sur la liste des mille cinq cents personnalités de l'opposition appréhendées par ordre d'un Sadate voulant le relatif libéralisme dont il avait fait preuve jusqu'alors.

Le lieutenant d'artillerie, qui faisait partie de l'organisation maximaliste musulmane le Djihad (la guerre sainte), confia alors son projet à Abdessalam Farag, idéologue du groupe et auteur de *l'Obligation absente*. Dans cet opuscule, Farag affirme que la guerre sainte est un devoir imposé aux musulmans — comme la profession de foi, les cinq prières, le jeûne de ramadan et le pèlerinage à La Mecque — « si le prince ne commande pas par lo

charia » (loi islamique) (1). L'idéologue ne put qu'approuver le zèle d'un disciple voulant appliquer ses préceptes.

Farag convoque donc le 26 septembre une réunion élargie des chefs de l'organisation du Caire et de Haute-Egypte à Saft-el-Laban, quartier de taudis dans le faubourg de Guizeh, au sud du Caire. Les objections contre l'attentat sont d'abord nombreuses. Le principal opposant est un commandant d'aviation, membre des services officiels de renseignement militaire : Abboud El Zomor.

Il estime que le projet de son cadet n'a non seulement aucune chance de réussir mais qu'il est surtout prématuré. L'organisation, selon Zomor, n'est pas encore assez puissante pour faire suivre l'attentat d'une « révolution populaire » capable de renverser le régime. L'aile de Haute-Egypte, au contraire, se range au côté d'Islambouli et emporte la décision en se faisant fort de prendre la ville d'Assiout (400 km au sud du Caire), aussitôt que Sadate aura été tué. Farag est chargé d'acheter les munitions nécessaires à l'opération grâce au butin amassé au cours de sanglantes attaques à main armée contre des bijoutiers coptes de la cité industrielle de Nag-Hamadi.

Passage dans la clandestinité

C'est à ce stade que l'opération fut sur le point d'avorter. Abboud El Zomor avait été « donné » par un des islamistes arrêtés par les services de la sécurité d'Etat. Une souricière avait été tendue de nuit devant sa maison. Mais le spécialiste du renseignement militaire nota immédiatement ces silhouettes suspectes à force de vouloir passer inaperçues. Zomor entre alors dans la clandestinité et l'opération se poursuit.

Le 5 octobre, Islambouli, qui participait aux répétitions du défilé commémorant la traversée du canal de Suez par l'armée égyptienne, en 1973, passe à la phase d'exécution. Il administre un puissant laxatif, dilué dans la nourriture, aux trois soldats qui devaient l'accompagner sur le camion. « Prenant pitié de leur état », il leur accorde un congé de maladie sans toutefois rapporter cette absence à ses supérieurs.

Les servants du canon de campagne tracté par le camion d'Islambouli seront en effet au complet.

Grâce à d'énormes failles dans le système de sécurité, l'officier munitions et complices dans la caserne sans être inquiété. Le matin du défilé, Islambouli a pris place à côté du chauffeur qui, lui, est étranger au compte. Sur les banquettes du caisson du camion se trouvaient Abdelhamid Abdelal, un libraire, Atta Rahil, un étudiant, et surtout Hussein Abbas.

Une minute de trop

Officier de réserve, Abbas est un tireur d'élite qui avait remporté le championnat militaire égyptien de sa spécialité en 1975.

Sadate arrive vêtu d'un uniforme de maréchal taillé en Italie et sous lequel il ne porte pas de gilet pare-balles. Les éléments représentant les différentes armes s'ébranlent dans un ordre impeccable. Toutefois, çà et là, des incidents ont lieu, comme presque à chaque défilé. Un char T-54 tombe en panne et il faut recourir à une grue pour dégager l'avenue. Un motard court en poussant sa machine, qui a eu, elle aussi, des ennemis mécaniques. Un parachutiste s'écrase au sol, à quelques centaines de mètres de la tribune. Le parachute est sorti en torche.

Quand un camion s'arrête devant les officiels, nul n'y prête attention. Encore une panne ! C'était le lieutenant Islambouli qui venait de tirer le frein à main. Hussein Abbas pose son arme sur la ridelle du camion, vise et tire. Sadate tombe, touché au cou. La blessure est mortelle, car, à moins de dix mètres, un fusil d'assaut ne pardonne pas.

L'opération impossible avait réussi, et les membres du commando s'attendaient à « mourir en martyrs ». Mais les gardes du corps coûteusement formés par la CIA ne réagissent pas. Ont-ils cru à un coup d'Etat militaire ? Islambouli en profite pour lancer deux grenades sur la tribune. Le régime aurait été décapité si elles n'avaient pas été défectueuses et avaient explosé. Dans sa rage, Islambouli, couvert par une grenade fumigène, fonce ensuite sur la tribune et tire à bout portant sur le corps de Sadate.

Ses complices l'imitent et visent tout ce qui bouge sur les

gradins. Bilan : plus de vingt morts. Les services de sécurité commencent à réagir mollement. Moins d'une minute s'est passée. Une minute de trop. Les membres du commando, à bout de munitions, tentent de fuir. Un seul réussira, mais pour quelques jours seulement. Khaled El Islambouli

ne pourra pas en faire autant. Il est arrêté net dans sa course par un coup de lance de parade dans le dos.

A l'aube du 15 avril 1982, le lieutenant Islambouli et l'officier de réserve Abbas sont fusillés. Abdelal, Rahil et Farag, l'idéologue fournisseur des munitions, sont pendus. Le commandant

Zomor est condamné aux travaux forcés à perpétuité et est incarcéré dans la prison de Tora, au Caire, où il se trouve toujours.

(1) Gilles Kepel, *Le Prophète et Pharaon : les mouvements islamiques dans l'Egypte contemporaine*, Ed. La Découverte, Paris, 1984.

VOICI UN BON POUR VOUS METTRE EN ETAT DE MARCHE.

Si la panne vous guette, nous allons vous remettre sur pied. Pour se dérouiller, rien de tel que bivouaquer sous la lune, dévaler une dune, écouter le vent ou marcher sur les nuages.

A pied, on vit plus fort. Du Népal au Sahara, du Vercors au Groenland, des Andes à l'île de la Réunion, partez à la conquête de votre monde. Demandez la brochure 87 avec ce bon. De 1600 à 34000F, de la simple randonnée aux expéditions lointaines, sous la conduite de nos guides, vivez votre aventure.

Terres d'Aventure, 16, rue St-Victor, 75005 Paris. Tél. : 43.29.94.50. 9, rue des Remparts-d'Alain, 69002 Lyon. Tél. : (16) 78.42.99.94.

Terres d'Aventure

LE VOYAGE A PIED

Je désire recevoir la brochure Terres d'Aventure 87.

Nom _____
 Prénom _____
 Adresse _____

هكنا من الامل

LES FELLAHS SORTENT DES FRESQUES

(Suite de la page 13.)
 Verra-t-on bientôt dans les champs — on voit déjà Soudanais, Tanzaniens et même Sud-Coréens sur certains chantiers urbains — leurs frères ou leurs maris ?
 Ce n'est pas exclu, tant se développe la désaffection pour les tâches agraires, qui plus est justifiée aux yeux de musulmans par cette remarque prêtée à Mahomet par la Tradition — la Sunna : « Ceci [une charrue] n'entrera pas dans la demeure d'une famille sans que Dieu y fasse entrer [aussi] l'avilissement » (3).

Il reste que, si les activités rurales ne fournissent plus de nos jours qu'un quart de la totalité du produit national égyptien, elles emploient encore la moitié de la main-d'œuvre globale. Du moins théoriquement. Une brochure sur l'agriculture éditée pour les investisseurs francophones par l'Organisation générale égyptienne d'information, après avoir constaté que « l'offre en matière de main-d'œuvre agricole ne répond plus à la demande », indique : « Un grand nombre d'ouvriers agricoles ont émigré vers les pays arabes, mais continuent à être recensés parmi les effectifs agricoles égyptiens ».

HORS DES SENTIERS BATTUS

Héritier de la prestigieuse Ecole française de droit du Caire, le Centre (français) d'études et de documentation économique, juridique et sociale du Caire (CEDEJ), créé en 1988, a connu ces dernières années un nouvel essor, matérialisé notamment par une floraison d'études à la fois savantes et d'abord aïeés, sur des sujets égyptiens d'actualité généralement peu traités par les médias : contrôle des ressources, enseignement, intellectualité et pouvoir, chanson populaire, presse égyptienne, presse carotte et révolution française, répression de la toxicomanie, villes nouvelles, de Gouffe vu d'Égypte, les copistes aujourd'hui, l'héritier ancien du Caire, les waqfs (biens islamiques) contemporains, etc. Sans oublier un décaplant récent de caricatures des journaux du Caire, une revue trimestrielle en français de la presse égyptienne arabophone et un fort bulletin semestriel général en français. Le tout offrant de solides motivations pour mieux connaître l'Égypte profonde.

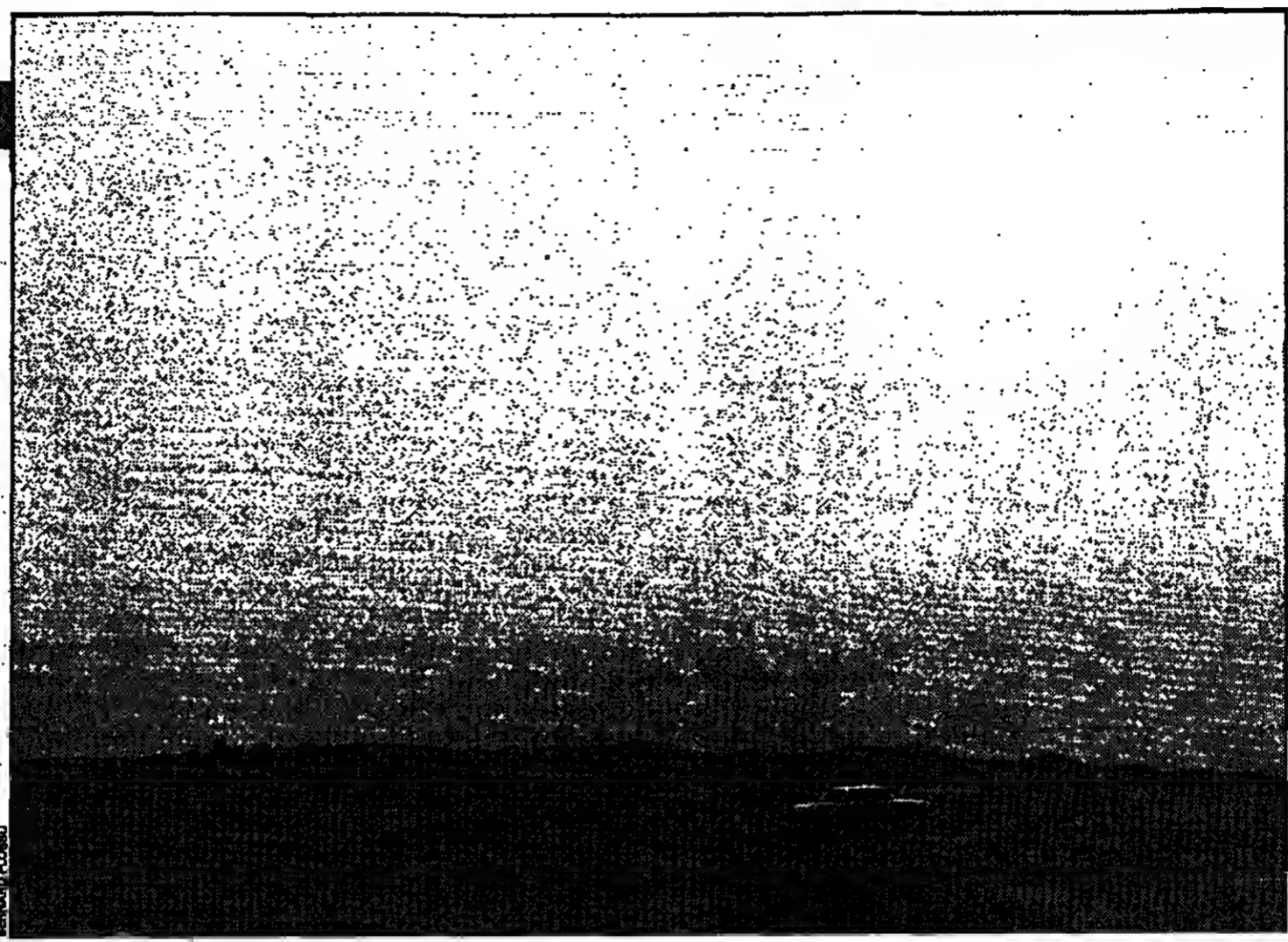
► Les publications du CEDEJ sont notamment diffusées en France par la librairie Point du jour, 58, rue Gay-Lussac, 75006 Paris. Tél. (1) 43-28-20-17.

Le bouleversement psychosocial qui s'accomplit sans bruit au rif — la campagne — n'a pas encore suscité d'inquiétude dans les innombrables bureaux de la capitale où agronomes citadins et attachés en hégab (le tchador local) traitent entre deux thés des affaires agricoles. On y est comme congénitalement persuadé que la paysannerie continuera, par son labeur et sa sobriété, à donner à l'ensemble des citoyens le sentiment de sécurité qui, de tout temps, a permis de tenir durant les guerres ou les crises.

Ministre et agriculteur

Les nouvelles qui arrivent des plus lointaines provinces — là ce sont des propriétaires qui vendent leurs terres faute d'ouvriers agricoles ou parce qu'ils trouvent abusives leurs exigences financières, ailleurs ce sont des champs de première fertilité livrés en friche faute de bras — n'ont pas détourné le gouvernement de ses projets d'extension du secteur tertiaire. Nulle réflexion n'est, en revanche, engagée sur les moyens de revaloriser le travail agricole.

Le chef du cabinet, Ali Lotfi, veut accroître encore le patri-



moine arable de 200 000 hectares. Fort bien. Mais qui se dévouera pour enseigner les nouveaux espaces attachés au désert, fatalement ingrats les premières saisons, alors que des sols bien gras trouvent de plus en plus difficilement de mettreurs en valeur ? Poussés dans leurs retranchements, les ministres n'ont qu'une réponse : « Mécanisation ! » Certes, mais à grande échelle, comment la financer alors que les créanciers étrangers déjà assaillaient le Trésor ?

Youssef Wali, propriétaire heureux dans l'oasis du Fayoum, au désert Libyque, et de surcroît ministre de l'Agriculture et de la sécurité alimentaire, ajoute aux tracteurs et aux moissonneuses-lièuses les cultures riches et les primeurs qui rapportent gros et devraient donc susciter une nouvelle génération d'exploitants : l'agriculteur en salopette succédant au fellah demi-mu. « Israël n'a que 1 milliard de mètres cubes d'eau par an et exporte 1 milliard de dollars de céréales agricoles. L'Égypte, avec 55 milliards de mètres cubes d'eau, n'exporte que pour 200 millions

de dollars de produits agricoles. Inadmissible ! », tonne le ministre.

Après s'être converti, sous Sadate, de poulaillers en betterie, dont elle est aujourd'hui bien revenue, l'Égypte commence donc maintenant à installer un peu partout dans ses campagnes de longs tunnels en plastique « où croîtront des primeurs pour la consommation locale et l'exportation ». L'Égypte ignore-t-elle que du Maroc à la Jordanie, toute la Méditerranée se bouscule pour vendre ses fruits et légumes sur les marchés d'Europe ? Les Américains nous ont assurés que nous trouverions facilement preneurs dans le Marché commun pour nos haricots sans fil, nos courgettes fondantes, nos fleurs, nos fruits poussés à l'eau du Nil.

Les chèvres de Mitterrand

Les Américains « assurent », et pendant ce temps ils enfourment sans coup férir leurs excédents en blé dans les silos égyptiens. En quelques années, la dépendance

céréalière du pays à l'égard de l'étranger a dépassé les 75 %. Des 10 millions de tonnes de céréales qu'ils consomment en 1986 les Égyptiens n'en auront guère produit que 2 millions de tonnes. El-Wafâ, organe de l'opposition nationaliste, s'empare contre cette évolution : « Le blé est une denrée stratégique pour l'Égypte et aucun citoyen ne peut ignorer que sur cinq galettes de pain qu'il mange trois viennent d'Amérique. Emblaver 25 000 nouveaux hectares de désert, irrigués par les eaux usées d'Alexandrie, aurait signifié une réduction de la dépendance égyptienne à l'égard des céréales américaines. Voilà pourquoi l'US Aid a rejeté ce projet. La raison est purement politique ».

Elle mérite en tout cas d'être posée surtout depuis que les États-Unis, en articulation avec le Canada et l'Australie, se sont assurés un quasi-monopole des fournitures de blé en grain à l'Égypte, éliminant de ce juteux marché, depuis cinq ans, les fournisseurs français, même offrant des tarifs avantageux.

Les Français se sont un peu rattrapés avec... « les chèvres de Mitterrand ». Certes les Égyptiens n'ont sans doute pas de leçon à recevoir en matière d'élevage mais ils en souhaitaient en art fromager. Quelques escouades caprines, avec leur berger péri-gourdin, leur furent donc très officiellement expédiées par Paris. « Ça a pris très vite, en même temps que le lait », et plusieurs villages, aux quatre coins du pays, sont maintenant dotés de biquettes franco-égyptiennes, dont ils tirent de succulents croûtons, présents désormais sur les bonnes tables du Caire, entre le poulet à la tcherkesse et la salade de goyaves.

Ces petits fromages-là ne sont évidemment pas la panacée mais ils témoignent sans doute en faveur de ceux qui croient que le paysan égyptien a toujours la baraka dans les doigts pour peu qu'on sache lui donner l'occasion de l'exercer dignement.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(3) El-Bokhari, *Authentique Tradition musulmane*, traduction de G.-H. Boussquet, Sindbad, 1986.

LES COMMANDEMENTS DU PREMIER MINISTRE

« ÉCONOMIE DE MARCHÉ, LIBÉRALISATION, PRIVATISATION »

Il y a un an, pour ses cinquante bougies, Ali Lotfi était tiré par le président Mubarak de l'oubli précoce où l'avait précipité Sadate après un blémissement aux finances (1978-1980), où l'esprit méthodique de cet enfant du peuple anobli d'un docteur lausannois en économie avait suscité quelque espoir. A défaut de pouvoir réformer l'économie, « Docteur Ali » était retourné l'enseigner à l'université caennaise d'Alin-Chama, avec en prime la vice-présidence d'une banque commerciale. On le bombardait maintenant premier ministre.

Le « meilleur économiste d'Égypte » était placé à la barre par le rale pour déboucher agriculture, industrie, Trésor et monnaie — rien de moins ! Et bien entendu, sans faire de vagues... Accepter une telle mission suppose un sacré cran. Tel fameux expert occidental, à qui l'on demandait ce qu'il entreprendrait si on lui confiait la gestion économique de l'Égypte, répondit : « Je prendrais la fuite... »

Un an après sa nomination, dans son bureau néo-Louis XV de l'ancien hôtel princier où siège la présidence du Conseil, « Ali-Bey », la moustache impavide, dresse pour nous le premier bilan de son action : « Nous avons pris des mesures contre la routine et la bureaucratie. Les réformes douanières délivreront les investisseurs de complications administratives. Outre la réforme monétaire, nous avons engagé aussi une réforme économique

ayant pour but d'augmenter et de rationaliser la production. En 1986 a été inaugurée une nouvelle usine de fer et d'acier à Alexandrie, d'une capacité de 750 000 tonnes par an, et la production de ciment a augmenté de 40%. D'une manière générale, nous avons décidé de renouveler le matériel de nos unités de production d'ici à 1992. Quant à l'infrastructure courante, nous poursuivons et étendons ce qui a déjà été réalisé pour le téléphone, les ponts et les tunnels, etc. »

Et l'énergie ? « C'est l'autre axe de notre politique industrielle : utilisation de nouvelles sources comme le gaz naturel ou la chaleur solaire et installation de notre première station nucléaire ». Celle-ci étant un vieux projet de Sadate, discuté tour à tour avec Washington, Paris et Bonn, et qui avait suscité l'hostilité de la population d'Alexandrie, ville près de laquelle la « station » doit être installée.

Et l'agriculture ? « C'est l'un des trois axes majeurs de la réforme économique engagée : au cours des cinq prochaines années, nous devons augmenter la superficie cultivable d'un demi-million de feddans (1). Quant à la natalité, nous nous donnons dix ans pour la ramener de 2,7% à 2,2% par année. En tous domaines, vous le constatez, pas de promesses brillantes ou exagérées mais une franchise totale sur les problèmes du pays ! »

On pourrait discuter la seconde partie de l'affirmation du premier

ministre, car s'il y a enfin en Égypte des indices d'une volonté politique de saisir par les cornes le taureau, que dis-je, le monstre économique, en revanche on ne voit pas encore de volonté de le proclamer, donc d'aller jusqu'au bout. Le tabou du socialisme étatique défendu par les légions de scribes qu'il a enfantées est encore debout, tel un veau d'or faisant les gros yeux.

Le chef du gouvernement se rebiffe : « Partout nous œuvrons

boulet rouillé que traîne le Trésor mais qui n'est pas sans effet de colmatage social et politique. Le Fonds monétaire international, qui, avec ses « deux autres sœurs », la Banque mondiale et l'US Aid — selon l'expression de la presse caennaise, — tient l'Égypte à merci, réclame « la vérité des prix ».

Le peuple, lui, et c'est bien normal, exige le maintien du « pain à deux piastres » (10 centimes) tant que les salaires resteront

la dévaluation déjà réalisée de facto de la monnaie, inciteront les débiteurs occidentaux à réévaluer la dette égyptienne » (2), dont le seul service est, pour l'exercice en cours, de près de 3,5 milliards de dollars. « Des imprévus ont affecté, cette année, notre capacité à honorer nos traites : la baisse du prix du pétrole nous a coûté 1,2 milliard de dollars, les envois de fonds des travailleurs égyptiens dans les pays pétroliers ont diminué de plus de 2 milliards de dollars, sans compter les revenus du tourisme fortement touchés par le terrorisme ».

Si les touristes, notamment français (ces derniers avaient été plus de 100 000 en 1985, en tête des voyageurs occidentaux), ont repris cet automne le chemin de l'Égypte et si le baril de naphte, tombé de 28 à 8 dollars, est remonté depuis quelques semaines à 13 dollars, « en attendant peut-être les 17 dollars » que guigne M. Lotfi pour décembre, le poids de la dette extérieure, sans être aussi pesant que celui d'autres débiteurs célèbres (par exemple le Mexique : 80 millions d'habitants : 100 milliards de dollars dus), reste lourd pour cette nation de cinquante millions d'âmes.

Lourd quoique imprécis. Car en ce domaine où on imagine que tout est connu à la virgule près, les brouillards du Nil surpassent ceux de la Loire. Même le rigoureux Ali Lotfi préfère ne pas avancer de chiffres... L'an passé, le ministre du plan avait évalué la

dette du Caire à moins de 16,5 milliards de dollars, et le FMI à 31 milliards de dollars... Les ambassades occidentales, elles, s'accordent officieusement, cette année, sur le chiffre de 34 milliards de dollars pour la totalité des créances civiles et militaires de l'Occident. Quant à la « vieille dette » à l'égard de Moscou, M. Lotfi affirme : « Elle n'est pas gigantesque [on l'évalue à 4 milliards de dollars] et nous sommes en train de la régler. »

« Accordez-nous un peu de temps et vous verrez que nous remplirons nos engagements ! », affirme le premier ministre, telle est sa conclusion en forme de demande, à cet Occident vu du Caire, à tort ou à raison, comme un gros richard sans indulgence. Mais le temps sera-t-il accordé par les siens mêmes au « docteur Ali » ? Ce premier ministre en quelque sorte modèle, du moins d'un point de vue libéral, égyptien modèle aussi, avec son unique fils, saura-t-il tenir, face à l'impitoyable petit monde politique caennaise, où tant d'« excellents économistes » disent et font dire qu'ils pourraient faire mieux et plus vite que leur « ami » Ali Lotfi ?

J.-P. P.-M.

(1) Environ 200 000 hectares.

(2) M. Lotfi indique, en outre, que Le Caire a demandé à Washington de « réviser le taux d'intérêt de la dette militaire ».

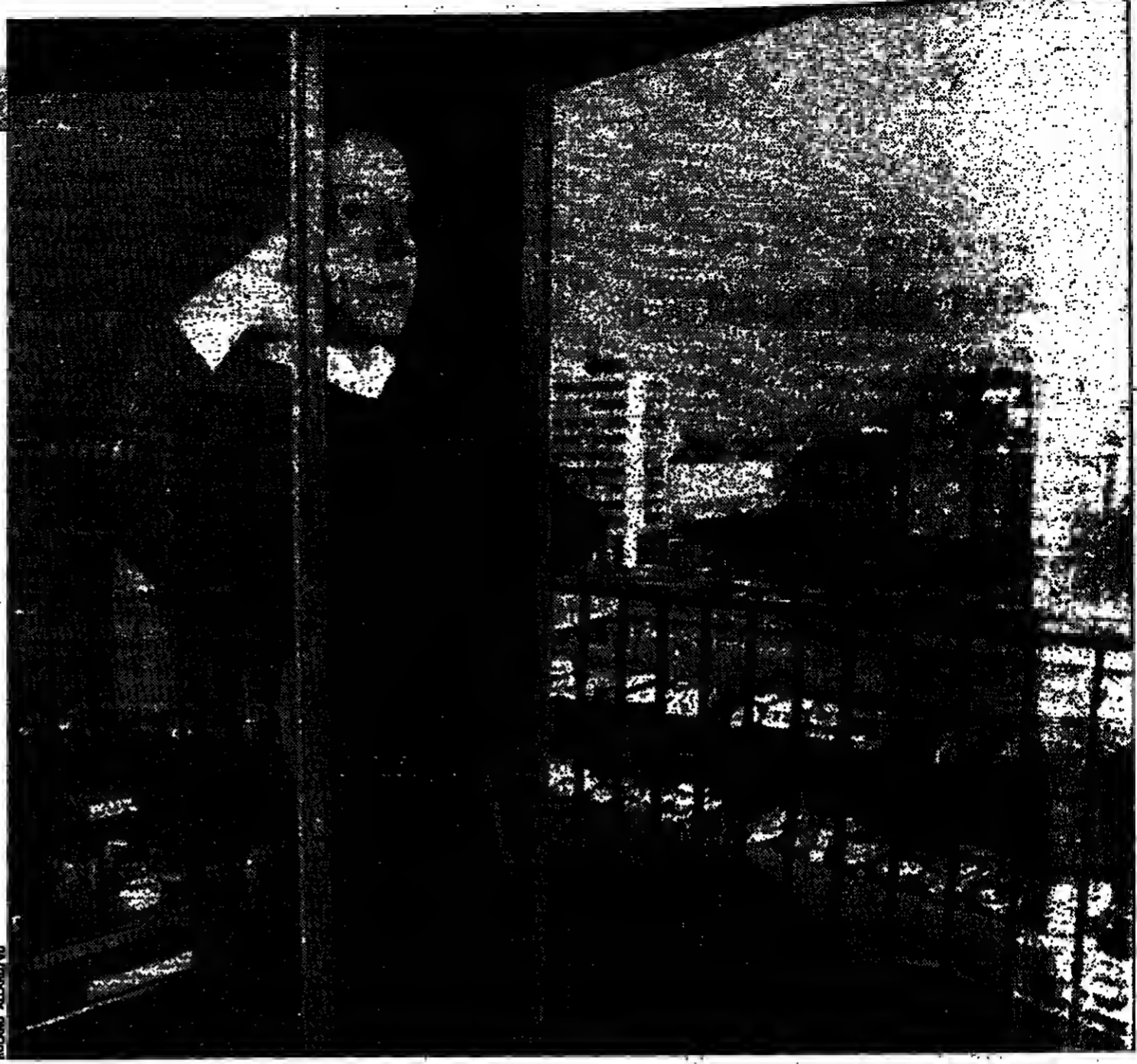
« Des imprévus ont affecté, cette année, notre capacité à honorer nos traites : la baisse du prix du pétrole nous a coûté 1,2 milliard de dollars... »

rencontre

ROMANCIÈRES SANS HONTE DU ROMANESQUE

Par Monique Nemer

Danièle Sallenave, Florence Delay : deux romancières de la quarantaine, de la génération qui s'est passionnée pour la recherche théorique sur la narration, s'interrogent sur le « retour du romanesque ». Deux propos croisés qui, au-delà des différences de sensibilité, disent l'exigence d'un engagement éthique de l'écrivain dans son œuvre.



DANIÈLE SALLENAVE : MA PRÉSENCE DANS LE RÉCIT

« **U**NE intrigue, des personnages dans c'est peu de dire qu'ils sont vraisemblables », un auteur qui affirme sa présence : toutes les catégories romanesques traditionnelles sont apparemment présentes dans votre dernier livre *La Vie fantôme* (1). Faut-il saluer un « véritable roman » et comprendre ainsi que les « aventures du récit », dans les années 60, n'ont jamais été que vaines tribulations ?

— Sûrement pas. Je trouve assez accablants — et fort peu maîtrisés — tous ces propos sur le « retour du roman » comme retour à la vie de chair et de sang. Il est vrai que les notions de vraisemblance, de suspense, le choix d'une fiction qui ne fait pas de l'écriture son sujet premier, heurtent de front certaines pratiques du nouveau roman — qu'il est d'ailleurs hâtif de considérer comme un ensemble uniforme. Mais cela ne justifie pas le retour réactif, voire réactionnaire, de tous ceux qui ont combattu la réflexion menée sur le récit. Avec le nouveau roman, il peut y avoir débat, mais pas dos à dos.

— Vos choix narratifs ne sont donc pas l'expression d'un repentir ?

— Il s'agit plutôt d'une redistribution des données et des priorités. Il n'est d'ailleurs pas sûr que le nouveau roman ait à ce point supprimé le « récit d'une aventure » pour y substituer « l'aventure d'un récit ». Cet aspect était mis en avant, dans les polémiques plus encore que dans les textes. Réintroduire le personnage n'est pas nécessairement en revenir à Balzac : certaines alternatives théoriques sont singulièrement réductrices. Si toute transformation était une volte-face, aucune avancée ne serait possible, dans aucun domaine !

— Le plus grand événement pour moi depuis vingt ans, dans la réflexion sur la littérature, est l'œuvre de Paul Ricoeur *Temps et récit* (2). Il montre notamment ceci : ce qui relève du formalisme n'est que le second temps d'un processus complet. Il l'analyse en trois étapes : la préfiguration, c'est-à-dire l'acquis de lectures et d'expériences, la configuration, travail formel de composition du livre, et la refiguration, où l'œuvre

s'accomplit comme telle dans la conscience du lecteur.

— Un tel processus suppose un « avant » et un « aval » du livre dont dépend la « configuration » ?

— Oui, c'est pourquoi mon désaccord avec certaines thèses du nouveau roman, plus qu'avec le nouveau roman lui-même, porte sur le refus de l'intrigue ou du vraisemblable comme loi de composition romanesque, sur la volonté de manifester avant tout le récit comme objet fabriqué, autonome. Il y a quand même un niveau où l'écriture cesse d'être intransitive, close sur elle-même : si le langage ne parlait que de lui-même, il ne parlerait à personne. Il faut que quelque chose passe — et se passe.

— Dans les *Partes de Gubbio* (3), un personnage dit : « Je ne suis la source d'aucun récit, j'en suis le confluent. Je ne prends pas la parole, je la donne. » Est-ce une définition possible de cette fonction médiatrice de l'écrivain ?

— Certainement. « Donner la parole » n'est pas seulement à entendre au sens antrhopologique de prêter sa voix aux muets de ce monde, ni même de donner la parole aux morts, ce qui est pourtant très important pour moi : il faut attester que les morts ont été des vivants et « reprendre leurs rêves interrompus », comme le disait Baudelaire. Le travail littéraire, c'est aussi faire accéder à l'expression des scènes que l'on voit, au sens propre, de manière quasi hallucinatoire. L'écriture est liée à cette demande impérieuse de formulation émanant d'une vision.

— C'est de cet appel que vient l'énergie d'écrire quarante fois la même page, tant que l'adéquation de la scène à son expression n'est pas réalisée. Je sais bien que ces scènes ne sont pas sans rapport avec des univers de langage, mais elles apparaissent d'abord comme visions.

— Le romancier n'est-il alors que le scribe passif de ces scènes ?

— Pas du tout. Parce que c'est là qu'intervient l'étape décisive où le narrateur prend existence, où il prend position, c'est-à-dire qu'il assume son statut de narrateur et sa propre figuration du monde. C'est l'étape rhétorique où il va mettre en place sa stratégie de

persuasion. Là, je me sépare tout à fait du nouveau roman. Pour moi, il est fondamental de recouvrir le pouvoir d'être un narrateur, non pas cette figure de papier dont parle la « poétique » du texte, mais un narrateur, un auteur — je ne suis pas vraiment nerveuse sur ces termes ! — impliqué. Je ne veux pas du tout être une figure de papier, ni en rester à l'immanence du texte. Je veux inscrire ma présence dans le livre comme un engagement.

— Le mot sonne curieusement pour les lecteurs de *La Vie fantôme*, où, justement, aucun jugement n'est émis sur les person-

nages, où vous ne les mettez même jamais dans des situations qui, implicitement, conduiraient le lecteur à formuler un jugement tranché.

— Bien sûr, le type d'engagement dont je parle n'a rien à voir avec des appréciations ou des commentaires massifs. On a dit de ce livre qu'il était une apologie du mariage, ou au contraire de l'adultère. Je ne fais l'apologie de rien ! Je ne prétends pas dire le vrai sur des comportements, moins encore prescrire ce qu'il faut faire et ne pas faire. Quand je parle d'engagement, je veux dire que je tiens à être un narrateur qui ne se nie pas. Un narrateur qui ne se donne pas comme fin unique la compétence stylistique et formelle, mais qui accepte, revendique même, une compétence éthique. C'est une dimension, une tradition de la littérature qui s'est un peu perdue. Et pour la réaffirmer, je m'appuie de nouveau fortement sur le livre de Ricoeur. Cela n'a rien à voir avec des discours moralisateurs. Le lecteur et moi, nous sommes engagés dans l'existence temporelle. Tout récit écrit, lu, est un retour sur l'expérience, une expérience revisitée : pour l'auteur, feindre de s'abaisser me semblerait, du point de vue éthique, une mystification, un délit de fuite.

— Cette expérience, dans *La Vie fantôme*, atteint étrangement un maximum de généralité par la description minutieuse d'un maximum de particularités.

— Ce que j'ai envie de faire en littérature est compréhensible à ce qu'est en philosophie la phénoménologie : il s'agit de confier à la description le soin d'atteindre aux essences. La situation essentielle est ici celle de l'homme séparé — et celle de l'homme qui rêve son destin et ne l'accomplit pas.

— L'enjeu paradoxal est de communiquer avec le lecteur — donc de toucher ce qui est « commun » — par le moyen de ce qui est nécessairement le plus diffé-

renciel — qui prend acte de ce qui est — et une stratégie de persuasion qui, elle, suppose un « montage » en fonction d'un dessein ?

— Cela joue sur l'ambiguïté de la description. Si « objective » qu'elle se prétende, elle s'insère dans un ensemble qui, lui, est orienté. Je dirais que c'est une stratégie de discours qui ne tient pas la « phrase » — chaque séquence descriptive — pour une fin en soi, mais articule les séquences entre elles selon le point de vue de l'auteur sur le monde. Car enfin, si une des fonctions de la littérature est de refigurer une expérience, convenons qu'elle ne se refigure pas toute seule ! Et puisqu'il y a toujours orientation et point de vue, alors revendiquons-les ; non sous la forme d'intrusions moralisatrices, de mots d'ordre ou de grandes idées générales, mais en affirmant cette présence d'auteur, lisible dans la figuration de l'univers représenté et dans son engagement personnel. C'est cela, l'engagement éthique, et il n'est pas sans périls.

— Quels périls ?

— Ne serait-ce que ceux du dévoilement, qu'il ne faut pas confondre, pour le rejeter sans examen, avec la sincérité, l'authenticité, la confiance, la confession — toutes qualités un peu nauséabondes. Ce qui pose à nouveau la question de la communication avec le lecteur. C'est lui, et lui seul, qui accomplit le livre comme monde. A ce lecteur, il faut prévoir une place et passer avec lui une sorte de contrat de confiance. Nécessairement, il marche dans le noir, mais il doit savoir que le narrateur lui sera une sorte de main courante dans l'obscurité.

— La littérature contemporaine a beaucoup trop joué d'une stratégie de la déception, de l'évanouissement, voire de la dérision face aux attentes du lecteur. Cela a pu avoir un intérêt polémique, un temps, mais pour ma part, le monde que je présente est sous ma caution, et je demande au lecteur de me faire confiance, le temps de la lecture. Après, bien sûr, qu'il aille voir ailleurs.

— Qui dit stratégie dit visée, intention, dessein. A quel dessein obéit la représentation du monde de *La Vie fantôme*, dont on peut

difficilement dire qu'il est exaltant ?

— C'est compliqué, même pour moi. J'ai sans doute réagi à une longue peur d'échouer et de voir se reformer sur moi un monde de déterminations. Et plus encore peut-être de la désire, d'y trouver une jubilation tranquille.

— Par certains côtés, je hais la « vie ordinaire », et par d'autres elle me fascine. Anecdotoirement, c'est l'histoire d'un homme entre deux femmes, mais au-delà de l'anecdote, j'ai voulu voir ce que c'était que vivre ainsi dans l'enlèvement et peut-être les charmes d'une vie convenue. J'ai voulu entrer, et faire entrer le lecteur, dans une zone de turbulence, lui faire dépasser l'inconscience du quotidien, et descendre des hauteurs éthérées de l'idéal.

— On peut me reprocher d'avoir du roman une conception qui propose l'unité et la concordance là où l'existence fragmente, disperse, l'accepte le reproche. Il n'est pas sûr d'ailleurs que je n'assigne pas une fonction consolatrice à cet ordre restauré — non pas en ce qui concerne l'anecdote qui, dans *La Vie fantôme*, n'a rien du consolant, — mais dans une reconstruction qui pallie l'angoisse de l'incohérence, du discordant.

— La consolation ne peut alors être que dans cette façon de pactiser l'expérience en la réordonnant ; car, où sont les Laure et Pétarique d'antan ?

— Il est vrai que je somme le lecteur (comme je me somme moi-même) de réunir les pauvres preuves qu'il n'est pas lui-même immobilisé dans la médiocrité, l'irrésolution, l'inaccomplissement. La vie de Laure et de Pierre est peut-être fantomatique par rapport à la « vraie vie », mais une « vraie vie » imaginée, rêvée ne l'est pas moins. Par quelle ruse décidons-nous que la « vraie vie » est justement celle que nous ne vivons pas ? Un fantôme peut en cacher un autre.

— Somme toute, vous n'êtes pas vraiment de bonne compagnie ?

— Pas vraiment... ■

(1) POL, 290 p., 85 F. Voir la critique dans « Le Monde des Livres » du 19 septembre.
(2) Le Seuil.
(3) Hachette/POL, prix Renaudot 1980.

FLORENCE

« P

هكذا من الأدب



rencontre

reuse du nécessaire et du suffisant: «l'art de mettre et d'enlever», dit encore Bergamin. C'est pourquoi les bonheurs de la langue font parfois les malheurs de la prose.

Enlever, c'est briser une métaphore séduisante et passer à autre chose, parce que la poursuite serait gratuite. Il faut réagir à la seconde, à la virgule, car le temps du roman est une horloge impitoyable. Mettre, c'est faire appel aux éléments - la Terre, la Lune, les saisons, - mais juste pour ce qu'ils ont à signifier dans l'économie générale, c'est donc enlever tout ce qui serait ornemental. Mettre et enlever, c'est créer des personnages mais s'interdire, à leur égard, la complaisance. J'essaie de garder envers eux le maximum d'antipathie, ce qui autorise, parfois, une effusion. C'est aussi les faire penser, mais éviter de penser à leur place... Ces contraintes-là sont régies par le dessin qu'on s'est fixé, éthique et esthétique.

En somme, la fiction produit le réel, les signes valident les faits - et non l'inverse. La fiction n'est pas la réalité, mais elle l'avère.

En somme, on pourrait prendre pour emblème de la fiction cette phrase de Riche et légère: «La femme fardée est bien plus vraie que la femme naturelle car elle porte sur son visage sa conception de la beauté.»

Tout à fait. Le fard n'est pas un masque, mais un dévoilement. Mes fictions font l'aveu de ma conception du monde mieux sans doute que je ne saurais le faire en tentant de la formuler directement. C'est pourquoi le débat sur le réalisme, l'objectivité, me semble un peu caduc... Ma langue d'écrivain est un irréalisme absolu, puisque nul être de chair ne la parle, pas même moi, et c'est pourtant elle, chevauchant la fiction, qui arrive à un réel dévoilé.

L'irracontable du roman, c'est la voix de l'écrivain. On ne

peut la dire qu'avec une voix toujours autre. Là est sa vérité la plus singulière, en même temps que la moins réelle. Mais c'est cette irréalité qui fait monde.

Au commencement est toujours le verbe ?

La parole reste souveraine. C'est en elle que s'accomplit la liberté. Quand une phrase atteint une certaine amplitude, qui n'a rien à voir avec sa longueur ou un quelconque ornement, elle fait mystérieusement avancer le livre, qui y puise sa dynamique, sa pulsation, ses nerfs. Et elle confère à l'acte une existence que la réalité lui dénie parfois. On m'a rapporté ce que disait un juif sage: «Ne pas le vivre, c'est triste. Mais ne pas en parler, c'est mortel.»

Tous les livres de Florence Delay ont été publiés chez Gallimard. Elle a reçu le prix Femina en 1983 pour Riche et légère.

L'Art de bibliotèque, de José Bergamin. Ed. Le temps qu'il fait.

Mais quand un torero, ou un chanteur de flamenco, excède la perfection d'un «en plus» quasi miraculeux, on dit en espagnol: «Tiene duende». Il a le «duende», feu follet, petit fantôme - inspiration. Le refus du laissez-faire se doit de laisser passer la possible apparition. C'est un jeu périlleux.

Pour filer la métaphore

FLORENCE DELAY: LA PAROLE SOUVERAINE

«PARCE que Danièle Salleva publie chez POL la Vie... Marcellin Pleyne fait paraître chez Denoël Frise d'otage, on assiste, en cette rentrée littéraire, à une apologie du romanesque retrouvé, où l'acquiescement au retour des «vraies valeurs» le dispute à l'opprobre qui frappe ces prétendus transfuges. Vous même avez publié cette année chez Gallimard Course d'amour pendant le deuil, qui ne méconnaissait pas les séductions du romanesque. Que pensez-vous de ce débat ?

J'ai été impressionnée par les contraintes. Elles m'ont été une sorte de propédeutique à l'écriture, une aide et une discipline. La division en chapitre du «Alé-Ale de la corne de brume» suit les étapes de l'amour courtois, l'insuccès de la fête mime la langue du seizième siècle: ces allégeances formelles m'ont servi d'étai. Seulement, Gide disait que, lorsqu'il avait terminé un livre, il bondissait «à l'autre extrémité de son être». Pour écrire le contraire? Je me suis aperçue que moi, j'encourais le risque de bondir d'une contrainte extrême à l'autre - ce qui est bien différent. Et qu'il fallait en

loin l'investigation - et le langage qui s'en empare. La liberté? C'est aller fabriquer, «à l'extrémité de son être», un montage radicalement neuf dans une langue radicalement éclairante.

Il est révélateur que vous définissiez l'enjeu d'un roman comme un croisement, un système d'actions et de réactions. Riche et légère et plus encore Course d'amour pendant le deuil prennent justement pour sujet la manière dont se tissent - lisse et trame - les réactions de personnages confrontés à une absence.

C'est que je crois, dans le romanesque, à la prééminence des

taurromachique, qui torée qui? Et pour quel péril?

Leiris a déjà répondu dans De la littérature considérée comme une taurromachie. On ne torée jamais que soi-même, les limites de son propre monde, qui n'est pas le monde, sa conscience, son style. Là est la jouie. Et tout écrivain se met en péril lorsqu'il écrit - sinon il n'a plus d'enjeu. C'est dire combien il provoque la possibilité du désastre.

Cette figure du désastre hante plusieurs de mes livres. L'insuccès de la fête en est la mise en scène. Dans Riche et légère, un torero subit la terrible «brocca», le charivari de l'arène, parce qu'il a eu peur. Et dans Course d'amour pendant le deuil, Raggero Sami monte un spectacle qui finit sous les huées. Mais il est des désastres subis - comme celui de Jodelle dans l'insuccès et des désastres qui sont le signe qu'on est allé jusqu'au bout d'une logique - c'est le cas de Sami. La peur est le revers obligé d'une littérature qui se refuse à être inoffensive.

Quand Bergamin parle de l'art de toréer comme «art de mettre et d'enlever», il fait allusion au lurre qu'est la muleta. La fiction est-elle comme la muleta, simulacre mais vérité?

On n'écrit pas un récit sans un dispositif stratégique qui vise à annuler cette alternative. Dans une fiction, l'effet de réel d'un événement vient non d'un simple mimétisme, mais de la manière dont on a disposé, avant, des traces allusives, symboliques, du fait auquel on veut conférer réalité. C'est le prodigieux coup de force de la littérature sur le réel: les traces anticipent l'acte, elles n'en sont pas la conséquence.

Dans Course d'amour, un certain nombre de «coups de poignard» sont essaimés - métaphoriques, comme telle parole posthume du maître qui «blesse» Camille, analogiques, comme ceux qui transpercent un saint Pierre peint sur fresque... Les «vrais» coups de poignard que reçoit un personnage à la fin du livre n'ont, évidemment, du point de vue de l'anecdote, pas de rapport avec ces multiples indices, mais ils en sont, si la stratégie du texte est efficace, la résultante.

J'essaie de garder envers mes personnages le maximum d'antipathie, ce qui autorise, parfois, une effusion. C'est aussi les faire penser, mais éviter de penser à leur place.

venir à mon être - et à ma liberté.

Comment cette liberté s'exerce-t-elle? Dans des matières, ou dans des manières?

Pour les matières; le «stock» n'est pas infini. Un roman parle d'amour, de mort, de société. Il est roman d'éducation, d'initiation, de dénonciation. Mais quel qu'il soit, il commence au moment où finit le récit de ce qu'il raconte, et où on approche ses lisières, ses arrière-pays, les lieux où il entre en collision ou en harmonie avec notre univers de lecteur. C'est la grande différence que le sujet de roman entretient avec le sujet de théâtre: le premier est en quête d'une «famille» de lecteurs et appelle à la convocation, le second s'adresse à une collectivité et ne peut se soustraire à la citoyenneté. Je n'ai jamais eu de problèmes avec les sujets de roman, mais j'en ai beaucoup avec les sujets de théâtre.

Quant aux manières, elles tiennent aux croisements que chaque époque - et chaque écrivain - opère entre le «stock» reçu, le champ de conscience qui les filtre - dont notre époque a poussé très

effets sur les faits. Je crois que les grandes œuvres agissent, et que leur importance dépend de leur retentissement. La nature de l'œuvre du maître, Sebastiano Lavia, dans Course d'amour interdit toute inscription posthume, toute stèle qui fixerait sa parole en «faits» et régirait ses effets. J'ai une fascination pour la parole, pour la conversation, cet art en voie de perte, qu'on ne peut théâtraliser, mais dont l'action est décisive. Le modèle que je voudrais pour le roman, c'est cette énergie qui ne s'enlève pas dans la commémoration. Le maître mort, il n'y a d'autre choix que d'être libre. Et d'en faire un engagement éthique.

Cette éthique de la liberté assumée correspond-elle à une esthétique?

Certainement, mais à une esthétique qui n'a rien à voir avec le laissez-faire. Bergamin, dans un texte qu'il consacre à l'art de toréer (1), mais qui a beaucoup à voir avec l'art d'écrire, avance cette phrase redoutable: «Ce qu'on ne peut exprimer intensément, on l'exagère». L'intensité, qui seule est porteuse d'effets, procède d'une économie rigou-



JERSEY

Les vieux dictons, à Jersey, sont pleins de bon sens et d'humour. Par exemple: «Avant de trouver à redire, il faudrait savoir faire, et si on ne sait pas faire, il faut se taire». «Qui reste au premier échelon ne tombera jamais de bien haut». «A rire et à badiner vous ne vous casserez jamais les dents». Celui-ci encore, un peu moins sérieux: «A jeune demoiselle et à vieux bateau, il y a toujours quelque chose à calafater». Le dernier: «Quand il tombe de la pluie, il faut faire comme les Français, il faut la laisser tomber». Les Jerseyais sont des gens heureux de faire partager leur joie de vivre. (Une table excellente! Les Jerseyais se souviennent de leurs ancêtres normands. Des produits extra-frais, des poissons superbes, des crèmes succulentes. Vins français très sélectionnés à des prix abordables. Et bien sûr, breakfast et live o'clock tea exceptionnels.)

Et toujours à Jersey, le dépaysement, la détente et une qualité de vie particulière. Jersey est à deux pas! Bon voyage!

Lisjons par air, par mer et par car-ferry. Départs de Paris, Bretagne, Normandie... Pour recevoir une documentation en couleur, ayez la gentillesse de retourner ce coupon à: Maison de l'île de Jersey, Département F11, 19, boulevard Malesherbes, 75008 Paris. Tél. 47 42 93 68

NOM _____ ADRESSE _____ CODE POSTAL _____ F11

ÉCI

auto- des 1, et er le our- van- per- i de or- non- nill- ère ase ora- m- un- ju- ci- ros, i au ces-

ant for- un rer rès, um aux

le ait ré- m- si les out re

la té- str ler ne

de us

é- t- e

Voyages

LAS VEGAS OU LA MISE A MORT

par Jean-Claude Charles

LINDA est passée devant moi. Sanglée dans son décolleté noir pigeonnant, elle tresse des pas de féline sur ses talons aiguilles. Elle crie à l'adresse des joueurs de keno, sorte de loto « cocktails ! » J'ai levé la main. Elle a fini par venir vers moi. J'ai commandé un Bloody Mary. Quand j'ai entendu les premiers chuintements de boules annonçant la clôture des paris, j'ai bondi de mon fauteuil. Couçu comme un dératé vers le comptoir de validation des billets. J'avais ma martingale impeccable. La martingale à marché. Hélas, j'avais fait valider le mauvais bulletin ! Résultat : j'ai perdu. J'aurais dû gagner.

La scène se déroule à Las Vegas, capitale du casino. Vous avez survolé les canyons de l'Arizona, les forêts de l'Utah ou les mirages du Nevada. Vous débarquez à l'aéroport McCarran avec un fétiche dans la poche : une pièce de 1 quarter - un peu moins de 2 F français. La folie commence là, dans la jungle des slots, ces machines à sous qui hantent toute la ville. Une folie qui ne s'arrêtera plus, une fois votre argent englouti dans le ventre du premier monstre métallique rencontré. Il y en a partout, des slots. Jusque dans les bureaux de poste. C'est légal. Et l'immoralité serait de ne pas jouer.

Vivre la ville ? On dit ça. Il n'y a pas de ville. Vous allez vite le découvrir, Las Vegas n'est pas une ville. Allons plus loin. C'est encore plus simple. Plus circonscrit. Las Vegas n'existe pas. C'est un concept. Une fabuleuse plaine de néons fichés dans un plateau d'asphalte et des structures de béton au bord du désert. Un songe de cité réduite à une

artère : Las Vegas Boulevard. D'ailleurs personne ne l'appelle ainsi, tout le monde dit le Strip, la bande. Des dizaines et des dizaines d'hôtels-casinos qui s'étirent sur plus de 5 kilomètres de lumière et de couleurs. Ne circulez pas ailleurs, il n'y a rien à voir. Rien à faire, rien à dire. Au commencement était le Strip. Et le Strip était Dieu. Ne bougez pas. Voici l'alpha d'un rêve qui a pour nom : money, le fric. Voici l'omega des soucis quotidiens de la middle class américaine, qui forme le plus gros de la clientèle de Las Vegas.

L'Aladdin est l'un de ces lieux qui font venir à grands frais des stars pour animer les soirées de Las Vegas. Les immenses enseignes du Strip clignotent de noms impressionnants : Harry Belafonte, Petula Clark, Jerry Lewis, cet été. La dernière fois, j'avais eu droit à Frank Sinatra. Bref, je n'ai jamais vu, sur si peu de surface, autant d'étoiles réunies, l'air de rien, et pour pas cher. Car les véritables vedettes, à Las Vegas, sont les casinos.

On déploie des trésors d'imagination pour les faire scintiller, les

c'est gros, mieux c'est. La littérature distribuée aux visiteurs prétend qu'il ne s'agit pas de glorieux Führer, « homme égoïste et fou » (egotist and madman).

Dans l'étalage sans complexes et le délire assumé, le Caesar's Palace bat tout le monde. Il faut lui faire une place à part. D'abord, le style. C'est un péplum à la puissance mille. Cecil B. De Mille revu par Gossigny et corrigé par Jean Yanne. L'entrée du casino : une double allée bordée de cyprès, où chantent des fontaines, s'ouvre sur une rangée de statues. Ah ! choisirez-vous la Vénus de Milo ou celle de Canova ? Le David de Michel-Ange ou Bacchus ?

J'y perds mon latin. Si j'avais des millions... Fastoche, dis-je. La direction du Caesar's a eu l'idée, brutalement naïve comme toute idée publicitaire qui se respecte, d'exposer, dans une caisse en Plexiglas protégée par un cordon de velours rouge, la modeste somme de 1 million de dollars (en vraies coupures de 100 dollars. La timbale pour l'heureux gagnant au progressive jackpot. Je racle mes fonds de poche. Bien sûr, j'ai perdu au keno. Mais, enfin, il suffit de 3 dollars, et le monde m'appartient. Je les trouve. Je fredonne en sifflant la chanson de Cabaret, souvenez-vous, la comédie musicale de Bob Fosse : « Money makes the world, tra-la-la... » Je reperds. En principe, j'aurais dû gagner.

Il me reste ma voix pour chanter. Et mes yeux pour admirer. Regardez : à travers les travées, le ballet des serveuses et des keno runners, vestales de bande dessinée qu'on reconnaît de loin à leur queue de cheval suspendue au bout d'un cbignon conique. Notons en passant que les mecs, croupiers et garçons de bar, ne sont jamais désignés à Las Vegas. Au personnel féminin, on demande l'impossible : soyez la maman, et court vêtue, avec un bout de tissu vaguement agrafé sur l'épaule : entrez le feu sacré du jeu, sans distraire le joueur de son jeu. C'est le Circus maximus, comme on a baptisé la scène où se produit ces jours-ci ma Petula préférée. Pour aller l'écouter, j'emprunte l'Appian Way, voie Appienne, je présume.

Je racle mes fonds de poche. Bien sûr, j'ai perdu au keno. Mais enfin, il suffit de 3 dollars et le monde m'appartient. Je les trouve. Je reperds. En principe, j'aurais dû gagner.

Foin des clichés ! Je n'ai pas l'impression de voyager dans un monde de riches et de pervers. « On vient ici en famille », nous dit Richard, dix-neuf ans. Comme si cela ne se voyait pas ! Regardez ce tapis vert du Holiday Inn : trois générations d'Américains ordinaires, coude à coude. Le fils gagnant (ça peut arriver) consent des prêts aux parents malchanceux (j'en sais quelque chose), et la grand-mère applaudit, enjoy ! Richard, lui, est un personnage secondaire, sorti tout droit de Coup de cœur, le film de Coppola. Franchement émigré de son Nord-Ouest natal, il bricole depuis une semaine et demi des fantômes de réussite sociale dans les coulisses de l'Aladdin. Et j'en profite pour lui tirer les vers du nez : c'est son papa qui lui a trouvé le boulot.

habiller, aménager leurs décors intérieurs. J'ouvre de grands yeux sur tout. Mon Holiday Inn est flanqué d'un énorme bateau à aubes style New-Orleans, sur un Mississippi imaginaire ; je vois de loin ses tubalures rouges et ses personnages de ciré en goguettes. Le Flamingo, à un jet de dés, s'est drapé de cygnes rose bonbon. Quand on ne sait plus quoi faire, on pousse le bouchon de champagne très loin. Trop loin, dirait-on en France. Mais, en Amérique, on ne recule devant rien. L'Imperial Palace n'hésite pas à exposer sur le trottoir, dans une caravane vitrée, l'authentique Mercedes Benz 770 K d'Adolph Hitler, « beauté mécanique » (mechanical beauty) qui coûte, précisez-le, la somme de 250 000 dollars. Des chiffres, des chiffres, n'en jetez plus ! A Las Vegas, plus



6 3

auto- des 1, et er le

our- van- per- s de de ion- mili- lère 2000 020-

mé- i un ou- s-ia- res, i au oei-

ant for- un irer rès, ura sux

i le fait ré- an, si les ont ire

la- è- est ler ne

id * as us

6 F e

y t a b o

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

HORIZONS LOINTAINS PRÉSENTE

LE CATALOGUE DU VOYAGE AUTHENTIQUE

Horizons Lointains

60 circuits à travers le monde. Catalogue gratuit disponible chez Le Tourisme Français, 96, rue de la Victoire 75009 PARIS - Tél. : (1) 42.80.67.80 et dans toutes les agences de voyages.

SAHARA-PASSION !
de dunes en canyons au nord sans
Toujours à pied, en 4x4, à cheval ou
AVEC **NOMADE**
LES AMIS DU SAHARA
10 années d'expérience
Doc. gratuit - 96, rue de la Victoire, 75009 Paris
Tél. : 42 25 06 80

RÉSIDENCES CAMPAGNE MER MONTAGNE

MONTAGNE MÉRIBEL (Savoie)
73550
Promoteur vend directement à prix cassés
TR. BEAUX APPTS meublés, T2, T2 collées et T3. Possibilité rapport locatif élevé. Offre limitée. 01-22-81-22.

UN ABRI POUR VOTRE CARAVANE
A 50 km au sud de PARIS.
Plans de parking
à louer dans un hangar fermé.
Tél. 64-34-08-85.

VOL DIRECT PARIS-KUALA LUMPUR

TOUS LES DIMANCHES TOUS LES JEUDIS

Et depuis Kuala Lumpur, nombreuses correspondances vers l'Asie et l'Australie. Pour plus d'informations, contactez votre agent de voyages ou MAS - 12 boulevard des Capucines - 75009 Paris. Tél. : (1) 47.42.26.00.

MAS
DECouvrez LE MONDE EN OR DE MAS.

escaliers

la table

LAS VEGAS

(Suite de la page 19.) Il n'y a qu'à faire attention aux annonces qui pullulent sur le Strip: «Gaming lessons»: «free classes daily». Et ne ratez pas le mot free: c'est gratuit, vraiment sans jeu de mots.

Voici sans doute le seul endroit au monde où l'on rase gratis. A peu près. Tout y est moins cher qu'ailleurs. Parce que - facile à deviner - tout est orienté vers le casino. Nulle part vous ne trouverez, au milieu du luxe, tant de plans à bon marché: hôtel, repas, boissons, location de voiture, c'est à qui proposera les tarifs les plus compétitifs. Essayez de déjeuner pour une trentaine de francs dans une ville américaine moyenne. A Las Vegas, ce n'est pas seulement possible, on vous paierait pour le faire. Ce qui est offert d'une main peut disparaître dans la fente d'un slot, à une table de baccara, alertez les radins!

Vous connaissez le dicton: «Qui se garde à carreau n'est jamais capot». Nous sommes en démocratie. Personne n'oblige personne à entreprendre quoi que ce soit. Les ténéraires peuvent toujours se présenter devant la cage, sorte de banque ouverte vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans beaucoup de casinos, où l'on peut tirer du liquide après les feux verts de l'ordinateur qu'on aura soi-même interrogé. Aux mêmes guichets, les jetons ou la monnaie, à moins que vous ne vouliez changer des devises étrangères. Dis-moi ce qui te hante...

Les froussards ont tout le loisir de regarder les ténéraires se faire plumer ou s'enrichir, rien ne s'y oppose. Flânez où bon vous semble. Le spectacle de la fièvre collective est baroque. La sono vaut le détour: un gigantesque concert de métaux et de plastiques vous secoue sans arrêt. De Big Bertha, une machine à sous géante, aux tirours-caisses des snacks où vous vous restaurerez devant les panneaux lumineux du keno. Vous pouvez parier de votre table: entre deux coups de fourchette,

cochez; les runners, marathoniennes époustouflantes, feront le reste.

Comme je ne suis pas un joueur dans l'âme, j'opte pour l'observation anthropologique, conseillé par une amie spécialiste des sociétés étranges. D'abord, place à la tribu des enfants. Pour la plupart, ils aiment planter leurs tentes au Circus-Circus, lieu dont il convient de lire le nom au premier degré. C'est un cirque fonctionnant (gratuitement, bien sûr) à l'intérieur d'un casino. Grande étendue de jeux vidéo. Le pied forain. Les clowns et la voltige jusqu'à une heure avancée de la nuit, selon la saison. Pas un gosse qui pleure l'absence des parents (devinez où ils sont?), mais attention les petits yeux!

Ensuite, la tribu des voyageurs en jeans, qu'il est malaisé de distinguer, dans ces zones habituellement fréquentées par une clientèle multiraciale, pour diverses raisons. Premièrement, le style jeans se réfère davantage à un état d'esprit qu'à un vêtement ainsi dénommé. Deuxièmement, ces individus, aux heures torrides où le soleil tape sur l'univers las-vegasiens, c'est-à-dire pratiquement toute la journée, ont le réflexe de se réfugier au bord des piscines. Ils sont donc en maillot de bain.

D'après certains analystes, cet exil volontaire à l'extérieur - alors qu'à l'intérieur les salles de jeu sont climatisées - pourrait s'expliquer par certaines difficultés de communication. En effet, l'idiome las-vegasiens peut paraître curieux à certains. Exemple: «Cash or charge?» (en espèces ou à crédit), sous la forme interrogative, suivi de «Good luck!» (bonne chance), sous la forme affirmative. Insistons sur le fait qu'il n'existe, à Las Vegas, aucune persécution contre cette tribu... dont je suis, désormais, c'est décidé. Pour vivre heureux, vivons fauchés.

JEAN-CLAUDE CHARLES.

Par La Reynière

LES amateurs de whiskies savent faire la différence entre le bon vieux scotch écossais, le rye canadien et le bourbon yankee. Plus rare ceux qui «savent» le whisky irlandais. On plus exactement le whiskey, comme on doit écrire.

Ce dernier, après plusieurs tentatives de désharquement, a d'abord établi deux têtes de pont, au Ritz puis au Harry's Bar, pour développer son offensive. Ses patrouilles ont été aperçues du côté du Fouquet's et du George V et, aux dernières nouvelles, on le trouverait même dans les grandes surfaces!

C'est normal, aussi bien, puisqu'il s'agit de l'ancêtre. Le whisky, par son nom, vient du gaélique «uisge-beatha», qui signifie eau-de-vie, et il est fort probable qu'il naquit en Irlande avant de s'imposer dans la partie occidentale de l'Écosse.

AUTOUR D'UN DESSERT

L'IRISH COFFEE

Le scotch (blended) est généralement un mélange (à 50/50 ou en d'autres proportions) de whisky de maïs et de whisky de grain. Les Irlandais, eux, utilisent les alambics simples et ne procèdent pas à autant de mélanges qu'en Écosse: c'est la raison peut-être pour laquelle leur whiskey est moins apprécié. Mais il possède un goût accoutumé de tourbe (comme, de reste, en Écosse, les Islay Malt) et c'est en tout cas avec ce whiskey que l'on prépare l'irish coffee. Qui est à mon sens mieux qu'une boisson: un dessert insolite.

Rares cependant sont les restaurateurs parisiens à l'afficher à leur carte, parmi les desserts.

L'Irlande de l'Homme tranquille et celle de la Chaussée des géants se mêlent pittoresquement aux images que la simple apparition de ce dessert, pour moi presque ésotérique, soulève. Le confort intellectuel qu'apporte généralement le scotch n'est plus ici en cause mais, au contraire, une sorte de délassement pittoresque, parfaitement sensuel et terre

à terre, avec cependant la pointe de réverie qui convient.

Et quelquefois l'idée me vient que cet irish coffee, encore que tout jeune puisque né à Shannon en 1944, n'est tout simplement qu'une survivance, le secret retrouvé d'un vieux philtre druidique, et qu'au bout de la route - ou au fond du verre - je vais retrouver quelque Métrusine gaélique qui me tendra les bras!

La recette? Ce n'est rien que du whiskey bien froid, du café noir bien chaud, du sucre, de la crème fleurette bien liquide et... le tour de main!

Personnellement, et comme je réprovoque le sucre à comme ailleurs, la densité n'est plus la même et la crème a tendance à se mêler au reste alors que normalement, à travers la paille, c'est le café qui traverse cette zone de crémeuse fraîcheur et ajoute au charme.

Bien entendu, il y faut du whiskey (je ne citerai pas cette restauratrice à qui je demandais quelle marque elle utilisait et qui me répondit bonnement: «Mais,

avec du scotch, monsieur!»). Le meilleur whiskey est le quasi introuvable Pady; viennent ensuite le Tullamore Dew, le Bushmill, le Jameson et enfin le Power.

Mais, en dehors des bars, voici quelques restaurants qui inscrivent l'irish coffee dans les desserts: le Relais Louis-XIII (1, rue du Pont-de-Lodi, tél.: 43-26-75-968); le Grand Café (4, boulevard des Capucines, tél.: 47-42-75-77); Pétrus (12, place du Maréchal-Juin, tél.: 43-80-15-95).

Demandez-le aussi Chez Fred (190 bis, boulevard Perceire, tél.: 45-74-20-48) comme un favori et parce que l'excellent jeune cuisinier est quelque peu enfant de la verte Erin et a dû apprendre l'irish coffee en même temps que son B.A. BA.

Enfin, si vous êtes irrésistiblement cocardier, notez un irish coffee à la française. C'est le café quercysois, où la prune de Souillac remplace le whiskey, à l'Ambassade d'Avignon (22, rue du Grenier-Saint-Lazare, tél.: 42-72-31-22).

LES TABLES DE LA SEMAINE

LE SAINT-AMOUR

La salle du premier étage, avec ses boxes, sera appréciée aux déjeuners pour les repas d'affaires, le soir pour ceux d'intimité. Cette vieille enseigne, récemment reprise par un homme de métier, mérite attention à double titre: pour son cadre reposant, pour sa cuisine sage, du foie gras «à la maison» à la rissole aux orties, du carré d'agneau à l'oeuf au cœur de filet poêlé beaufortaise, avec, en conclusion, une superbe tartiflette. Gîte et simpleton signifié de canard au cidre. Mais surtout, il faut noter la «formule Saint-Amour»: deux excellents plats au choix, brie de Meaux et choix de desserts, 130 F, d'un excellent rapport qualité-prix. Accueil souriant de toute la famille, Catherine, la fille de la maison, en tête. Quelques vins de qualité.

► LE SAINT-AMOUR 8, rue du Mont-Thabor (2^e). Tél. 47-42-63-82. Fermé samedi midi, dimanche et fêtes. Parkings Marché Saint-Honoré ou Paramount-Opéra. A.E.-D.C.-C.B.

LES ALIZÉS

Quels bons vents vous amèneront ici? Les alizés bien sûr, apportant les effluves marins d'une carte poissonnière d'assez bon prix (le poisson n'est pas bon marché à Rungis), mais avec un parfait menu: choix entre trois entrées, autant de plats, fromage, dessert et café pour 129 F net. Petite salle coquette et cuisine d'une jeune et charmante Christiane; tartare de sturgeon et turbot, sole soufflée, etc.

► LES ALIZÉS 8, rue Saint-Bon (4^e). Tél. 43-26-44-42. Fermé dimanche midi et dimanche. Parking Hôtel-de-Ville.

L'AGRONOME

Vous reconnaîtrez peut-être le cadre qui vit naïf une enseigne à la réputation usurpée, puis successivement de médiocres essais. L'agronome réussira-t-il? Car il s'agit bien d'un ingénieur agronome qui, avec l'aide d'un cuisinier, entend nous régaler de plats simples et sages: compote de lapin à

la confiture d'oignons, gigot de lotte poivrons rouges, sole meunière, boeuf à la ficelle, magret aux fruits, côtes d'agneau vert-pré, etc. Avec un Givry 83, comptez 200 F à 250 F. Mais notez une «formule déjeuner»: une salade gourmande au choix (au pot-au-feu, aux poissons crus, au magret fumé, aux avocats et crabes), chacune accompagnée d'un verre de vin (56 F net). Si vous y ajoutez un dessert, voire un autre verre de vin et un café, vous aurez un bel «et-cas» pour 110 F environ, dans un cadre agréable.

► L'AGRONOME 35, quai de la Tourneille (5^e). Tél. 43-26-44-42. Fermé samedi midi et dimanche. Parking: Saint-Germain-Maubert. C.B.

CASTEX

Là encore, en ce décor boudoir, sévissait une jeune personne, à qui tout ce qui est cuisine et restauration demeure étranger. La voici heureusement remplacée par Yvan Castex, vrai cuisinier, assisté de son épouse. Et avec une carte où le tartare de haddock voisine avec le pot-au-feu de lotte en aioli, le foie de

veau épais au vinaigre, le rognon grand-mère. Comptez 250 F à 300 F avec un petit vin de la cave.

► CASTEX 2, rue de Langens (15^e). Tél. 48-42-55-25. Fermé dimanche. A.E.-C.B. Chiens acceptés.

LE PALAIS DU KASHMIR

Restaurant indien (un de plus!), dans ce coin médiocrité du 13^e. Profitez de l'été indien que nous vivons pour en pousser la porte; nous voici dans un (petit) palais oriental et arabe devant les plats classiques du pays: poulet tandori, kabab (19 F), brochettes d'agneau ou de poisson (30 F), jiggs tandori (garnies aux épices) (80 F); plats: poulet et agneau (entre 35 F et 40 F), le ris basmati et les buranis (plats d'agneau, poulet ou crevettes à base de vingt-cinq épices et cuits au riz) (45 F). Les fameux pains à la pakistanaise (chapati, nan, etc.) et pour accompagner le tout les thés ou la lassi (à base de yaourt). Dépaysement agréable.

► PALAIS DU KASHMIR 77, rue du Faubourg (13^e). Tél.: 42-59-40-88. Tous les jours.

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Mer

Île de Jersey

Pourquoi ne pas profiter de l'automne pour séjourner dans cette adorable île de Jersey (20 km sur 10). À cette époque, l'île vous apparaît: les immenses plages de sable fin, le campagne encore très fleurie et les petits ports de pêche. Dans la capitale, Saint-Hélier, vous ôdrez à la tentation d'un shopping roi! Les distractions sont légion; les pubs pittoresques, les ambages, les petites pensions et les grands palaces rivalisent d'amabilité pour vous accueillir. La table est excellente! Les produits du cru: légumes, poissons, laitages, contribuent à l'élaboration d'une gastronomie très appréciée. Ajoutez à cela les vins français très sélectionnés et à des prix raisonnables. Jersey, l'île fleur, c'est vraiment le dépaysement, la détente et une qualité de vie particulières. Pour documentation en couleur, écrire à: MAISON DE L'ILE DE JERSEY Département F 15 15, boulevard Malesherbes, 75008 PARIS Tél. (1) 47-42-93-68

Italie

VENISE

HOTEL LA FENICE ET DES ARTISTES (près du Théâtre la Fenice) 5 minutes à pied de la place St-Marc. Atmosphère intime, tout confort. Prix modérés. Réservation: 41-52-23-33 VENISE. Tél.: 411150 FENICE 1. Directeur: Dante Apollonia.

TOURISME

Séjours enfants Haut-Jura VACANCES NOËL 1986-1987 ET PAQUES 1987 Ski de fond, tennis, jeux pl.-air, jeux intér. Yves et Liliane (37 ans) réservent un acc. famil. et s'occupent des activités des enfants limités à 14, pour assurer une qual. d'hébergement dans leur anc. ferme construite au XVIII^e s., confortabl. aménagée. Prix 1590 F sem./enfant. Pour tous renseignements: 81-38-12-51.

Aux quatre coins de France

Vins et alcools CHAMPAGNE Claude DUBOIS à la propriété LES ALMANACHS VENTEUL 51200 ÉPERNAV. T. 26-68-48-57 Vin vieilli en foudre. Tarif sur demande. SAUTERNES 1^{er} GRAND CRU «CHATEAU LA TOUR BLANCHE» BOMMES 33210 LANGON Tél.: 16 (56) 63-61-55 Tarif sur demande Vente directe BIBLIOTHÈQUE VITI-VINICOLE 900 réf., région, techn., vulgaris. A. Eugène global ou partiel. LUGAN, 53, rue Thiers, 38000 GRENOBLE Tél. 76-47-94-37

Rive gauche

l'alsace à Paris! TERRASSE PLEIN AIR 9, place Saint-André-des-Arts, 6e 43-26-89-36 - Ouvert T.L.J. DÉJEUNERS, DINERS, SOUPERS Grillades - Charcuteries Poissons - Coquillages Salons pour groupes de 15, 20, 30, 60 personnes

Rive droite

42-27-82-14 Dessirier 43-80-50-72 MAÎTRE-ÉCAILLER RESTAURATEUR 9, PLACE DU MARÉCHAL JUIN (ex place Féraud) 7^e

la Pirogue

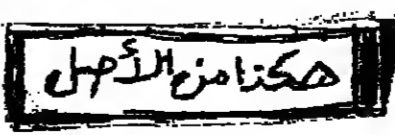
des Alizés CUISINE TROPICALE 69, rue des Dames, 75017 PARIS Tél. (1) 45-22-39-48

AUX ROSES DE BLIDA

Sur commande spécialités plats-nuits SOUBRESSADE, COUSCOUS, PAÏLLA, PASTILLA, TAGINE 29, rue de Chazelles, 75017 PARIS 46-22-43-86

INDEX DES RESTAURANTS PAR QUARTIER

Table listing restaurants by district: Alesia - Porte d'Orléans, La Bonne Table, Batignolles - Rome, El Picador, Champs Elysées, Relais Bellman, 47-23-34-42, Entoto, Gobelins, Cavaud, Saudaie, PRIX MARCO POLO CASANOVA 84, Maire du XVII, Le Pichet, Montagne Ste Genevieve, Le Villars Palace, République - Bastille, Le Repaire de Cartouche, Saint Augustin, Montparnasse, La Guérite du Saint-Amour, République - Bastille, Le Repaire de Cartouche, Saint Augustin, Saint Germain des Prés, La Poix, Petite Chaise, Guy, Brésilien.



Le Monde SPORTS

AUTOMOBILISME : les avatars de la 205 Turbo 16

César ou le désert

La présentation, jeudi 9 octobre à Jouy-en-Josas, de quelques 205 Turbo 16 « compressées » par les soins du sculpteur César pouvait laisser planer un doute sur les ambitions futures de Peugeot-Talbot Sport (PTS). Si Jean Todt, directeur de PTS, évoque sa « contrariété » et sa « déception » à propos des nouveaux règlements qui écartent la 205 Turbo 16 du prochain championnat du monde des rallyes, il préfère pourtant insister sur la « satisfaction fantastique » d'avoir atteint l'objectif qu'il s'était fixé en janvier 1982, en remportant un deuxième titre mondial des marques malgré l'arrivée en 1986 de nouvelles équipes (Lancia avec la Delta S4, Ford, Austin-Rover, Citroën).

Les « champions », de César proviennent en fait de quatre épreuves, irrécupérables après les accidents d'Arvi Vatanen au Tour de Corse 1984 et 1985, au Rallye d'Argentine 1985 et pendant les essais du Safari-Rally 1984. « Lorsque toute une équipe et même une firme s'investissent avec autant de ferveur dans un objectif dont le support est une voiture, objet de soins énormes, porteuse d'inquiétudes, d'espoirs, d'ambitions et d'émotions intenses, et que cette voiture permet d'accéder au titre mondial, elle devient plus qu'un objet précieux, estime Jean Todt. Voir une 205 Turbo 16 finir sa vie sur un tas de ferraille, tordue, rouillée, était presque insupportable. C'est pour redonner vie à ces voitures irrécupérables pour la course que j'ai eu l'idée de les confier au sculpteur César pour qu'il puisse, à sa manière, les transformer et prolonger leur existence. »

Une version Paris-Dakar

Pour les autres 205 Turbo 16, le directeur de PTS ne manque d'adjectifs pour d'ambitions ni d'objectifs. « Maintenant que nous sommes champion du monde des marques, nous souhaitons faciliter la tâche de Kankkunen pour le titre des pilotes », dit-il. Si une 205 Turbo 16 le devançait au San-Remo et s'il s'y avait pas de Lancia intercalée, on le favorisierait pour qu'il devienne le premier des Peugeot. « Une victoire de Kankkunen et un abandon d'Alen assureraient au premier le titre en Italie. Sinon, il faudra attendre le RAC (du 16 au 20 novembre) ou même l'Olympus Rally, aux Etats-Unis, pour connaître le successeur de Timo Salonen. »

Tout en pesant les voitures du San-Remo, les ingénieurs et mécaniciens de PTS préparent une version africaine de la petite femme, susceptible d'être alignée au départ du prochain Paris-Dakar. « Notre programme sportif n'est remis en cause par les nouveaux règlements de la FISA », explique Jean Todt. Avant de prendre une décision pour l'avenir, il nous fallait trouver un programme de transition réalisable quasi immédiatement. La Paris-Dakar ne correspondait pas à la mentalité Peugeot, à la rigueur que je veux donner à la compétition chez nous. C'est une aventure. Nous prenons un risque en engageant ce pari, mais je crois que Gilbert Sabine, Patrick Verdoy et René Metzge, qui s'occupera de l'aspect sportif du rallye, auront à cœur que tout se passe bien. De défavorables à ce genre d'épreuves, nous sommes devenus intéressés. »

Début novembre, une douzaine d'ingénieurs et de mécaniciens de PTS s'envolent pour Agadès (Niger) avec la nouvelle version de la 205 Turbo 16 et 8 tonnes de matériel pour deux semaines d'essais. Au volant, on devrait retrouver Ari Vatanen, gravement blessé en juillet 1985 en Argentine, et qui renouera avec les rallyes en pilotant l'une des voitures ouvrees du San-Remo.

La version Paris-Dakar de la 205 Turbo 16 diffère essentiellement de son aînée par sa puissance (350 ch, soit 100 de moins que l'Evolution 2 actuelle), sa longueur (30 centimètres de plus pour

Assuré d'un deuxième titre mondial consécutif depuis le Rallye des mille lacs, disputé début septembre en Finlande, mais écarté du prochain championnat du monde par la nouvelle réglementation de la Fédération internationale du sport automobile (FISA), Peugeot aurait pu se désole pour le Rallye de San-Remo, du 13 au 17 octobre. C'est au contraire une équipe très motivée, avec trois voitures d'essai, confiées à Juhani Kankkunen, Timo Salonen et Bruno Saby, et une quatrième 205 Turbo 16 « Evolution 2 » engagée par Peugeot-Italie pour Andrea Zanussi, qui tentera de triompher sur le terrain des Lancia Delta S4 de Markku Alen et de Massimo Biasion.

Au-delà du duel entre marques, l'intérêt de ce rallye de 2 150 kilomètres, dont 562 d'épreuves spéciales chronométrées (52 % sur asphalte et 48 % sur terre), se portera sur la lutte pour le titre mondial des pilotes entre Kankkunen et Alen. Ce dernier, qui a déjà triomphé deux fois à San-Remo avec Lancia (1978 et 1983), alors que son rival découvrirait les routes italiennes, misera sur son expérience et sa connaissance de l'épreuve pour tenter de refaire une partie de son retard alors qu'il ne reste plus que deux rallyes à disputer, en Grande-Bretagne (RAC) et aux Etats-Unis (Olympus Rally).



La « championne » compressée par César

loger les réservoirs de 400 litres nécessaires pour une autonomie de 800 kilomètres), sa suspension et sa garde au sol. « Techniquement, le fait de ne plus disposer d'assistance au départ à l'arrivée d'une étape de plusieurs centaines de kilomètres nous oblige à modifier beaucoup de choses, explique le directeur de PTS. D'où l'importance des essais. S'ils se révèlent positifs, comme je le souhaite, nous engagerons une équipe complète avec deux ou trois voitures et une assistance confiée à Georges Groin, un « habitué » du Dakar. »

Si cette expérience se conclut de façon satisfaisante, Peugeot pourrait alors envisager de participer à quelques autres rallyes-raids aux Etats-Unis ou au Paris-Pékin. « Nous ne voulons pas participer à tout prix à ce genre d'épreuves, indique Jean Todt. Il faut qu'elles présentent un réel intérêt technique, commercial ou médiatique. A ce sujet, je dois reconnaître que le seul fait de nous déclarer intéressés par le Paris-Dakar nous a assurés plus de retombées médiatiques qu'une victoire au Monte-Carlo. »

Une écurie de formule 1 ?

Pour Peugeot-Talbot Sport, le vrai choix concerne l'avenir à plus long terme. « Nous sommes partagés entre l'envie de continuer la compétition automobile au plus haut niveau et l'incertitude que nous inspire une autorité sportive qui peut encore remettre fondamentalement en cause ses réglementations sans concertation ni préavis », dit Jean Todt. Nous allons être obligés de prendre une décision aussi importante pour notre groupe dans la précipitation. »

« A l'heure actuelle, poursuit-il, on ne sait toujours pas si l'on

pourront peser 500 kilos. C'est aussi un autre environnement, avec des pilotes qui sont des stars beaucoup plus chères que les pilotes de rallyes. Nous procédons actuellement à une étude. Deux années de préparation seraient nécessaires pour disposer de la voiture en 1989. Mais, surtout, nous n'avons pas le droit de nous engager sans avoir la conviction que ce soit profitable pour l'entreprise. Ce n'est pas seulement une question de coût (2), mais aussi une question globale, en termes d'image, d'intérêt technologique, de dynamique pour tout le groupe. »

GÉRARD ALBOUY.

(1) Peugeot-Talbot Sport, créé en 1982 par Jean Todt, comprend cent vingt personnes, dont soixante-dix-sept pour son département technique dirigé par l'ingénieur André de Cortanze et vingt-cinq pour son département promotion animé par Jean-Pierre Nicolas. PTS fait aussi appel à des prestataires de services dont certains assurent plus de la moitié de leur chiffre d'affaires avec le département compétition de Peugeot.

(2) La formule 1 avait coûté 300 millions de francs à Renault en 1985, mais le retour au moteur atmosphérique devrait permettre de réduire considérablement les budgets.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme 20 kilomètres de Paris, dimanche 12 octobre (départ à 13 h, pont d'Iéna).	Jeux olympiques Session du CIO. Choix des villes organisatrices des Jeux olympiques, vendredi 17 octobre, à Lausanne (Suisse).
Automobilisme Championnat du monde de Formule 1 : Grand Prix du Mexique, dimanche 12 octobre, à Mexico (TF 1, de 22 h 10 à 0 h 10). Championnat du monde des Rallyes : San-Remo (Italie), du 12 au 18 octobre.	Omnisport Trophée des quatre raquettes : tennis, squash, badminton et tennis de table. Dimanche 12 octobre, Sporting Tennis Club de Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise).
Cinéma Festival international du film sportif, à Rennes, du 21 au 25 octobre.	Rugby Championnat de France, sixième journée aller, samedi 11 et dimanche 12 octobre.
Cyclisme Grand Prix d'automne, Créteil-Cheville, dimanche 12 (TF 1-Sport-dimanche à partir de 15 h).	Sports équestres Championnats de France de saut d'obstacles et de dressage jusqu'au 12 octobre, au Grand Parquet de Fontainebleau (A 2, dimanche, à partir de 18 h 30).
Football Championnat d'Europe des Nations, phase éliminatoire : France-URSS, au Parc des Princes, samedi 11 (TF 1, 19 h 55, sous réserve).	Sumo Tournoi exhibition des champions japonais, du 10 au 12 octobre, au Palais omnisports de Bercy (A 2, samedi 11, à partir de 14 h 55).
Golf Trophée Lunoëne, à Saint-Nom-la-Bretèche, du jeudi 16 au dimanche 19 octobre (A 2, de 15 h 55 à 17 h 30).	Tennis Tournoi de Toulouse, jusqu'au 12 octobre (FR 3, dimanche à 14 h 30).

FOOTBALL : les Girondins et l'information

L'encombrant M. Bez

Bien que nouveaux leaders du championnat de France, les Girondins sont au piquet. Aucune image de leur victoire sur le PSG, samedi 4 octobre, n'a été diffusée par TF 1 la chaîne du football. Pas une ligne, pas une photo non plus dans France-Foot, l'hebdomadaire du football. Et si l'Equipe a livré à ses lecteurs un compte rendu du match, l'auteur de l'article, resté anonyme, a fait en sorte qu'il ait l'impression d'un rapport de gendarmier.

Le signal de cette conspiration du silence n'est donné par Claude Bez, lui-même. Le président du club girondin n'avait-il pas envoyé, vendredi 3 octobre, à la veille du match, un telex à la direction du journal l'Equipe lui conseillant « de se dispenser de faire les frais d'envoyés spéciaux », l'accès au stade leur serait interdit. N'avait-il pas aussi écrit à Hervé Bourges, PDG de TF 1, pour lui annoncer que « les comptes de TF 1 n'entreront pas au stade de Bordeaux jusqu'au 31 décembre ».

Il s'agit d'une nouvelle turpitude dans les tapageuses relations entre Claude Bez et les médias. De nombreux journalistes ne font plus le voyage de Bordeaux que contraints et forcés par l'actualité : accueil réfrigérant, vestiaires fermés, joueurs billionnés, avec en prime cette polémique qui peut exploser à tout moment sur « le droit à l'infor-

mation ». Avec une diplomatie d'éléphant, M. Bez s'assoit dessus, affirmant que « ce droit n'existe dans aucun texte » et boutant hors de « son » stade toute tête ne lui revenant pas. Des journalistes d'Antenne 2, de l'AFP, de l'Equipe, de Sud-Ouest, ont déjà connu dans le passé l'ire de cet homme qui se considère libre d'accepter qui il veut à un spectacle dont il est propriétaire et dans un lieu dont il est locataire. Les procès engagés contre lui se sont éteints, étouffés par d'amicales pressions. Ils marquent pourtant de graves blessures à une intéressante jurisprudence puisque, reconnaît Jacques Marchand, président d'honneur de l'Union syndicale des journalistes sportifs de France (USJSF), « il y a un vide juridique concernant le droit à l'information ».

Ce fameux droit est en cœur du conflit actuel entre Bordeaux et TF 1, puis « jusqu'au 31 décembre » après un incident survenu à Waterford (Irlande), le 17 septembre dernier en Coupe d'Europe. L'équipe de Télé-Foot s'était vu interdite l'entrée du stade irlandais par un représentant du club... bordelais. L'évocation à l'antenne de cet accrochage a déclenché les foudres du président de Bordeaux.

Interviewé ouvertement, se satisfaisant des « comptes clairs » du club, Informé samedi 4 octobre de l'incident avec l'Equipe, le maire de Bordeaux a fait savoir « qu'il n'approuvait pas ». L'huissier qui accompagnait les journalistes du quotidien sportif n'eut pas à intervenir. La porte du stade s'était ouverte comme par enchantement... Toutefois, l'Equipe continue à ne pas publier de photos ni TF 1 d'images. Jacques Chaban-Delmas a reçu Claude Bez en début de semaine sans qu'on connaisse la teneur de l'entretien. Approuve-t-il ? N'approuve-t-il pas ? Dans les années 70, on considérait Jacques Chaban-Delmas comme un homme libéral. Je me demande si c'est encore le cas », s'interroge Jean-Michel Cailliot, responsable des sports à TF 1.

Mais la position du président Bez est surtout insupportable aux instances fédérales. Jean-Michel Leulhox a beau jeu de faire remarquer que « c'est un accord important dans l'accord que nous avons signé officiellement avec la Fédération française de football (FFF) et la Ligue nationale de football (LNF) ». Ce texte prévoit pour les matches internationaux un droit de priorité aux chaînes publiques et l'exclusivité des images de championnat à TF 1. L'administrateur de la LNF, Jacques Thébaud, confirme : « Il n'est pas admissible qu'on interdise l'accès d'un stade à TF 1. D'ailleurs, M. Bez est doublement concerné par ce contrat. D'une part, il a participé aux négociations, d'autre part, il est membre du conseil d'administration de la Ligue ». Les deux présidents, Jean Fournet-Fayard (FFF) et Jean Sadoul (LNF) se rencontreront prochainement sur cette affaire et sur les affaires girondines pendantes.

Comptes clairs

Mais le rapport de forces est-il encore en sa faveur ? Ces écarts de langage et de conduite de plus en plus fréquents engagent même ceux qui, au titre d'une efficacité évidente, lui accordaient les circonstances les plus atténuantes. Ramentés en direct par Thierry Roland sur TF 1, dimanche 5 octobre, les groupes de pression (joueurs, sponsors, maire de Bordeaux, instances du football) vont-ils se retourner ? Les joueurs ont le petit doigt sur la censure du short, mais Opel, lié par contrat jusqu'à fin de la saison 87-88 et pour 9 millions de francs annuels, trouve « la situation désagréable ». Un sponsor paye pour qu'on voit sa marque. Aussi Maurice Kniebihler, directeur général de la division commerciale de General Motors-France, entend-il avoir avec Claude Bez « une petite discussion sans pour autant nous imposer dans la direction du club, ni dans ses relations avec la presse ».

Jusqu'à présent, Jacques Chaban-Delmas, dont l'arbitrage a été maintes fois sollicité, n'est jamais

CIBLE

M. Bergelin : « Le ministère n'est pas une banque »

« Il n'est pas question de la politique des subventions automobiles soit reconduite. Elle sera remplacée par des contrats d'objectifs avec les fédérations qui prendront en compte notamment la richesse des effectifs, les résultats obtenus et les efforts de formation. » Telle a été la réponse de M. Christian Bergelin, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, aux inquiétudes provoquées dans le mouvement sportif par le projet de budget pour 1987 de la Fédération française de football (FF1), qui fait apparaître une baisse de 26 % des subventions publiques.

« Le ministère des sports n'est pas une banque », a-t-il dit le 7 octobre, à l'occasion d'une réception en l'honneur des médailles de l'été dans les sports olympiques. « Les fédérations qui feront un effort pour diversifier leurs ressources - actions en direction du privé, sponsoring - auront plus de chances que les autres. »

Pour ce qui concerne les crédits extra-budgétaires procurés par le Loto sportif, le secrétaire d'Etat a précisé : « En 1987, il devrait rapporter 735 millions de francs. La FF1 reste pour l'instant le seul vecteur potentiel. Je suis sur le chemin d'un accord avec les autorités de ce sport pour une simplification du jeu grâce à un aménagement des calendriers. Mais au total, avec ces diverses ressources, budgétaires et extra-budgétaires, le sport bénéficiera en 1987 d'une augmentation de 10 % de crédits et sera l'une des activités les mieux protégées. »

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Durcissement des positions à Genève

Les incertitudes de la réunion de l'OPEP pèsent sur le marché pétrolier

Le Koweït et l'Arabie saoudite ne veulent pas de la prolongation pure et simple de l'accord provisoire de l'été qui avait permis un raffermissement des prix. Ils exigent une nouvelle répartition de la production et son respect.

GENÈVE de notre envoyée spéciale

Pour la sixième fois en moins d'un an, le marché pétrolier est totalement bloqué, suspendu aux négociations que l'OPEP, réunie à Genève depuis le lundi 6 octobre, semble prendre un malin plaisir à faire durer.

En cinq jours de travaux, les treize ministres du pétrole, qui tiennent entre les mains l'évolution des prix du brut pour les mois à venir, n'ont pas avancé d'un pouce. Au contraire, au fur et à mesure que les discussions se prolongent, l'atmosphère, optimiste au début, se dégrade et les positions se durcissent.

Le ministre koweïtite du pétrole a clairement dit qu'il n'accepterait pas la prolongation pure et simple, après le 1^{er} novembre, de l'accord provisoire conclu en août, comme le son-

haitent la plupart des autres délégations (1). Il exige une nouvelle répartition des parts respectives de chaque pays dans la production globale de l'OPEP, répartition qui devrait donner à son pays un quota plus élevé. « Jamais je ne changerai de position, même si je reste seul, en minorité », a-t-il affirmé.

L'Arabie saoudite, plus en retrait, a néanmoins fait savoir qu'elle refusait également d'envisager une prolongation du statu quo avant que les treize pays, conformément à l'ordre du jour, n'aient tenté de s'entendre sur un accord de fond valable à moyen terme.

La fraude des petits

Considérées au début comme purement tactiques, ces positions commencent à faire planer des doutes sur l'issue de la réunion. Un nombre croissant d'observateurs se demandent si les deux pays du Golfe ne cherchent pas à faire échouer la conférence — ce qui provoquerait un nouvel effondrement des cours et un retour à la guerre des prix, — sans en porter eux-mêmes la responsabilité. En prolongant les discussions sur les quotas, comme de discorde traditionnelle de l'Organisation, l'OPEP court en effet le risque de voir les vieilles querelles se rallumer.

Déjà, les trois plus petits producteurs — Equateur, Gabon et Qatar, — les plus mal servis au sein de l'Organisation, ont décidé, jeudi, de se concerter pour réclamer une mail-

leure part du gâteau. De la trentaine de créateurs retenus par les experts pour définir de nouveaux quotas de production sur des bases « scientifiques », la plupart favorisent en effet les grands pays, qu'il s'agisse de la population, des besoins en devises, de l'ampleur des réserves, voire de la superficie des pays.

Autre sujet de dispute, brûlant depuis des années : la guerre entre l'Irak et l'Irân; elle risque non seulement de bloquer, comme c'est le cas depuis trois ans, tout accord sur de nouveaux quotas, mais aussi de faire obstacle à une éventuelle prolongation de l'accord du mois d'août. Si l'Irak parvenait rapidement à détruire réellement les capacités d'exportation de l'Irân, comme Bagdad l'a affirmé après sa dernière attaque en début de semaine, l'Irân n'aurait alors plus aucun intérêt à accepter la prolongation de l'accord actuel, lequel donne un statut d'exception à son ennemi.

En dépit de ces écueils, la majorité des délégations présentes à Genève continuent de se déclarer confiantes. « Il y aura un accord et les prix remonteront », assure le ministre algérien du pétrole; « au pire, nous reconstruirons l'accord actuel; au mieux, nous nous entendrons pour un an sur de nouvelles bases. Il n'y aura pas d'autre solution, sinon le retour à la guerre des prix. » Faut-il d'un accord définitif sur les quotas? « Tout le monde sait que c'est sans espoir », assure le ministre algérien du pétrole; « l'Organisation, — la plupart paraissent convaincus que le Koweït et l'Arabie saoudite ne prendront pas

le risque politique de se laisser isoler.

En attendant, tant le monde prend son mal en patience et tente d'éviter tout sujet de confrontation, multipliant les signes de bonne volonté vis-à-vis de l'Arabie saoudite et du Koweït. Ainsi, les Emirats arabes unis, qui, depuis un mois, ont enfreint la discipline de l'OPEP de façon particulièrement voyante, ont solennellement annoncé qu'ils respecteraient désormais leur quota et réduiraient leur production d'un quart, provoquant chez tous les observateurs un scepticisme poli. De même, le ministre du Venezuela, autre pays incriminé, mène-t-il, depuis cinq jours, moult consultations pour convaincre que son gouvernement veut rentrer dans le droit chemin.

Ces gages suffiront-ils à amadouer le Koweït et l'Arabie saoudite? En tout état de cause, tout le monde s'attend que cela soit long. « C'est essentiellement comme au restaurant », explique le ministre algérien, « si le garçon vous en veut, il ne peut pas refuser de vous servir mais il peut vous faire attendre très longtemps... »

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) L'accord conclu le 4 août dernier prévoit, pour deux mois, en septembre et octobre, un plafonnement de la production de l'OPEP. Il a permis, en retour, de marcher 4 millions de barils par jour d'excédent, de stabiliser depuis plusieurs semaines les prix du pétrole autour de 15 dollars par baril contre 7 dollars à la fin juillet.

Présenté par M. Michel Noir Un plan pour la reconquête du marché allemand

M. Michel Noir veut s'attacher à redresser le déficit des échanges commerciaux de la France avec la RFA. Le ministre du Commerce extérieur, qui fera, les 16 et 17 octobre, son premier voyage officiel outre-Rhin, a engagé une vaste opération afin d'aider les industriels français à obtenir de meilleurs résultats.

Il compte signer, avec une trentaine de fédérations professionnelles des « contrats d'objectifs » destinés à favoriser leur implantation sur le marché allemand.

Ces fédérations sont évidemment choisies parmi celles appartenant à des secteurs particulièrement déficitaires depuis cinq ou dix ans dans leurs échanges avec l'Allemagne fédérale : l'automobile, les produits chimiques, les biens d'équipement professionnel, les métaux et le travail des métaux et, pour finir, les biens de consommation.

Le souci de mobiliser les énergies conduit M. Michel Noir à ne pas repousser l'idée de passer également un tel contrat avec la CGC, les cadres n'étant pas les derniers à pouvoir jouer leur rôle dans ce combat.

En 1985, le déficit des échanges commerciaux de la France avec la RFA s'élevait à 28,6 milliards de francs; pour les produits industriels, le déficit, qui était de 43,8 milliards de francs l'année dernière, pourrait être de 55 milliards de francs cette année, selon M. Michel Noir (1).

D'où le souci du ministre d'encourager la prospection, de favoriser les implantations et de fournir les ressources humaines nécessaires pour

au moins enrayer une telle dégradation de nos échanges. Devant le Club des rencontres économiques et financières franco-allemandes, le jeudi 9 octobre, il a rappelé que cette action se faisait dans le cadre de son objectif essentiel, qui était de réorienter les échanges de la France vers les pays industrialisés, en priorité, ceux de la Communauté européenne. A commencer par l'Allemagne fédérale, avec laquelle la France réalise 15 % de ses échanges.

F. S.

(1) En 1985, le commerce extérieur de la France était déficitaire de 24,2 milliards de francs, celui de l'Allemagne fédérale était excédentaire de 260 milliards de francs.

Logement

Le logement des plus pauvres est hâlé. M. Métégnier, ministre de l'équipement et du logement, au cours d'une réunion de travail avec les grandes organisations caritatives, a décidé de coordonner les initiatives et d'en orchestrer la décentralisation au niveau départemental afin d'éviter que des familles se retrouvent sans toit, cet hiver. Une circulaire a été adressée aux préfets par le ministre.

Des fonds seront mis à leur disposition (500 millions de francs environ) pour réduire l'importance des impayés de loyers, entreprendre les travaux de première nécessité dans l'habitat insalubre et étendre l'action des associations départementales d'information sur le logement (ADIL). Les associations caritatives sont associées aux travaux des comités départementaux de l'habitat.

Les dirigeants chinois s'efforcent de dissiper le malaise des investisseurs étrangers

Inquiets de voir les investisseurs étrangers se détourner de la Chine, les dirigeants de Pékin ont décidé de prendre une série de mesures fiscales, notamment une baisse de 5 % de l'impôt sur les sociétés à partici-

PÉKIN de notre correspondant

« Les investisseurs étrangers ne peuvent pas trouver d'endroit plus sûr que la Chine pour leur investissement », a déclaré le 8 octobre, le numéro un chinois, M. Deng Xiaoping.

Par deux fois déjà, M. Deng était monté au créneau pour rassurer les investisseurs étrangers. « La politique d'ouverture vers le monde extérieur va continuer. (...) Sans elle, il serait impossible de revigorer notre économie. (...) Les investisseurs étrangers peuvent être tranquilles », déclarait-il le 21 août à Tianjin. Le 5 septembre, s'adressant à des Japonais, l'homme fort de la Chine assurait que « les portes seront plus largement ouvertes et un environnement plus rationnel sera créé ». « Les loyers élevés et d'autres dépenses rendent les profits difficiles. Il faut régler ce problème », ajoutait-il.

Les dirigeants chinois semblent avoir compris qu'il faut faire quelque chose pour stimuler les investissements étrangers et les candidats aux « joint-ventures » qui ne se pressent pas aux portes de la Chine. Pékin l'espère pourtant et comptait sur eux pour développer le pays au rythme des nouveaux pays industrialisés (NPI) d'Asie, d'Asie du Sud, de Singapour et de Hongkong. Mais les investissements étrangers ont baissé de 20 % au cours du premier semestre, pour atteindre 1,24 milliard de dollars. Un tiers seulement des 6850 contrats signés depuis 1979 sont entrés en vigueur, autrement dit le quart du capital promis a été investi (4,6 milliards sur 16,2), 80 % du total provenant de Chine de Macao et de Hongkong : une partie de ces sommes est en fait de l'argent chinois placé à Hongkong.

Litanie de reproches

C'est peu comparé aux flux dont bénéficient les nouveaux pays industriels de la région, et l'écart entre ceux-ci et la Chine, au lieu de se réduire, ne fait que s'accroître. Comment expliquer ce phénomène, alors que le coût de la main-d'œuvre est quasi nul et que la Chine réaffirme la nécessité d'attirer les capitaux extérieurs pour développer son économie?

En dépit des bonnes intentions affichées par les dirigeants de Pékin,

tion étrangère. Annoncé le 9 octobre dans le quotidien de langue anglaise, *China Daily*, cet allègement sera complété par une réforme administrative annoncée pour « bien-être » et prévoyant des règles plus sou-

Il suffit de faire le tour des hommes d'affaires étrangers et des ambassadeurs pour comprendre le malaise actuel, qui se produit à un moment d'autant plus difficile que la balance des paiements de Pékin connaît un déficit préoccupant. Les reproches se succèdent : « Le jugement d'une grande ambassade occidentale qui a constaté de nombreuses études à ce sujet : « Il existe en Chine plus de désinvestissements que d'investissements, en particulier pour les joint-ventures ».

D'abord la bureaucratie : impossible d'avoir accès aux véritables responsables, les décisions se prenant en fait presque toujours à Pékin; impossible de connaître l'ensemble des règlements régissant les entreprises étrangères, nombre d'entre eux étant toujours « nébulx », c'est-à-dire que seuls les cadres en ont connaissance; réglementations locales parfois contradictoires; pertes de temps inutiles; les tarifs douaniers ne sont pas tous publiés; les droits de douane et les taxes sont parfois appliqués à la tête du client, et il faut payer si l'on veut disposer du matériel dont on a un besoin pressant, comme en témoigne une compagnie pétrolière occidentale. Les pots-de-vin et la corruption sont devenus monnaie courante, sous forme de « cadeaux », de participations fictives ou même d'enveloppes.

En outre, la participation chinoise est symbolique, se limitant souvent à la fourniture d'un emplacement, ou d'un bâtiment, et de personnel. Les frais d'infrastructure sont parfois grotesques, et les coûts salariaux à des niveaux souvent égaux, y compris pour le personnel dirigeant, à celui qu'il faudrait payer dans d'autres pays de la région. Les salaires n'en touchent pourtant que des broutilles, le partenaire chinois exigeant qu'ils soient de deux à six fois plus nombreux qu'il n'est nécessaire. Mal formé — et lorsqu'il l'est, il disparaît souvent sans explications — ce personnel n'est pas motivé, sa productivité est très faible, et l'employeur n'a le droit ni de recruter, ni de licencier, ni de fixer véritablement les rémunérations. Quand il s'agit de faire des bénéfices, ce qui ne produit parfois, bien que souvent la partie chinoise n'ait aucune notion du profit, que de difficultés pour récupérer les devises.

Au moins aussi grave est ce qu'un diplomate définit comme une « porte ouverte uniquement vers l'extérieur » : si nombre d'entre-

prises l'ont vers la Chine, c'est en raison de son immense marché. Or, pour les dirigeants chinois, les « joint-ventures » doivent avoir pour objectif l'exportation pour rééquilibrer la balance commerciale de la Chine, déficitaire de 15 milliards de dollars en 1985. Il est quasiment impossible, sauf pour quelques entreprises de pointe, ou pour les produits de substitution aux importations, de vendre sur le marché chinois. Les données sur ce marché ne sont pas disponibles, et les entreprises chinoises doivent payer les pièces détachées en devises. Or elles n'en ont guère, et leur utilisation est soumise à autorisation. Ainsi, les « joint-ventures » d'American Motors pour la construction de jeeps à Pékin a-t-elle fallu capoter dès son ouverture par manque de devises pour importer les pièces détachées...

personnel...), les « trois droits » d'accès au marché (accès au marché intérieur, droit de rapatrier bénéfices et mises de fonds), les « trois courants » d'infrastructure, les « quatre nécessités » des conditions de vie des expatriés, la nécessité de négociations plus courtes ne s'étalant plus comme d'habitude mais le cas sur plusieurs années mais sur quelques mois avec, si possible, un interlocuteur unique ayant le pouvoir de décision... Vaste programme... Mais, sans un effort allant en ce sens, la Chine risque encore une fois, en dépit de sa bonne volonté, de rater le coche.

PATRICE DE BEER.

Décisions mouvantes

Plus grave encore, si la politique ne change pas dans ses grandes lignes, elle ne cesse d'être modifiée dans les détails. Lois, règlements, contrats sont, *ipso facto*, remis en question unilatéralement. Comme cela est le cas depuis un an dans le domaine de l'utilisation des devises. En cas de litige, il n'existe guère de recours. On cite le cas d'entreprises qui, ayant fait part à leur partenaire chinois de leur intention d'aller devant les tribunaux, se sont vu répondre : « Faites comme vous voulez, mais vous ne ferez jamais plus d'affaires avec la Chine... »

Tout cela a donc créé un climat que l'incompétence et le refus d'initiative de nombre de cadres locaux n'ont pas amélioré, même s'il existe des exceptions, en particulier dans le Sud. C'est la raison pour laquelle M. Deng, qui, selon ses propres termes, s'occupe que d'un ou deux grands problèmes par an, en raison de ses quatre-vingt-deux ans, a décidé de prendre la parole pour rassurer les uns et mettre en garde les autres. Une liste intéressante est fournie par le service commercial de l'ambassade américaine, qui a mis au point un projet de contrat-type de « joint-venture » destiné à donner le maximum de garanties au partenaire étranger tout en aidant les Chinois à comprendre mieux le droit commercial et ses obligations.

Présenté comme une série de slogans à la chinoise, il décrit les « *libertés* » de la gestion (de recrutement, de licenciement, de gestion de

Pris en flagrant délit de pêche illégale Un chalutier panaméen coulé par un patrouilleur français

Un patrouilleur de la marine nationale, l'*Albatros*, a coulé, jeudi 9 octobre, dans la zone des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), un chalutier battant pavillon panaméen, le *Southern-Raider*, pris en flagrant délit de pêche illégale, selon un communiqué du ministère de la Défense. Les vingt-trois hommes de l'équipage du *Southern-Raider*, de 50 mètres de long, ont été récupérés sains et saufs. L'*Albatros* doit regagner la Réunion.

Selon le ministère de la Défense, le patrouilleur français, en mission de surveillance, a surpris le chalutier qui pêchait illégalement dans la zone économique exclusive de l'île Saint-Paul. Après les mesures d'intimidation et les tirs de avertissement réglementaires pour obtenir du chalutier qu'il cesse pour se faire contrôler, l'*Albatros*, selon le ministère de la Défense, a tiré, par ordre gouvernemental, sur le chalutier, qui a pris feu. Selon les textes qui fixent la coordination des actions en mer des administrations de l'Etat, et notamment les responsabilités de police en

matière de l'ordre public, ce sont le chef du gouvernement et le ministre de la Défense qui sont habilités à prendre l'initiative.

Le chalutier a coulé, après la récupération de son équipage par l'*Albatros*. L'incident, indique le ministère de la Défense, a duré plusieurs heures d'affilée et pendant tout ce temps, ajoute-t-il, le chalutier panaméen a refusé d'obtempérer.

Les TAAF, dans l'hémisphère sud, entre le 37^e parallèle et le pôle, sont placées sous l'autorité d'un administrateur supérieur qui est, depuis 1982, le vice-amiral d'escadre (cadre de réserve) Claude Pirié, ancien commandant des forces sous-marines nucléaires. Dès la création de la zone économique des TAAF en 1980, dont le potentiel est estimé à 30 000 tonnes de poisson, le territoire a mis en place un système de contrôle des pêches et de gestion des stocks de poisson. La zone économique de 200 milles (soit 370 kilomètres) est une zone de droit exclusif pour la pêche et pour l'exploitation des ressources des océans.

LA BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT ANNONCE. La Banque Islamique de Développement est ouverte à la compétence des particuliers, grâce à Dieu, l'opération de crédit pour le secteur de financement de 14000 à 16000 millions de francs... Table with columns: Domicile, Nombre de clients, Nombre de comptes, Mode de transport, Date.

مكتبة القرآن الكريم

Economie

Un entretien avec l'ancien ministre de l'agriculture

« Le gouvernement mène une politique électorale à courte vue » déclare M. Henri Nallet

Conseiller technique à l'Ellysée de mai 1981 à avril 1985, puis ministre de l'Agriculture pendant un an, M. Henri Nallet, président du Conseil national de l'alimentation et député PS de l'Yonne, juge avec sévérité la politique agricole de son successeur, M. Guillaume, ancien président de la FNSEA...

moins en fonction des succès commerciaux de leur entreprise.

- La sécheresse a frappé pour la seconde année consécutive. En 1985, le président de la FNSEA critiquait sévèrement l'insuffisance des mesures de soutien que vous aviez prises. En 1986, devenu ministre, n'a-t-il mis en pratique les mesures qu'il préconisait un an plus tôt ?

- Pas du tout. C'est d'ailleurs un objet d'étonnement pour nombre d'agriculteurs de voir que François Guillaume a adopté un dispositif du même type que celui qu'il avait tant critiqué l'an dernier. On peut en conclure qu'il a très vite franchi la distance qui sépare le syndicaliste qui revendique du ministre qui gère. Finalement, il est beaucoup plus souple qu'on le dit, puisqu'il a en très peu de temps changé d'avis.

Domaine électoral

- Le gouvernement a accepté l'accord relatif au lait entre la CEE et les Etats-Unis, pour l'importation de lait dans le pays. Les socialistes auraient-ils approuvé un tel accord ? De quelle marge de manœuvre le gouvernement dispose-t-il ? En d'autres termes, peut-on ne pas céder aux pressions des Etats-Unis ?

En 1986, la Commission, mandatée par le Conseil des ministres, a proposé aux Etats-Unis de leur acheter d'ici à la fin de l'année tout le lait qui ne serait pas vendu à l'Espagne, avec la conséquence qu'en suit sur le prix intérieur. Si on en restait là, cet arrangement pourrait être justifié, car on n'a pas intérêt à déjouer une guerre économique avec les Etats-Unis. Mais, s'il est prolongé, cela voudrait dire que le gouvernement français et la Communauté ont renoncé à faire appliquer la préférence communautaire à l'Espagne.

- Comment pourrait-on en restreindre la portée ? Les Etats-Unis n'ont pas l'intention de céder. Cela suppose un long travail diplomatique de gouvernement français, ainsi qu'une négociation de bonne qualité avec les Etats-Unis. Il faudrait bien que la CEE ait un jour ou l'autre, un soutien complet de ses rapports avec les Etats-Unis.

- Est-ce que le projet de budget pour 1987 permet de dessiner la politique agricole suivie par le gouvernement ?

- Tout à fait. On voit clairement que la politique suivie en agriculture est bornée par l'horizon de l'élection présidentielle. Pour Jacques Chirac, on sait que l'agriculture est un domaine électoral réservé, dont il a confié la gestion à François Guillaume, ce qui est sans doute habile pour obtenir un calme relatif dans les campagnes.

- Pour en revenir au budget, peut-on prévoir des excédents plus précis ?

- Tout ce qui peut se traduire par une aide, des primes immédiates perçues par les agriculteurs, est renforcé. Je m'en réjouis pour les agriculteurs, mais tout ce qui engage l'avenir, en particulier les investissements et la recherche, est assez légèrement sacrifié. Nous avons là l'exemple d'une gestion sûrement efficace et intelligente du court terme, mais nous sommes aussi devant une absence complète de perspective. Or les agriculteurs ont besoin de savoir comment évoluer leur activité, quelles seront nos positions sur les marchés internationaux, comment nous concevons l'évolution de la politique agricole commune, quelle sera le sort des zones où la population agricole va diminuer très vite, etc.

- La FNSEA et la CNJA, viennent de rappeler à M. Guillaume qu'ils s'opposent à la désattribution du Crédit agricole si celui-ci se consacre pas à spécifier, et notamment le monopole de la bonification. Est-ce que la banque verte peut être privatisée sans rélever de droit commun ?

- La désattribution est un vieux rêve de certains dirigeants de grandes caisses régionales. Une évolution de la Caisse nationale de Crédit agricole n'est acceptable que si elle est conforme d'abord à l'intérêt national. Ce qui pose la question de son prix. Il n'est pas concevable que la collectivité se désempare d'un tel avoir, dont la réputation est mondiale, pour satisfaire la volonté de puissance de quelques-uns. Ensuite, si la privatisation devait se traduire par un désengagement de l'Etat, c'est-à-dire la fin du monopole de la bonification d'intérêt et donc sa diminution progressive, ce sont les agriculteurs qui y perdraient.

- Dans un Crédit agricole complètement privatisé, le soit curieux de savoir comment seraient rendus les arbitrages quand il faudrait trancher entre une grande caisse urbaine et la caisse de l'Aveyron, par exemple. Il est vrai aussi que le gouvernement peut être tenté de se constituer, en vendant le Crédit agricole, une petite cagnotte pour le début de 1988.

- En privatisant le Crédit agricole et en confiant la gestion des marchés aux professionnels, François Guillaume est cohérent avec la logique libérale du gouvernement.

- Certes, mais que restera-t-il au ministre de l'Agriculture, une fois privé de ses deux principaux instruments financiers que sont les offices et le Crédit agricole ? Il aura le poids d'un secrétaire d'Etat de seconde catégorie ! Et se permette à croire que ce ne sera pas dans l'intérêt des agriculteurs, qui, dans la majorité d'entre eux, auront encore longtemps besoin de l'aide et de la protection de l'Etat.

Propos recueillis par JACQUES GRALL.

« Le Parlement a commencé l'examen d'un projet de loi sur les offices agricoles. Est-ce que ce texte serait de nature à remettre en cause l'organisation instituée par les socialistes, qui était, selon M. Guillaume, néfaste parce que laissant trop de place à l'Etat ?

- Ce qui est nouveau, c'est la transformation du Conseil supérieur d'orientation, dans lequel François Guillaume supprime la représentation des consommateurs et des salariés pour ne conserver que les grandes organisations agricoles. Celles-ci affecteront les crédits publics aux différents offices. Cette conception très corporatiste fait problème, d'autant plus que ces organisations ont de plus en plus de mal à arbitrer entre leurs intérêts. Le gouvernement mène une politique électorale à courte vue qui suppose la distribution de beaucoup d'argent et dans le même temps, il affirme toujours sa volonté de réduire le rôle de l'Etat.

- A chaque fois qu'il est question de quotas laitiers, le ministre de l'Agriculture rappelle qu'il n'est pas responsable de leur mise en place. La situation laitière appelle aujourd'hui deux questions : pouvait-on se dispenser des quotas, comme l'ont fait l'Allemagne et les Pays-Bas, en 1984, M. Guillaume refusait toute limitation de la production et mettait en doute l'existence d'excédents déjà considérables. Heureusement que le gouvernement de l'époque a eu le courage d'imposer une limitation de la production.

- Il n'a pas eu lieu, mais les excédents sont toujours là.

- D'où proviennent les difficultés ? D'abord beaucoup d'entreprises laitières n'ont pas joué le jeu de la limitation et ont même incité les éleveurs à produire. Pendant toute l'année 1985, beaucoup de responsables politiques de la majorité actuelle et des dirigeants professionnels ont expliqué aux producteurs que, si la droite revenait, il n'y aurait pas de pénalités si les quotas étaient dépassés. Enfin en 1984 et 1985, l'Etat n'a pas imposé une politique nationale suffisante. Les professionnels, et en premier lieu François Guillaume, voulaient que tous les volumes de lait dégagés par les primes de cessation d'activités restent dans les entreprises. L'ai imposé contre son gré une réserve de 20% qu'il est très heureux de pouvoir distribuer maintenant. Si on avait eu plus à répartir, il y aurait aujourd'hui moins d'injustice. Il faut que l'Etat soit plus interventionniste.

Lait : Il faudra diminuer encore.

- Peut-on sortir de l'inquiétude actuelle ?

- Il faut d'abord que le gouvernement rende des arbitrages sur la campagne en cours. Il doit dire s'il veut maintenir la production de lait dans le Centre, en Bourgogne, en montagne, et préciser le sort qu'il réserve à la Bretagne. C'est là qu'on voit que la profession ne peut pas rendre ses arbitrages elle-même. Pour l'avenir, il faudra diminuer encore. Nous n'avons pas intérêt à sortir trop vite des quotas, ni à passer aux quotas individuels. Ce serait accepter une gestion du marché par la baisse des prix et donner tous les avantages aux Néerlandais. Le gouvernement serait bien inspiré de proposer tout de suite des améliorations. Il faut donner plus de responsabilité aux entreprises en limitant la participation et les inciter ainsi à faire plus de produits frais et de fromage que de beurre ou de poudre de lait. Les éleveurs pourront produire une quantité de lait à prix garanti et le reste à un prix

NOUVELLE PRESENTATION Le Monde PHILATELISTES OFFICIEL de la philatélie NOMBREUSES ILLUSTRATIONS EN COULEURS Au sommaire de numéro d'octobre: - 1. Tête de Pâques - Tous les timbres sur les vignères et les cobras - Les Goncourts et les lauriers du prix Goncourts.

Le Monde PUBLICITE FINANCIERE Renseignements: 45-55-91-82, poste 4330.

Le Monde ANNONCE

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS, DEMANDES D'EMPLOIS, L'AGENDA, Cours, Vacances, Loisirs, Spécialités régionales (vins), automobiles ventes, Teinturiers.

L'IMMOBILIER

appartements ventes, appartements achats, locaux commerciaux, propriétés, domaines, terrains, viagers, fermettes, immobilier information, bureaux, locations, Propriété & Loisirs, LES ARCADES DE LA MEDITERRANEE.

Auto-des et or le

cur-ver-per-c de or-a-pou-nill-lère rose ora-

106: im Jus-chi-ric 103-031-

aut for-un ver-rié, un-aux

le bit-60-30, 5i los aut-70

la 16-37-1r

4d, 2, 30-25

6 F 6

1, 1, 2, 3

1, 1, 2, 3

1, 1, 2, 3

1, 1, 2, 3

1, 1, 2, 3

1, 1, 2, 3

1, 1, 2, 3

1, 1, 2, 3

1, 1, 2, 3

1, 1, 2, 3

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

L'AIR LIQUIDE SA
Rapport au 22 octobre de la date de l'assemblée générale extraordinaire
L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée pour le lundi 13 octobre 1986...

GRUPE TOTAL
TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES
Comptes au 30 juin 1986 (société mère)
Le conseil d'administration de Total Compagnie française des pétroles, dans sa séance du 8 octobre 1986...

FINANCIERE AGACHE
An cours du premier semestre de 1986, le chiffre d'affaires consolidé du groupe Financière Agache s'est établi à 5 390 millions de francs...
Variation 6 mois 1986 par rapport à 1985

SNB7 RÉSULTATS
Société Nançaise de Vanh Benier
Réuni le 24 septembre à Nancy sous la présidence de Monsieur Bernard YONGEUROT, le Conseil d'Administration a pris connaissance des résultats au 30 juin 1986...

CESSATION DE GARANTIE
La Grindlays Bank SA annonce qu'elle cessera, à l'expiration d'un délai de trois jours à compter de la présente publication, de garantir la Société de conseil en promotion et voyages SARL...
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE SOFAL

BEĞHIN SAY
Beğhin Say et Mejj Bejj, importante société commerciale et industrielle, sont parvenus à un accord pour travailler ensemble dans le domaine des fruits-oliveschardons.

COMPAGNIE DE FIVES-LILLE
Le conseil d'administration de la Compagnie de Fives-Lille, réuni les 7 et 8 octobre 1986, a pris acte avec regret du retrait de D.L.M.D. de N.A.S.A.
M. Gardini (groupe Ferruzzi) devient le principal actionnaire de la Montedison

INTERTECHNIQUE
Fauro-Herman, société du groupe Inter Technique, reprend le département « Compagnie des Liquides Industriels » (C.L.I.) de Sereg-Schimberg, à compter du 1^{er} octobre 1986.

SEMAMETRA RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 1986
Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du premier semestre 1986 s'élève à 708,3 millions de francs, en progression de 22 % par rapport au chiffre d'affaires de premier semestre 1985.

AUSSEDAT REY RECTIFICATIF
Les perspectives de résultat du deuxième semestre demeurent bonnes, bien que les coûts de la paille et de l'écoupe rouscoulent nettement par rapport à leurs points les plus bas du premier semestre...

La Bourse c'est ma Vie.
La Bourse sur Minitel. L'évolution de votre portefeuille personnel au jour le jour.
Sur Minitel 36.15 tapez : LEMONDE

EMMANUEL CARRÈRE
La moustache
186 pages - 69 F
Nous sommes pris dans une machine infernale, jusqu'à l'horreur absolue.

Bourse Marchés financiers

PARIS, 9 octobre
NEW-YORK, 9 octobre
Après un début de séance soutenu, la tendance s'est affaiblie le 9 octobre à Wall Street...
Le conseil d'administration de la Montedison, deuxième société privée italienne après la Fiat...

ROME de notre correspondant
La Montedison, deuxième société privée italienne après la Fiat, a depuis le 9 octobre, un nouveau principal actionnaire de la Montedison. M. Gardini, président du groupe agro-alimentaire Ferruzzi, déjà connu en France comme le promoteur « sucré » de l'Héaogone avec Beğhin Say.

Table of stock market indices: PARIS (COTATION EN FRANCS), NEW-YORK (COTATION EN DOLLARS), SÉANCES (National 10 %, Cotation en pourcentage du 9 octobre)

Table of exchange rates: CHANGES PARIS Dollar : 6,56 F

Table of interest rates: AUTOUR DE LA CORBEILLE 825 MILLIONS DE FRANCS DE PROFITS POUR LE CRÉDIT LYONNAIS

Table of international bank rates: LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

Table of interest rates: TAUX DES EZROMONNAIES

Handwritten text in Arabic script: مكتبة الأمل

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS 9 OCTOBRE Cours relevés à 17 h 51

Main market table with columns for Valeurs, Cours précéd., Cours, and % change. Includes sections for Règlement mensuel and various stock indices.

Comptant (élection) Second marché (élection)

Table for Comptant and Second marché sections, listing various securities and their prices.

SICAV (élection) 9/10

SICAV table listing investment funds and their performance metrics.

Droits et bons Cote des changes Marché libre de l'or

Table for Droits et bons, Cote des changes, and Marché libre de l'or, including exchange rates and gold prices.

Vertical text on the right side of the page, possibly a sidebar or commentary.

Vertical text on the right side of the page, possibly a sidebar or commentary.

